

**MONUMENT
AUX
MORTS
DE
SAUVIGNY**



Plusieurs logiciels permettent la lecture de ce document cependant, ils n'ont pas tous la même efficacité.

Si après avoir consulté un lien Internet, vous revenez à la première page, alors utilisez le logiciel « Adobe Acrobat Reader » qui ne présente pas cet inconvénient.

<https://get.adobe.com/fr/reader/otherversions/>

Ce document a pour but de faire revivre la mémoire de ces hommes qui se sont sacrifiés pour les générations suivantes.

Ils avaient une vie avant de partir à la guerre, mais nous ne savons rien d'eux. C'est encore plus criant pour ceux de 14/18.

- Quel métier exerçaient-ils ?
- Où habitaient-ils ?
- Avaient-ils des frères ou des sœurs ?
- Étaient-ils mariés ?
- Avaient-ils des enfants ?

C'est à toutes ces questions que je vais essayer de répondre en m'appuyant sur les recensements disponibles et les registres d'état civil. Les anciens du village ont également apporté leurs pierres à l'édifice en fournissant de précieux renseignements et je les en remercie.

À Sauvigny, il y a eu un recensement en 1896 et un autre en 1926, soit un vide de dix-huit années avant le début de la guerre. Il est évident que pendant cette période les choses ont dû évoluer et nous ne saurons rien à ce sujet.

À cette époque, les maisons n'avaient pas de numéro et quelques rues ont changé de nom.

- La Grande Rue s'appelait Rue de Brixey
- La rue de la Gare actuelle n'avait pas de nom.
- La rue Du Bois commençait à l'intersection des rues de la Gare / Allée des Tilleuls actuelle en montant vers les bois. Le bas de la rue du Bois actuelle portait le nom de Rue de la Gare.

Naturellement, quand j'ai pu donner une adresse à ces soldats, elle tient compte de cette évolution.

Pour la période 1939/1945, le recensement date de 1936.

Beaucoup de renseignements concernant les soldats de 14/18 proviennent de leur fiche matricule disponible en ligne. Malheureusement, pour ceux de 39/45 ce n'est plus vrai et il faut impérativement se déplacer aux archives de chaque département.

Pour mieux lire et comprendre un feuillet matricule

https://www.archives71.fr/arkotheque/client/ad_saone_et_loire/depot_arko/articles/701/pour-mieux-lire-et-comprendre-un-feuillet-matricule_doc.pdf

Chaque état signalétique est ouvert au moment du recrutement, puis tenu à jour jusqu'à la date de la libération des obligations militaires. Les informations qui y figurent ne concernent qu'une période et qu'un aspect de la vie de l'individu. Ces données n'ont pas été actualisées après la clôture du registre.

Abréviations rencontrées :

BDG : blessure de guerre.

CD : campagne double. Entre autres implications, cette différenciation dans la campagne a une répercussion sur le calcul des annuités, le droit aux décorations, etc. Une période passée au front vaut CD.

CS : campagne simple.

CR : commission de réforme. Commission médicale chargée de déterminer d'une part l'imputabilité au service ou à la guerre des blessures, d'autre part, le pourcentage d'invalidité. Elle fixe ainsi une pension temporaire ou permanente.

DTOM : dégagé de toute obligation militaire. Signifie que l'intéressé a rempli les obligations liées au service militaire. Cela a des conséquences directes sur la gestion de ses droits et de sa pension, car l'administration des militaires et des anciens militaires ne se fait ni de la même manière ni dans les mêmes organismes.

EO : éclat d'obus.

ETEM : escadron du train et des équipages

IM du 3/11/1959 : instruction ministérielle du 3 novembre 1959.

PLH pour 1960 : proposition pour la promotion Légion d'honneur de 1960.

PP : pension permanente.

PT : pension temporaire.

RI : régiment d'infanterie

RIT : régiment d'infanterie territoriale

SIM : section d'infirmiers militaires

SSEM : section de secrétaires d'état-major

UC : unité combattante

% : signifie « par ordre » ou « à l'ordre de » dans le cas des citations

Classe de recrutement et classe de mobilisation :

Tous les hommes ayant atteint l'âge de 20 ans révolus (ou de 19 ans à partir de 1913) et inscrits sur les tableaux de recensement appartiennent à une même classe de recrutement. Un homme né en 1900 et recensé en 1920, avec l'ensemble des hommes nés en 1900 appartient à la classe de recrutement 1920. Cette classe permet de retrouver la fiche matricule, elle ne change jamais.

La classe de mobilisation est la classe avec laquelle marchent les hommes. Elle est différente de la classe de recrutement pour les hommes qui ont commencé leur service militaire une autre année que celle des autres hommes de leur classe de recrutement. Cela concerne essentiellement les ajournés (une ou deux années), les engagés volontaires, les exemptés rappelés en cours de guerre. Dans ces cas, la classe de mobilisation va être différente de la classe de recrutement. La classe de mobilisation peut également changer. En effet, après la guerre de 1914-1918, en fonction du nombre d'enfants, de nombreux conscrits changèrent de classe de mobilisation (lois sur le recrutement du 1^{er} avril 1923 et du 31 mars 1928). Cela a pu aboutir à des rectifications sur la fiche matricule.

Degré d'instruction générale :

Il est inscrit dans les registres matricules sous forme de code, composé d'un chiffre entre 0 et 5.

0 : ne sait ni lire ni écrire

1 : sait lire seulement

2 : sait lire et écrire

3 : possède une instruction primaire plus développée

4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire

5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)

X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction.

Etat civil du conscrit :

Attention, les mentions peuvent être incomplètes ou erronées. Pensez à vérifier et croiser les sources.

La porte Désilles à Nancy est considérée comme le plus ancien monument aux morts de France.

Elle a été érigée sur la place de Luxembourg entre 1782 et 1784 à la mémoire des Nancéiens morts pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique lors de la bataille de Yorktown.

Après la défaite militaire de 1871 face à l'Allemagne, sur des initiatives locales, quelques monuments voient le jour. Mais il faut attendre le 25 octobre 1919 pour que le gouvernement français vote une loi pour recenser toutes les victimes de la Grande guerre.



LE 31 AOUT 1790 LES TROIS REGIMENTS STATIONNES A NANCY SE MUTINERENT
LA FAYETTE ENVOYAIT CONTRE EUX LES TROUPES DU MARQUIS DE BOUILLE
LE LIEUTENANT DESILLES POUR EVITER UNE EFFUSION DE SANG FRATRICIDE
SE JETAIT SUR LA BOUCHE D'UN CANON POINTE PAR LES INSURGES
ET ETAIT MORTELLEMENT BLESSE
POUR LE BICENTENAIRE DE CET ACTE D'HEROISME LA VILLE DE NANCY RECONNAISSANTE
DEPUIS LE 7 FEVRIER 1867
CETTE PORTE EDIFIEE EN L'HONNEUR DE L'INDEPENDANCE AMERICAINE
PORTE LE NOM DU LIEUTENANT DESILLES

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ABONNEMENTS	ÉDITION COMPLÈTE			ÉDITION PARTIELLE		
	Un an	6 mois	3 mois	Un an	6 mois	3 mois
France, Algérie, Tunisie et Maroc.....	80 fr.	42 fr.	22 fr.	40 fr.	22 fr.	12 fr.
Colonies françaises et pays de protectorat français.....	100 »	53 »	28 »	60 »	32 »	17 »
Étranger.....	120 »	64 »	33 »	80 »	42 »	22 »

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; — 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat et de la Chambre ; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° le Bulletin des annonces légales obligatoires à la charge des sociétés financières ; — 5° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'ÉDITION PARTIELLE comprend : 1° le JOURNAL OFFICIEL proprement dit ; — 2° le Compte rendu in extenso des séances du Sénat et de la Chambre.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois. — Envoyer le montant net en un mandat-poste, bon de poste ou chèque postal (compte courant n° 10.097, Paris).

POUR LA DERNIÈRE BANDE
sur renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 51, PARIS 7^e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER CINQUANTE CENTIMES

LOI relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — Les noms des combattants des armées de terre et de mer ayant servi sous les plis du drapeau français et morts pour la France, au cours de la guerre de 1914-1918, seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon.

Art. 2. — Sur ces registres figureront, en outre, les noms des non combattants qui auront succombé à la suite d'actes de violence commis par l'ennemi, soit dans l'exercice de fonctions publiques, soit dans l'accomplissement de leur devoir de citoyen.

Art. 3. — L'Etat remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les noms des combattants des armées, de terre et de mer, morts pour la France, nés ou résidant dans la commune.

Ce livre d'or sera déposé dans une des salles de la mairie et tenu à la disposition des habitants de la commune.

Pour les français nés ou résidant à l'étranger, le livre d'or sera déposé au consulat dont la juridiction s'étend sur la commune où est né, ou a résidé le combattant mort pour la patrie.

Art. 4. — Un monument national commémoratif des héros de la grande guerre, tombés au champ d'honneur, sera élevé à Paris ou dans les environs immédiats de la capitale.

Art. 5. — Des subventions seront accordées par l'Etat aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie.

La loi de finances ouvrant le crédit sur lequel les subventions seront imputées réglera les conditions de leur attribution.

Art. 6. — Tous les ans, le 1^{er} ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.

Art. 7. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 25 octobre 1919.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'intérieur,

J. PAMS.

Le président du conseil, ministre de la guerre,

GEORGES CLEMENCEAU.

Le ministre des finances,

L.-L. KLOTZ.

C'est sur cette base que les communes vont édifier leur monument aux morts.

Le 5 octobre 1919, après avoir étudié plusieurs offres, le conseil municipal de Sauvigny décide de passer une commande pour la construction d'un monument aux morts à la société Royer de Vaucouleurs. Celle-ci est signée le 22 novembre 1919, pour un montant de 6 000 francs.

Le procès-verbal de réception du chantier sera établi le 5 août 1920.

En 1921, une grille d'entourage sera ajoutée. Au cours de l'été, le marché sera passé avec la société Chuillot-Pelletier et fils d'Orléans pour une somme de 1500 francs. Je n'ai pas trouvé de date pour la mise en place.

Elle sera déposée en mars 2017, car elle était très abîmée.

CANTON

De *Taucouleurs*

COMMUNE

De *Saurigny*

OBJET :

*Accroissement aux
mobilités de Saurigny
morts pendant la
guerre*

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de *Saurigny*Le *cinq* du mois de *Octobre* mil neuf cent *Dix-neuf*Le Conseil municipal de la commune d.e. *Saurigny*

s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, conformément à une convocation adressée dans les formes et délais légaux (art. 48 de la loi du 5 avril 1884), sous la présidence de M. *Zeer* maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. *Zeer, Létoune Férmin, Létoune Ernest, Henry-Pierre, Henry-Simon, Michel, Joly, Langard, d'acq*

ÉTAIENT ABSENTS : MM. *Jamais Arthur*

Le Receveur municipal certifie qu'il existe en caisse des fonds libres suffisants pour l'acquit de la dépense ci-contre.

A *Maxey* le 10 *7* octobre 1919
Signé : *bollet*.

M. le Maire rappelle au Conseil ses délibérations antérieures exprimant le désir formel de l'Assemblée d'élever un monument à la mémoire des militaires (enfants et habitants mobilisés de la Commune de Saurigny morts pour la France) et l'examen qui a été fait des projets présentés par M. Royer sculpteur à Taucouleurs, la Compagnie Bivet-Fommier de Commercy, le "Granit" d'Abainville, M. Joly sculpteur à Taucouleurs.

Le choix s'étant porté sur le projet de M. Royer, des pourparlers ont été engagés avec celui-ci afin d'obtenir les modifications demandées par le Conseil municipal au projet primitif tout d'abord. Les dimensions du monument ont été renforcées et l'entourage a été modifié par le remplacement des torches en fonte par des pilastres en pierre.

Ces modifications ont amené une plus-value de cinq cents francs, ce qui représente un prix total de six mille francs pour la fourniture et la pose du monument dans les conditions de la lettre de M. Royer en date du 16 août 1919.

De nouveaux pourparlers ont été engagés pour obtenir de meilleures conditions, et par sa lettre en date du 29 septembre 1919, M. Royer s'engage à fournir le monument pour six mille francs, avec entourage, gravure et décors et y compris l'inscription en relief, sur marbre blanc, de 143 lettres formant les noms des militaires qui doivent y être inscrits. Le monument serait massif en pierre d'auvergne, poli au gris et à l'eau sur toutes ses faces et les marches bouchardées. Une des faces de la pyramide porterait la plaque de marbre blanc gravé.

Il serait rendu pose, y compris l'entourage; mais la Commune assurerait le transport du monument et accessoires de Taucouleurs à Sauvigny, ainsi que la fourniture du maillon, du sable et de la pierre cassée pour le béton, nécessaires à l'établissement de l'avis en maçonnerie. Les conditions de paiement pourraient être les suivantes: les deux cinquièmes, soit deux mille quatre cents francs, aussitôt la signature du marché; les trois cinquièmes restants, soit trois mille six cents francs, à la réception définitive du monument.

Le Conseil accepte ces conditions, charge le Maire de signer le marché avec M. Royer, vote la somme de six mille cinq cents francs pour le montant total de la dépense, et demande à l'autorité supérieure l'autorisation d'ériger ce monument sur l'emplacement situé à Sauvigny, entre la place de la Mairie et l'église, avec vue sur la rue de Brixey et la rue du Font.

La dépense sera entièrement couverte par la Caisse communale.

Le Conseil décide que l'inscription à mettre au fronton du monument sera la suivante: "La Commune de Sauvigny à ses soldats morts pour la France - 1914 - 1918 -"

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Et ont signé au registre MM. les membres présents.

Pour copie certifiée conforme et adressée à M. le Sous-Préfet par le Maire soussigné, qui atteste avoir fait afficher, comme le prescrit l'article 56 de la loi du 5 avril 1884, le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la délibération ci-dessus.

A Sauvigny, le 6 octobre 1919

(SCEAU DE LA MAIRIE)

Le Maire, absent, s'adjoint
Signé: Léon né.

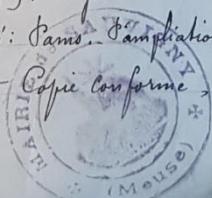
Le Président de la République Française, sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, de l'ordonnance du 20 juillet 1916, Décrète:

Article 1^{er} - Est approuvée la délibération en date du 5 octobre 1919 par laquelle le Conseil municipal de Sauvigny (Meuse) a décidé l'érection d'un monument à la mémoire des soldats de la Commune morts pour la France.

Article 2 - Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 10 novembre 1919. Signé: R. Poincaré; Par le Président de la République
Le Ministre de l'Intérieur, Signé: Pams.

Ampliation, le chef du 2^e Bureau, Signé illisiblement
Tout
Copie conforme
Le Maire de Sauvigny.



Marché passé entre la Commune de Sauvigny et
M. Royer Alfred sculpteur à Fauconleuvs pour fourniture
et pose d'un monument en l'honneur des soldats de
Sauvigny morts pendant la guerre 1914-1918.

Entre les soussignés:

M. Joseph. Oriophilie, maire de la Commune de Sauvigny,
agissant pour le compte de la dite Commune en vertu d'une
délibération du Conseil municipal en date du 5 octobre 1919,
approuvée par décret de Monsieur le Président de la République
en date du dix novembre mil neuf cent dix-neuf, d'une
part, et M. Royer Alfred sculpteur à Fauconleuvs,
d'autre part; il a été convenu ce qui suit:

M. Royer s'engage à fournir et à poser, pour le compte
de la commune de Sauvigny, sur l'emplacement désigné
par le Conseil municipal, un monument conforme au
plan qui a été soumis à l'approbation de Monsieur
le Président de la République, avec les dimensions
telles qu'elles figurent au dit plan. Le monument sera
massif en pierre d'Euville, poli au grès et à l'eau sur
toutes ses faces et les marches bouchardées. Une des
faces de la pyramide portera une plaque de marbre
blanc sur laquelle seront inscrits, en lettres en relief, les
noms et l'initiale du prénom usuel des militaires de la
Commune morts pour la France. L'inscription suivante
sera gravée en creux sur le monument: " La Commune
de Sauvigny à ses soldats morts pour la France.
- 1914 - 1918 - "

Le monument sera entouré de huit pilastres, également
en pierre d'Euville et supportant huit chaînes en fonte.
Il reposera sur une assise en béton d'une épaisseur
convenable pour assurer sa parfaite solidité.

La fourniture du moellon, du sable et de la pierre
cassée pour le béton est à la charge de la Commune
qui assurera également le transport du monument
de Fauconleuvs à Sauvigny.

La réception du monument complètement posé

Le marché est limité aux fournitures
au mandat pour solde
Le Sculpteur
A. Royer

sera faite par le Maire et l'adjoint assistés des membres de la commission des bâtiments communaux.

Il sera versé à M. Royer par les soins du Receveur municipal, une somme totale de six mille francs pour la fourniture et la pose du monument, tous travaux compris et sans qu'il puisse réclamer aucune augmentation ou indemnité quelconques en sus de la dite somme.

Le paiement sera effectué à M. Royer de la façon suivante: 1^o Les deux cinquièmes du prix total, soit deux mille quatre cents francs aussitôt que le présent marché sera signé par les parties, approuvé et enregistré; 2^o les trois cinquièmes restants après réception définitive des travaux.

Fait à Sauvigny le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-neuf.

Le fourmineur. Le Maire,
Signé: A. Royer. Signé: Ch. Zier

Je et proposé d'approuver.

Commercy le 27 novembre 1919.

Le Sous-Préfet.

Signé: Catisse.

Je et approuvé.

Bar-le-Duc le 28 novembre 1919.

Le Préfet de la Meuse.

Signé: Ogier.

Enregistré à Tancouleurs le treize décembre mil neuf cent dix-neuf, f^o 26,
Case 1 - Recu: Soixante-quinze francs.

Signé: Pisson.

Tout Copie conforme,
Le Maire,

[Signature]



Meuse.



Marché passé entre la Commune de Sauvigny et M. Guillot-Pelletier fils, industriel à Orléans, pour fourniture d'une grille d'entourage pour le monument aux Soldats de Sauvigny morts pendant la guerre 1914-1918.

ARTICLE
DU CONTRAT
PAGE 21

Entre les soussignés :

Melcion Marie - Gustave - Sol maire de la Commune de Sauvigny, agissant pour le compte de la dite Commune, en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 29 mai 1921, approuvée par M. le Préfet de la Meuse le 7 juin 1921, d'une part;

Et M. Guillot-Pelletier fils, industriel à Orléans d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

M. Guillot-Pelletier fils s'engage à fournir à la Commune de Sauvigny une grille destinée à entourer le monument élevé en l'honneur des Soldats de Sauvigny morts pour la France, conforme au type n° 2, telle que la représente le plan fourni par la maison Guillot-Pelletier fils et qui a été choisi par le Conseil municipal de Sauvigny.

Cette grille d'entourage de $4^m \times 4^m$ est formée de barreaux acier Carré de $20^m/m$, hauteur $1^m,20$, terminés par des lances forgées dans la barre, de forme allongée. Ces barreaux sont enfilés dans des traverses en Cornières renforcées à double talon de notre profil spécial. Les montants d'angles sont en fer Carré plein de 30^m et ceux intermédiaires en acier Carré de 27^m . Porte à deux vantaux de 2^m de largeur avec montants de ferrage et bâti tout fer plein, fermeture par serrure, bouton double et verrou, le tout cédé pour le prix de mille cinq cents francs. Ce prix comprend tous les accessoires de pose, peinture

minium, une couche, marchandises prises à l'usine, transport aux risques et périls du destinataire.

Le paiement aura lieu après réception de l'entourage, tel qu'il est décrit plus haut, en un seul mandant délivré par le Maire de Sauvigny et payable par le Receveur municipal de la dite Commune.

Fait à Sauvigny le dix-sept juin mil neuf cent vingt et un.

Le fournisseur.
Signé: Guillot-Pelletier.

Le Maire,
Signé: Melcion.

Fu et proposé d'approuver
Commercy le 27 juin 1921.

Le Sous-Préfet.
Signé: Coucas-Massillon.

Fu et approuvé,
Par le Duc le 28 juin 1921.

Le Préfet de la Meuse.

Pour le Préfet,

Le Secrétaire général délégué.

Le Conseiller de préfecture délégué

Signé: Barthélemy

Enregistré à Fauconlours le huit juillet 1921, folio 59, Case 17 - Reçu: dix-huit francs soixante-quinze centimes.

Signé: Treton.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



J. Coucas



Procès-verbal de réception du Monument
aux Soldats de Sauvigny "Morts pour la
France".

ARTICLE 89
DU COMPTE
PIECE N° 3

Le cinq août mil neuf cent vingt, Nous
Maire de Sauvigny, assisté de M. M. Joly
adjoint, Jamais Emile et Taniès Etienne membres
de la Commission des Bâtimens Communaux,
nous sommes transportés près du Monument
élevé à la mémoire des Soldats de Sauvigny "Morts
pour la France", monument fourni et posé
par M. Royer sculpteur à Taucouleurs;

Nous avons constaté que la fourniture et les travaux
avaient été exécutés conformément aux conditions
du marché conclu le 22 novembre 1919.

Attendu que le prix convenu s'élevait au
total à la somme de six mille francs,
que le sieur Royer a déjà reçu un acompte
de deux mille quatre cents francs, il lui reste
dû une somme de trois mille six cents
francs pour solde de tout compte.

En foi de quoi le présent a été établi
à la date ci-dessus mentionnée.

Le fournisseur, Les Conseillers municipaux,

A. Royer
L'adjoint,

Varin E.
Jamais

Le Maire,

A. Joly
Jamais



J. Reuland

Les originaux de ces documents sont consultables aux archives départementales de la Meuse.

Cote 20 1098

En 1920, nous avons donc les noms de vingt et un soldats morts pour la France.

Nous verrons plus loin que parmi les rescapés de 1914/1918, certains sont morts prématurément probablement à cause de la guerre. Leur nom sur ce monument ne serait pas choquant.

- **Bertrand Marcel Émile**
- **Bigeon Clément Henri**
- **Boulangier Ferdinand**
- **Briot Raymond Émile**
- **Burton César Firmin Henri**
- **Chrétien Lucien Justin**
- **Eymann Émile**
- **Galant Fernand Léon**
- **Henry Joseph Charles Jules**
- **Jacquot Charles Paulin**
- **Jacquot Marcel Édouard**
- **Jamais Ernest Aimé**
- **Janin Joseph Émile**
- **Joly Hubert Abel**
- **Laurent Constant Émile**
- **Marc André Xavier Paul**
- **Menzin Jules Fernand**
- **Morizot Émile Joseph Gaston**
- **Moudin Germain Henri**
- **Ragot Albert Eugène Louis**
- **Quidaut Maurice Émile**

Un quart de siècle plus tard, cette liste s'allongea encore.

- **Zoldan Jean Constantin**
- **Jacob Gilbert André**

Puis il y a eu la guerre d'Indochine.

- **Forster Albert Charles**

En 1959, une dernière victime venait s'ajouter.

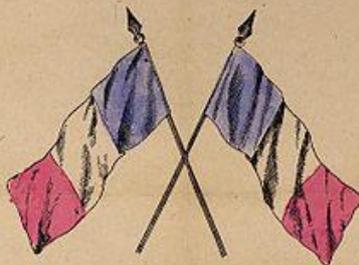
- **Boblier Jean Émile Auguste**

L'expression « tué à l'ennemi » a été utilisée à partir de la première guerre mondiale. Pour qu'un combattant soit déclaré mort, il fallait que deux témoins reviennent de l'attaque pour l'attester, sans quoi il était déclaré « disparu, J'ignore si c'est toujours d'actualité.

Les avis émanant du ministère de la Guerre sont transmis au maire de la commune de résidence du défunt. Le maire, son représentant ou un gendarme avise personnellement la famille que le soldat a demandé de prévenir. L'avis est également signifié aux autorités militaires qui tiennent le registre matricule. À partir de là, la mairie peut établir l'acte de décès, ce qui permet à la famille d'ouvrir la succession.

**ILS
SONT
MORTS
DURANT LA
PREMIÈRE
GUERRE**

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *Dimanche Deux Août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'ARMÉE DE MER y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine



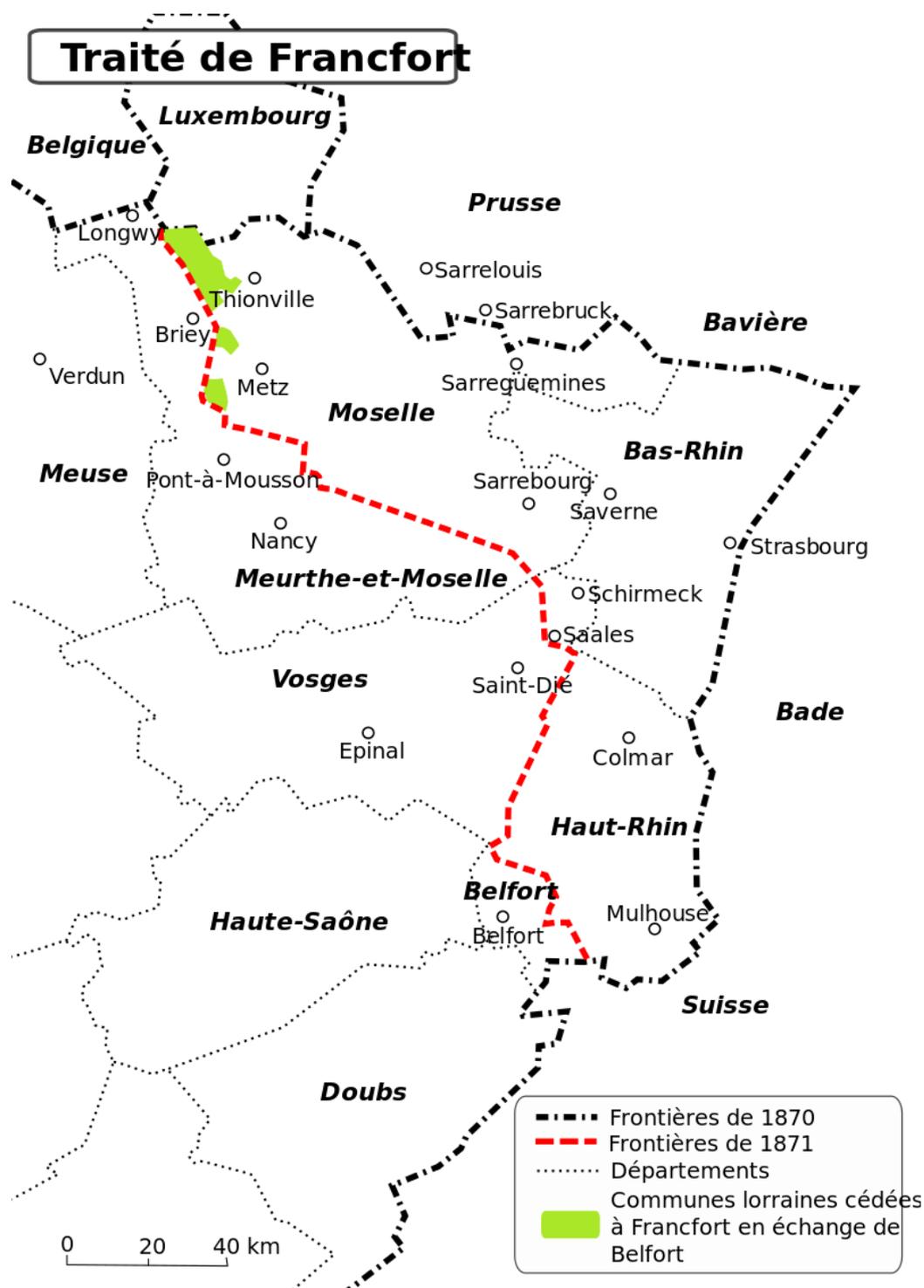
IMPONDUIT NATIONAL - 3-148-1414

Vous trouverez ci-dessous trois sites intéressants que j'ai utilisés. Ils résument brièvement les batailles et quand ce n'est pas le cas, j'ai fait appel à Wikipédia ou d'autres sites.

Chtimiste est assez complet sur toute la guerre, **Sambre-Marne** ne traite que la période de 1914. Mémoire des hommes est plus compliqué, mais on y trouve des documents sur les régiments entre autres.

- <http://www.chtimiste.com/>
- <http://www.sambre-marne-yser.be/>
- <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>
- Les sites en italique comme ci-dessous correspondent à l'historique du régiment
- <https://argonnaute.parisnante.fr/ark/>

Pour chaque soldat mort au combat, j'ai indiqué un lien permettant d'avoir des précisions sur la bataille.



BERTRAND Marcel Émile

Né le 24-10-1881 à Sauvigny

**Fils de Bertrand Joseph Paulin, manœuvre tisserand et Bigotte Marie Celestine
Domicilié Rue du Bois à Sauvigny**

Taille : 1,72 m cheveux châtons Yeux gris

Marcel avait une sœur, Marie-Louise née le 7/09/1884

Célibataire

Cultivateur

**Décédé le 31/05/1915 à l'âge de 33 ans et 7 mois de la fièvre typhoïde à l'hôpital temporaire N°6 de
Montigny le Roi Val de Meuse 52- Haute-Marne**

Exhumé le 01/12/1922 pour le motif « transport - 94^{ème} RI ».

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° T 240

Soldat de 2^{ème} classe

94^{ème} régiment d'infanterie (94^{ème} RI)

<https://argonaute.parisnaterre.fr/ark:/14707/a011403267960j7IAJ0/a4b06d0ccd>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1901

Matricule : 879

h
N° 10

Bertrand Marcel
Emile

Du 24 Octobre 1881.

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le deux vingt quatre Octobre, à deux heures du soir, par devant Nous Joseph Auguste Henry, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de Sauvigny, Arrondissement de Commercy, Département de la Meuse, étant en la maison commune est comparu :

Joseph Paulin Bertrand, âgé de vingt-neuf ans, tisserand, domicilié à Sauvigny, lequel nous a déclaré que le même jour, à six heures du matin, Marie Célestine Bigotte, âgée de vingt-un ans, sans profession, son épouse domiciliée avec lui, est accouchée en leur maison, au même lieu d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marcel Emile

En présence de Joseph Claude Bertrand, âgé de cinquante-huit ans, tisserand, et Jean Bigotte, âgé

de soixante-trois ans, manoeuvre, le premier père et le second oncle au déclarant, tous deux domiciliés à Sauvigny. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons écrit aux deux registres destinés et que le déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture d'eux par nous faite et collation. Approuvé la rature d'un mot corrigé nul à la première ligne de l'acte. Paulin Bertrand
J. Bigotte J. Bertrand Henry

Nom BERTRAND
Prénoms Marcel, Emile
Grade Soldat 2^e classe
Corps 94^e Régiment d'Infanterie
N° { 211268 au Corps. — Cl. 1901
Matricule. { 279 au Recrutement Verdun
Mort pour la France le 31 Mai 1915
à l'hôpital temp^{ra} 6 à Montigny le Roi
Genre de mort Maladie contractée en
service commandé
Né le 24 Octobre 1881
à Sauvigny Département Meuse
Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le D. C.
par le Tribunal de Extrait du registre de décès de
acte ou jugement transcrit le l'hop^l temp^{ra} n° 6 de
à Montigny le Roi transmis à la mairie de
N° du registre d'état civil Sauvigny (Meuse)

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

BIGEON Clément Henri

Né le 19/02/1891 à Sauvigny

Fils de Bigeon Jules Émile, cultivateur et Menudier Marie Anna Myria

Domicilié 2 rue du bois à Sauvigny

Taille : 1,7 m Cheveux noirs Yeux verdâtres

Célibataire

Contrôleur de laiterie à Rauville-La-Bigot 50-Manche

Décédé le 11/09/1914 à l'âge de 23 ans et 6 mois sur le champ de bataille de Champenoux.

54-Meurthe et Moselle

Bataille du Grand Couronné de Nancy (4 - 13 septembre 1914)

http://www.sambre-marne-yser.be/article.php3?id_article=62

L'offensive en Lorraine (bataille de Morhange - Sarrebourg) s'est soldée par un échec. Les I^e et II^e armées françaises doivent se replier et les Bavaois passent à l'offensive. Leur objectif est de s'emparer de Nancy, car la prise de cette ville constituerait une victoire de prestige pour l'armée allemande. L'empereur Guillaume II y attache tellement d'importance qu'il vient en personne assister au déroulement de l'offensive. Il espère pouvoir défiler à la tête des cuirassiers de sa garde. Les Allemands tentent d'abord de forcer la trouée de Charmes, mais échouent. Voir « Bataille de la trouée de Charmes ». Ils changent ensuite de tactique. Au lieu de déborder Nancy par le sud, ils vont l'attaquer de front et essayer d'enfoncer de vive force les défenses du Grand Couronné.

La bataille s'achève le 13 septembre, Pont-à-Mousson est repris sans combat. Les armées françaises arrivent à la frontière allemande. La poursuite est effectuée jusqu'à la Seille où les Allemands se retranchent. Le front va se stabiliser pendant quatre ans.

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° D57-58

Selon l'ONAC, le corps à été restitué à sa famille le 13/04/1921.

Sergent

168^{ème} régiment d'infanterie (168^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267961YP3FLZ/29143fb826>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1911

Matricule : 9

Naisances.

N^o 1
 Bignon Clément Henri
 du 19 février 1891.

L'an mil huit cent quatre vingt onze le
 dix neuf février à cinq heures du soir. Par
 devant nous Nicolas Achille Grosjean, Maire
 et officier de l'Etat civil de la commune de
 Sauvigny arrondissement de Commercy dé-
 partement de la Meuse étant en la maison
 commune est comparu Mlle. Famille
Bignon âgé de vingt sept ans cultivateur
 domicilié à Sauvigny lequel nous a déclaré
 que ce jour d'hui à trois heures du matin
Marie Anne Marguerite Benardier âgée de
 vingt ans sans profession son épouse domici-
 liée avec lui est accouchée en leur maison
 au dit Sauvigny d'un enfant du sexe
 masculin qui il nous a présenté et auquel
 il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Clément Henri. La dite déclaration et
 présentation faites en présence de Louis
 Bignon âgé de trente trois ans cultivateur
 et de Ernest Morizot âgé de quarante cinq
 ans Instituteur tous deux domiciliés à Sauvigny
 le premier cousin issu de germain et le second
 son parent au déclarant. En foi de quoi nous
 avons rédigé le présent acte que nous avons écrit sur les deux
 registres à ce destinés et que le déclarant et les témoins
 ont signé avec nous après lecture à eux par nous faite
 et collation. Suivent les signatures.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BIGEON

Prénoms Clement Henri

Grade Sergent

Corps 168^e Régiment d'Infanterie

N° 833 au Corps. — Cl. 1911

Matricule. 9 au Recrutement Verdun

Mort pour la France le 11 septembre 1914

à Champmoussé Met Meuse

Genre de mort Oui à l'ennemi

Né le 19 février 1891

à Sauvigny Département Meuse

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le 9 septembre 1916

à Sauvigny (Meuse)

N° du registre d'état civil

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

BOULANGER Ferdinand

Né le 6/10/1889 à Sauvigny

Fils de Boulanger Jean Prosper, cultivateur et Gaussoit Joséphine

Domicilié 6 rue de Traveron à Sauvigny

Taille : 1,68 m Cheveux châtons Yeux gris

Ferdinand avait une sœur, Hélène Lucie née le 20/08/1896

Célibataire

Militaire à Toul

Décédé le 1/06/1918 à l'âge de 28 ans et 8 mois

Ferdinand est fait prisonnier le 25/09/1915 à St Thomas (Aisne) et transféré à Heidelberg en Allemagne puis au camp de prisonniers de BÜTOW où il se suicidera après trois années de captivité.

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° T 236-237

L'ONAC n'a pas de trace du transfert, il est possible que ce soit un cénotaphe.

Lieutenant

Croix de guerre avec étoile de bronze

168^{ème} régiment d'infanterie (168^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267961YP3FLZ/29143fb826>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1909

Matricule : 423

Alger
Boutanger

Nom : **Boutanger**
 Prénoms : **Serdunand** Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **423**
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
 Né le **6 Octobre 1889**, à **Sauriquy**, canton
 de **Vaucouleurs**, département de la **Meuse**, résidant
 à **Sauriquy**, canton de **Vaucouleurs**, département
 de la **Meuse**, profession de **cultivateur**
 fils de **Prosper** et de **Gaussoir Josephine**, domiciliés
 à **Sauriquy**, canton de **Vaucouleurs**, département de la **Meuse**
 Marié le

SIGNALEMENT.
 Cheveux **bruns**, sourcils **châtains**
 yeux **gris**, front **arrondi**
 nez **moignon**, bouche **moignon**
 menton **tondu**, visage **rafé**
 Taille : **1 m 68** cent. Taille rectifiée : m. cent.
 Marques particulières :
 Degré d'instruction générale : **3**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.
 Classé dans la **1^{re}** partie de la liste en 19 **10**.
 Classé dans la " partie de la liste en 19 "

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 11^e Régiment d'Infanterie		3447
168^e		62
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		
Décédé		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Inscrit sous le n° **521** de la liste
 Dirigé le **11 Octobre 1910** sur le **13^e Régiment d'Infanterie**
 Arrive à **Sauriquy** le **21 Septembre 1911**. Rattaché par un
 avis le **4 Avril 1912** à compter du **1^{er} Octobre 1912**
 Passé le **1^{er} avril 1913** au **16^e Régiment d'Infanterie**, rayé le dit
 jour. Muté au **16^e Régiment d'Infanterie** le **1^{er} avril 1913**. Sergent
 le **1^{er} avril 1913**. Rattaché par un avis le **7 août 1913** au **11^e Régiment**
 du **1^{er} Octobre 1913** dans les conditions de la loi du **24 mars 1901**.
 Adjudant le **12 septembre 1914**. Adjudant chef le **18 septembre**
1914. Promu sous lieutenant à titre temporaire le **9 novembre 1914**
 et pour la durée de la guerre. Décision ministérielle du **29 novembre 1914**.
 Disparu le **21 septembre 1915** à **St Chromat** (en captivité à
Waldkirch (Allemagne) du **21 septembre 1915** - Décédé le **1^{er} juin 1918**
 au camp de **Butry** (Somme) avis Min et No B. Q. F. 9/118 du
24-7-1918. Note off. Allen de A. E. M. Baye des crédits le **1^{er} juin 1918**

En classe
Service séparé le 22.12.23

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	DÉPARTEMENT D'ORIGINE ET RÉSIDENCE

CAMPAGNES.
 aux Armées } du **2-8-1914**
 c. d. } au **24-9-1915**
 captivité } du **25-9-1915**
 c. s. } au **31-5-1918**
 B.G. } du **1^{er} 6-1918**
 c. d. } au **31-5-1919**

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.
 Cité à l'Ordre de l'Armée active de Foul le 29
 du 13-9-1915 " a assuré l'organisation et
 le fonctionnement du service téléphonique
 dans de conditions parfaites et a
 fait preuve à différents reprises de
 beaucoup de courage et de bravoure
 en allant visiter et visiter les lignes, sous
 feu et sous riposte sous un bombardement intense
 cours de guerre aux tranchées de la ligne.

PÉRIODES D'ACTIVITÉ

Réserve ...	1 ^{re} dans 1	du	au
	2 ^e dans 1	du	au
Armée territoriale	Supplémentaire dans 1	du	au
	1 ^{re} dans 1	du	au
	Supplémentaire dans 1	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	au	
	Du	au	

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT ÊTRE DANS

La réserve de l'armée active.	L'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un compte spécial (engagés, contractés, etc.).

N^o 10

Boulangier
Ferdinand.

mm
Du 6 Octobre 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le sept Octobre, à midi,
par devant Nous, Joseph-Jean-Victor Larnier, Maire et officier de
l'Etat civil de la Commune de Sauvignny, Arrondissement de
Commercy, Département de la Meuse, étant en la maison commune
est comparu, Prosper Boulangier, âgé de trente ans, cultivateur
domicilié à Sauvignny, lequel nous a déclaré que la veuve d'unze
heures du soir, Josephine Gaumont, âgée de vingt et un ans, sans profes-
sion, son épouse, domiciliée avec lui, est accouchée en la maison
au dit Sauvignny, d'un enfant du sexe masculin qui est nous présenté
lequel il a déclaré vouloir donner le prénom de Ferdinand.

Les dites déclarations et présentations faites en présence de Jules Chiquet,
âgé de trente-un ans, charbon, et de Joseph Burtone, âgé de quarante
quatre ans, ouvrier, tous deux domiciliés en la commune et amis
au Déclarant. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte
que nous avons écrit sur les deux registres à ce destinés et au le
déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture à eux
par Nous faite et collation.

J. Boulangier
etc.

J. Chiquet

J. Larnier

N^o 11



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BOUTANGER
Prénoms Ferdinand
Grade Sous lieutenant
Corps 16^e Régiment d'Infanterie
N° 62 au Corps. — Cl. 10^e
Matricule. 423 au Recrutement Verdun
Mort pour la France le 1 Juin 1918
au camp de Buiton (Pommery) Allemagne
Genre de mort décédé en captivité par
suicide
Né le 7 Octobre 1889
Louvigny Département Meuse
Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le.....
par le Tribunal de.....
acte ou jugement transcrit le 14 Septembre 1918
à Louvigny Meuse
N° du registre d'état civil.....

534-708-1921. [26434.]

26. JUNI 1918

Zentral-Wachweise-Büro.

CK

10833

Franzosen.
II. G. I. G.

- 3 -

T O T E N L I S T E.

D u v a u. André, Ulysee,

Cap. 153. Inf. Regt. 5. Kp.
geboren zu Chaton 13.12.95.
verstorben 24.8.1914. im
Res. Laz. St. A v o l o.
Akts. 21957/W

P a s q u a l i n i. Paul,

Sold. 141. Inf. Regt. geboren
zu Monte-Carlo 31.3.1892
verstorben 5.5.18 in einem
Laz. Zug als Leiche in das
Krgs. Gef. Laz. A l t d a m m
eingeliefert. Akts. 22003/W

B o u l a n g e r. ----

Leutn. 168. Inf. Regt.
näheres nicht angegeben
verstorben 1.6.18. infolge
Selbstmord, gemeldet von der
Kdtr. des Krgs. Gef. Lagers
B ü t o w. Bez. Köslin
Akts. 22004/W

V a l d e m o n t. Cesar,

Sold. 4. Territ. Inf. Regt.
Kp. S. H. R. geboren zu
Wigueschas Prov. Nord Augile
verstorben 29.5.18. infolge
Gehirnhautentzündung im

*filie
Mery d'Amboise*

Boulanger Lieutenant du 168eme reg infanterie -
décédé le 1/6/18 suite à suicide, rapporté par la kommandatur du camp de prisonniers Bütow et/ou Köslin.
n° de dossier 22004/W

BRIOT Raymond Emile

Né le 4/02/1888 à Sauvigny

Fils de Briot Auguste Émile, cultivateur et Alliot Mathilde Isabelle

Domicilié entre le 7 et le 9 Rue de Traveron mitoyen avec le 9

Taille : 1,6 m Cheveux châains Yeux gris

Célibataire

Cultivateur

Décédé entre les 06 et 16 /09/1914 à l'âge de 26 ans et 7 mois à la bataille de La Vaux Marie à Rembercourt-aux-Pots 55 – Meuse

<http://www.chtimiste.com/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Combats_de_Vaux-Marie

<http://verdun-meuse.fr/index.php?qs=fr/lieux-et-visites/monument-de-la-vaux-marie>

Les **combats de Vaux-Marie** opposent, du 7 au 10 septembre 1914, le [6^e corps](#) de la [3^e armée française](#) du général [Sarraill](#) au 13^e corps de la [5^e armée allemande](#) commandée par le [Kronprinz](#). Pendant que la bataille de la Marne se déroule plus à l'ouest, la 5^e armée allemande tente d'enfoncer les lignes françaises pour empêcher un transfert de troupe vers la Marne et pour tenter d'encercler la [place fortifiée de Verdun](#).

Après trois jours de combats particulièrement meurtriers, les troupes françaises réussissent à bloquer l'avance allemande. Le [10 septembre 1914](#), l'armée du Kronprinz entame un repli de 30 à 40 km pour s'aligner avec les autres armées allemandes.

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° C 41

L'ONAC de la Meuse n'ayant pas de trace de l'exhumation, il est possible que le corps ne soit pas présent.

Soldat de 2^{ème} classe

154^{ème} régiment d'infanterie (154^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267961BvV1hA/b5a008d75b>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1908

Matricule : 1505

Nom : **Briot**
Prénoms : **Raymond Emile** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1505**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le **4 février 1888**, à **Schœniguy**, canton de **Vaucouleurs**, département de **la Meuse**, résidant à **Schœniguy**, canton de **Vaucouleurs**, département de **la Meuse**, profession de **cultivateur**, fils de **Auguste Emile** et de **Collette Mathilde**, domiciliés à **Schœniguy**, canton de **Vaucouleurs**, département de **la Meuse**
N° **12** de tirage dans le canton de **Vaucouleurs**

SIGNALEMENT.

Cheveux **bruns**, sourcils **châtain**
yeux **gris**, front **moignon**
nez **moignon**, bouche **moignon**
menton **croûte**, visage **effilé**
Taille : 1 m. **160** cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) **3**
militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Classé dans la **5** partie de la liste en **1909**
Classé dans la **1** partie de la liste en **1900**
Compris dans la **1** partie de la liste du recrutement cantonal (**1** portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

BON ABSENT

Dirigé le **1^{er} octobre 1910** sur le **154^e RÉGIMENT D'INFANTERIE**
Arrivé au corps le jour **n° 2934** et soldat de **2^e Classe**. Soldat de **1^{re} Classe** le **13 octobre 1911**.
Envoyé dans la disponibilité le **27 septembre 1912** certificat de bonne conduite accordé.
Rappelé à l'activité par décret du **1^{er} août 1914**. Arrivé au corps le **27 septembre 1914**.
Eue sur le champ de bataille au combat de la **Vaux-Marie** (Meuse). Inhumé du **15 au 17 septembre 1914**, rigoles de la **Vaux-Marie - Rembercourt - aux Pote - Rayé** des contrôles le **18 septembre 1914**.

Passé dans la **Mort pour la France** de l'armée active le

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domiciles et établissements.

Numéro au contrôle spécial du recrutement.

128

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le **154^e RÉGIMENT D'INFANTERIE** du **27 octobre** au **18 novembre 1913**

A accompli une 2^e période d'exercices dans l'

Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Campagnes : Allemagne du **2 août 1914** au **17 septembre 1914**
Secours de **Cent cinquante francs** accordés à la date du **15 Mars 1916** à son père en exécution de la **Cur^e Min^{le} du 17 Mars 1916** page 127
A accompli une période d'exercices dans l'

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

LAQUELLE L'É

la disponibilité de l'armée active. is rése de l'armée a

N^o 2
Naissance de
Briot Raymond
Emile
le 4 février 1888.

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le quatre février à quatre heures du soir, Pardevant Nous Nicolas Justin Mathieu maire et officier de l'état civil de la commune de Servigny, arrondissement de Commercy, département de la Meuse, étant en la maison commune, est comparu Arsène Alliot âgé de soixante-deux ans, cultivateur domicilié à Servigny lequel nous a déclaré que ce jour d'hui à deux heures après midi, Mathilde Isabelle Alliot âgée de vingt-sept ans, sans profession, sa fille, domiciliée à Servigny, épouse de Auguste Emile Briot âgé de trente-trois ans, cultivateur aussi domicilié au dit Servigny est accouchée, en cette commune, dans la maison de son père, d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a dit vouloir donner les prénoms de Raymond Emile. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Auguste Emile Briot, père de l'enfant et ci-dessus désigné et de Adolphe Pélissier Clément âgé de quarante-neuf ans, cultivateur domicilié à Servigny, oncle maternel de la mère de l'enfant ci-dessus nommé. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons écrit sur les deux registres à ce destinés et que le déclarant et les témoins ont signé avec nous, après lecture à eux faite par nous et collation. A. Alliot Briot Clément Pélissier

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-cinq avril à cinq heures du soir. Pardevant Nous Nicolas Justin Mathieu maire et officier de l'état civil de la commune de Servigny arrondissement de Commercy, département de la Meuse,

N^o 3



Nom **BRIOT**
 Prénoms *Raymond Emile*
 Grade *soldat de 2^e classe*
 Corps *15^e Régiment d'Infanterie*
 N° { *2260* au Corps. — Cl. *1908*
 Matricule. { *1908* au Recrutement *de Verdun*
 Mort pour la France *entre le 6 et 16 Septembre 1914*
Remboursant aux Pote (Monsieur)
 Genre de mort *Décès fixé due à l'ennemi*
avis N° du 27 Novembre 1917
 Né le *1^{er} Février 1889*
Sauligny Département *Meuse*
 Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N°.
 Jugement rendu le *10 Octobre 1917*
 par le Tribunal de *Bar le Duc*
 acte ou jugement transcrit le *30 Octobre 1917*
 à *Sauligny* *Meuse*
 N° du registre d'état civil

Cette partie
 n'est pas à remplir
 par le Corps.

BURTON César Firmin Henri

Né le 27/06/1880 à Sauvigny

Fils de Burton Joseph Jean Baptiste cafetier et Génin Joséphine Amélie

Domicilié Rue de l'église (3 rue du pont aujourd'hui)

Taille : 1,6 m Cheveux bruns Yeux châains

Aubergiste

Marié le 12/05/1908 avec Cécile Joséphine Delphine Chiquel

Ils ont eu une fille, Joséphine Marie Simone née le 28/08/1914

Décédé le 27/09/1915 à l'âge de 35 ans et trois mois à Souain-Perthes-les-Hurlus 51 – Marne

<http://www.chtimiste.com/batailles1418/1915champagne2.htm>

Repose à la nécropole de Souain-la-Crouée 51- Marne Tombe N° 1070

Chasseur de 1^{er} classe

29^{ème} bataillon de chasseurs à pied (29^{ème} BCP)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6242655f>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1900

Matricule : 898

N. 7.
 Burton César Firmin.
 Henri.
 Du 27 Juin 1880

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt-sept juin, à trois heures du soir, par devant nous
 Joseph Auguste Henry, Maire et officier de l'état civil de la commune de Sauvigny, arrondissement
 de Commercy, Département de la Meuse, étant en la Maison commune, est comparu Joseph
 Jean Baptiste Burtens, âgé de trente-cinq ans, cafetier, domicilié à Sauvigny, lequel nous
 a déclaré qu'aujourd'hui, vingt-sept juin, à une heure du soir, Joséphine Amélie Genin,
 âgée de vingt-neuf ans, sans état, domiciliée à Sauvigny, son épouse, est accouchée dans
 son domicile, en cette commune d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et
 auquel il a dit vouloir donner les prénoms de César Firmin Henry; les dites déclarations
 et présentations faites en présence de M. Nicolas Julien Létourné, âgé de
 quarante-neuf ans, cultivateur et M. Aimé Julien Melcion, âgé de soixante-trois ans,
 rentier, tous deux domiciliés à Sauvigny. En foi de quoi, nous avons rédigé le présent
 acte que nous avons écrit sur les deux registres à ce destinés, et que le déclarant
 et les témoins ont signé avec nous, après lecture à eux par nous faite et collation.

J. Létourné J. Melcion



BURTON César
 de Sauvigny (Meuse)
 à Souain-la-Crouée (Marne)
 tombe 1070

photo A. Poussin

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BURTON

Prénoms César Timon Heusi

Grade 1^{er} Classe

Corps 99^e Bat^{on} de Chasseurs à pied

N^o 02968 au Corps. — Cl. 1900

Matricule. 898 au Recrutement de Verdun

Mort pour la France le 27 septembre 1915

à Souain Marne

Genre de mort tue' à l'ennemi

Né le 27 Juin 1880

à Sauvigny Département de la Meuse

Arr['] municipal (p['] Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o. }

Jugement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le 20 Janvier 1916

à Sauvigny Meuse

N^o du registre d'état civil.....

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

CHRETIEN Lucien Justin

Né le 23/01/1887 à Sauvigny

Fils de Chrétien Émile Alexandre, cultivateur et Thouvenin Joséphine

Domicilié 9 rue de Traveron à Sauvigny

Cultivateur

Taille 1,64 m Cheveux blonds Yeux bleus

Marié le 20/07/1912 avec Marie Valérie Jeanne Norguin

Ils ont eu un garçon Marcel Émile né le 5/05/1914

Décédé le 8/09/1915 à l'âge de 27 ans et 6 mois à Saint-Hilaire Le Grand 51- Marne

<http://www.chtimiste.com/batailles1418/1915champagne2.htm>

Repose à la nécropole nationale de Mourmelon le Grand, tombe n° 2624

Soldat de 2^{ème} classe

155^{ème} régiment d'infanterie (155^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267961c3qXLx/e95e5f8524>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1907

Matricule : 975

Nom : *Prétier*

Numéro matricule du recrutement : *975*

Prénoms : *Lucien Julien* Surnoms :

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *23 janvier 1887*, à *Saurigny*, canton de *Faucoueurs*, département de la *Meuse*, résidant à *Saurigny*, canton de *Faucoueurs*, département de la *Meuse*, profession de *cultivateur*, fils de *Gérard Alexandre* et de *Levy Ghossein Josephine* domiciliés à *Saurigny*, canton de *Faucoueurs*, département de la *Meuse*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *blonds*, yeux *bleus*, front *large*, nez *maigre*, bouche *effroyable*, menton *roub.*, visage *ovale*.
Taille : *1 m 64* cent. Taille rectifiée : m. cent.
Marques particulières :
Degré d'instruction générale : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1*° partie de la liste en *1908*.
Classé dans la ° partie de la liste en *19*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *9* de la liste
Dirigé le *6 Octobre 1908* sur le *155^e Régiment d'Infanterie*
Arrivé au corps le *dit jour* envoyé dans la *détachement* de *certificat de bonne conduite* accordé.
Rappelé à l'activité par décret du 1^{er} août 1914. Arrive au corps le dit jour. Tasse en renfort au 161^{ème} Régiment d'Infanterie aux armées le 15 octobre 1914. Malade et soigné du front le 14 décembre 1914. Revenu au dépôt le 7 mai 1915. Tasse en renfort au 155^e Régiment d'Infanterie le 21 juillet 1915 (Décision du Général Commandant la 10^e Région n° 449 mob. du 24 juillet 1915). Tué sur le champ de bataille, à l'Est de Grand (mains) le 8 septembre 1915

CORPS D'AFFECTATION:	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>Armée active.</i> <i>155^e Régiment d'Infanterie</i>		<i>42609</i>
<i>1908</i>		
<i>Disponibilité et réserve de l'armée active.</i> <i>Rég. régional de Châlons-Commercy</i>		
<i>161^e Régiment d'Infanterie</i>	<i>111</i>	<i>04384</i>
<i>155^e Régiment d'Infanterie</i>	<i>111</i>	<i>01176</i>
<i>Armée territoriale et sa réserve.</i>		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile. B. usuel ou B. militaire.

Reçu de Cinq-vingt francs - accordé à la date du 6 janvier 1915 à sa venue, en exécution de la Circulaire Ministérielle du 17 février 1915 B-O.C.P. page 127 - Mort pour la France

CAMPAGNES.

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Tour. 1^{er}
du 2.8.14 au 4.10.14
aux armées G.D.
du 5.10.14 au 13.12.14
Tour. 2^e
du 14.12.14 au 30.7.15
aux armées G.D.
du 31.7.15 au 8.9.15

155^e Régiment d'Infanterie, du 27 Août au 12 Décembre 1918

PÉRIODES DE
Armée territoriale. 1^{er} dans 1
Supplémentaire dans 1
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Bibliothèque nationale - 428-80-1006 - [8501]

Naisances

N^o 1
Christien Lucien Justin
du 23 Janvier 1887.

Par acte en date du 20 Juillet
1912 inscrit sur le registre de
la commune de Sauvigney Lucien
Justin Christien dont la nais-
sance est constatée et contée à
contrainte mariage avec Marie
Valérie Jeanne Bourgeois.

Dont mention faite par nous
Maire de Sauvigney le 20 Juillet
1912. Signé: Hlissible.

L'an mil huit cent quatre vingt sept le
vingt trois Janvier à une heure du soir
par devant nous Joseph Jean Nicolas
Farnier Maire et officier de l'état civil de
la commune de Sauvigney arrondissement
de Commercy département de la Meuse étant
en la maison commune et comparu -
Emile Alexandre Christien âgé de quatre
neuf ans cultivateur domicilié à Sauvigney
lequel nous a déclaré que ce jour lui a
trois heures du matin Josephine Thorevenin
âgée de trente huit ans sans profession son
épouse domiciliée, avec lui et accouchée en
leur maison au dit Sauvigney d'un enfant
du sexe masculin qui il nous a présenté et au-
quel il a dit vouloir donner le prénom de
Lucien Justin. Les dits déclaration et pré-
sentation faites en présence de Ambroise
François âgé de cinquante six ans vigneron
et de René Margit âgé de quarante et un ans
Instituteur communal tous deux domiciliés
à Sauvigney et non parents au déclarant. En
foi de quoi nous avons rédigé le présent acte
que nous avons inscrit sur les deux registres à ce

destinés et que le déclarant et les témoins
ont signé avec nous après lecture à eux par
nous faite et collation.

Suivent les signatures.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CHRÉTIEN
Prénoms Lucien Justin
Grade 2 Classe
Corps 155 Régiment d'infanterie
N° 01356 au Corps. — Cl. 1207
Matricule. 975 au Recrutement Verdun
Mort pour la France le 8 Septembre 1915
à St. Hilaire la Grand (Marne)
Genre de mort pas blessures de guerre
Né le 23 Janvier 1887
à Sauvigny Département Meuse
Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le 12 Janvier 1918
par le Tribunal de Paris le Duc
acte ou jugement transcrit le 3 Mars 1918
à Sauvigny (Meuse)
N° du registre d'état civil

EYMANN Émile

Né le 17/12/1877 à Boucq (54)

Fils de Eymann Joseph André cultivateur à Boucq et Gérard Louise

Domicilié N° 4 hameau de Traveron mais il n'y a pas de plaque sur la maison

Cultivateur

Marié le 9/09/1911 avec Marie Camille Menoux

Ils ont eu une fille, Andrée Marie Georgette née le 14/07/1912

Décédé le 6/09/1918 à l'âge de 40 ans et 6 mois d'un accident à Marcilly en Bassigny pendant une permission de détente.

Émile avait un frère Benjamin né le 7/12/1891 à Boucq.

Benjamin étant inhumé à Sauvigny tombe N° D 59 il est possible qu'Émile y soit aussi car il n'est ni à Boucq ni à Bassigny. L'ONAC n'a pas d'information sur ce soldat.

Soldat de 2^{ème} classe

109^{ème} régiment d'infanterie (109^{ème} RI)

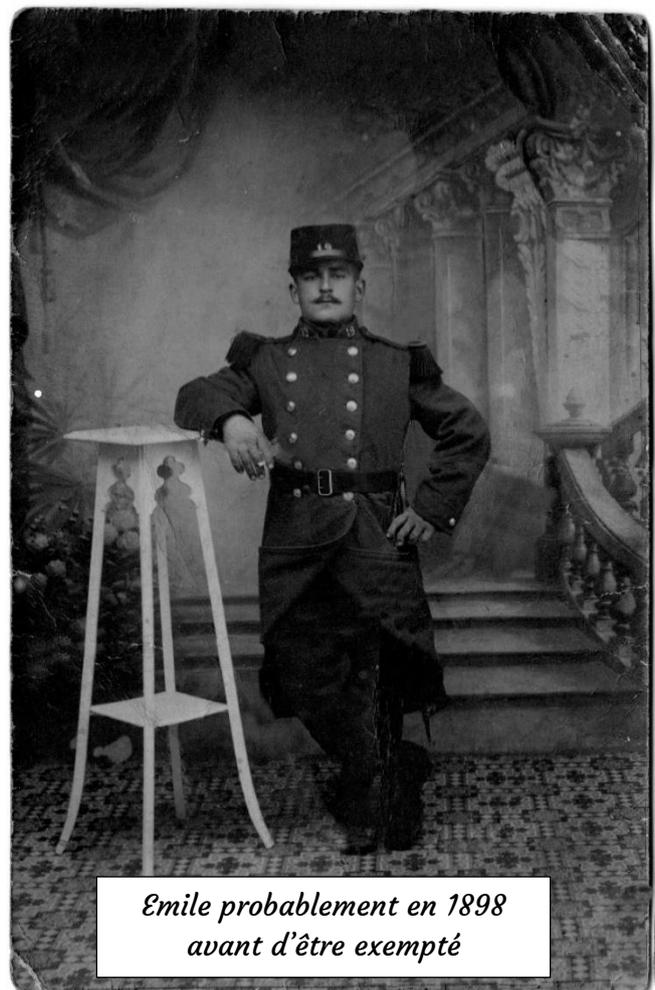
<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267961CImHwe/42d8837067>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1897

Matricule : 1844

*Sur les trois photos,
Emile se repose toujours
sur sa jambe gauche*



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *LEYMANN*
Prénoms *Emile*
Grade *2 classe*
Corps *109^e Rég^t d'Infanterie*
N° *2103* au Corps. — Cl. *2897*
Matricule. *1844* au Recrutement *7001*
Mort pour la France le *6 septembre 1918*
à *Marilly Haute Marne*
Genre de mort *Accident en service commandé*
Né le *17 décembre 1877*
à *Boucq* Département *Meurthe*
Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), } *et Moselle*
à défaut rue et N° }
Jugement rendu le *5-6-1918* *Sommerviller*
par le Tribunal de *Boucq*
acte ou jugement transcrit le *Meurthe-Moselle*
à
N° du registre d'état civil

Ce le p^r ou le
l'est pas à remplir
par le Corps.

GALAND Fernand Léon

Né le 21-02-1885 à Ruppes – Vosges

Fils de Achille Galand et Marie Joséphine Vélastine Burton

Domicilié N° 3 hameau de Traveron à Sauvigny

Cultivateur

Taille : 1,7 m Cheveux châains Yeux bleus

Marié le 31/05/1909 avec Marie Émilie Vanier

Ils ont eu un garçon, Gilbert Gustave Germain né le 20/6/1910

Décédé le 16/12/1914 à l'âge de 29 ans et 10 mois suite aux blessures par éclat d'obus (Fracture de sacrum et cul de sac) à l'hôpital temporaire N°16 Boulevard Thiers à Dijon 21 – Côte d'Or

Inscrit aux monuments aux morts de Ruppes (Vosges) et de Sauvigny

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° R 219

L'ONAC n'a pas d'information sur ce soldat. Il est possible que ce soit un cénotaphe.

Soldat de 2^{ème} classe

25^{ème} bataillon de chasseurs (25^{ème} BC)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6357029z>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6353757f>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62257911>

Bureau de recrutement : Neufchâteau

Classe : 1905

Matricule : 538

Nom : **Galand**
 Prénoms : **Fernand Lion** Surnom :

Numéro à la présente liste : **333**
 Numéro matricule du recrutement : **538**
 Classe de mobilisation : **1905**

ÉTAT CIVIL.

Né le **21 Janvier 1885**, à **Ruppel**, canton
 de **Coussey**, département de **Sasges**, résidant
 à **Ruppel**, canton de **Coussey**, département
 de **Sasges**, profession de **Cultivateur**
 fils de **Jean Debille** et de **Bourton Marie-Sébastien**, domiciliés
 à **Ruppel**, canton de **Coussey**, département de **Sasges**

SIGNALEMENT.

Cheveux **ch**, sourcils **châtain**
 yeux **bleus**, front **moyen**
 nez **droit**, bouche **moyenne**
 menton **voûté**, visage **ovale**
 Taille : 1 m. **69** cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

Circonscription de recrutement dans laquelle l'homme a satisfait à la loi. **Neuschâteau**
 Numéro **3** de tirage dans le canton de **Coussey**

Degré d'instruction : générale (1) **2**
 militaire (2) **canon**

DECISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, etc.)

Appelé

Compris dans la partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé au **74^e Rég^t d'Infanterie** à compter du **7 Octobre 1907**. Arrivé au corps en soldat de 1^{re} classe libéré pour soldat musicien le **1^{er} Octobre 1907**. Envoyé en congé en attendant son passage dans la réserve de l'armée active le **25 Septembre 1908**. Certificat de bonne conduite accordé.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. **74^e Rég^t d'Inf^{te}**
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **168^e Régiment d'Infanterie**
25^e Bataillon de chasseurs à Pied

NUMÉRO au répertoire du corps.

16972

09472

Passé dans l'armée active le **1^{er} Octobre 1908**

Passé au **168 Rég^t, D'Inf^{te}** le **15 Avril 1913**

Instruction Ministérielle du **15 Mars 1913 BOSP**

Pris en compte, à l'activité le **1^{er} Août 1913**
 Décidé le **16 Décembre 1913** suite de blessures de guerre, à l'hôpital de sign.
 Renvoyé sa subdivision d'origine (clat d'abs.)
 Allemagne du **2 Août 1914** au **16 Décembre 1914**
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le **168^e Régiment d'Infanterie**
 du **22 Octobre** au **13 Novembre 1914**
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le **168^e Régiment d'Infanterie**
 du **26 Novembre** au **12 Décembre 1914**
 Passé dans l'armée territoriale le

Numéro au contrôle spécial du recrutement.

133

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	DOMICILE ou résidence.
10 Juin 1909	Lamigney	Vendém	D.
	Mun		

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l'armée territoriale le **1^{er} Oct 1908**
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le **1^{er} Oct 1908**
 Libéré du service militaire le **1^{er} Oct 1930**

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1^{er} Oct 1908	1^{er} Oct 1908	1^{er} Oct 1908	1^{er} Oct 1930

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : Exercé ou Non exercé.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine (art. 4 de la loi).

N^o 3

Naissance
de
Fernand - Léon
Galand.

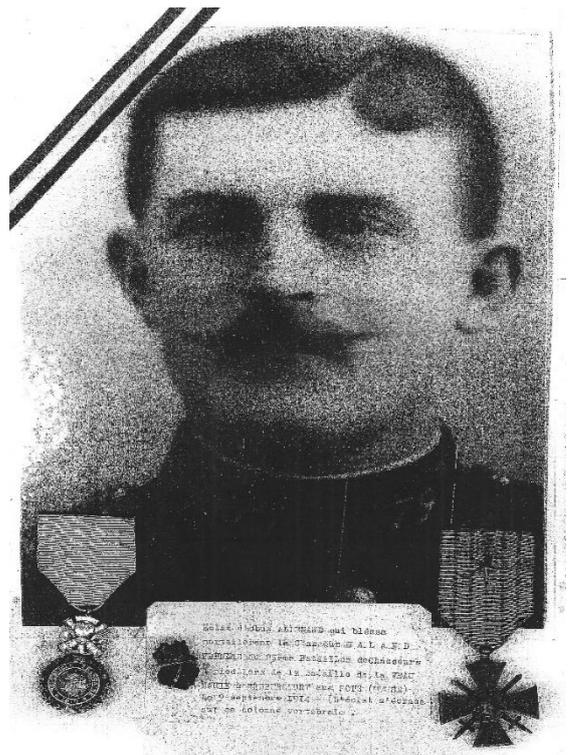
il légitime - Masculin - Légitime.

Marié à Samigny.
le 31 Mai 1909 avec
Marie Emélie Vanier

Le 21 au mil huit cent quatre vingt cinq, le vingt en
février à onze heures du matin. Par devant nous Paulin
Chouderain, maire et officier de l'état civil de la Commune
de Ruffres, arrondissement de Neufchâteau, département
des Vosges, étant en la maison Commune, et comparu
Achille Galand, âgé de vingt huit ans, cultivateur, domicilié
à Ruffres, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui
vingt un février, présente année, à trois heures du matin,
Marie Joséphine Thérèse Burton, âgée de vingt ans,
sans profession, son épouse, domiciliée au dit lieu, est
accouchée dans son domicile, en cette Commune, d'un enfant
de sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a dit
vouloir donner les prénoms de Fernand - Léon. Les dites déclara-
tion et présentation faites en présence de Auguste Bichot
âgé de trente neuf ans, instituteur, et de Alfred Grandjean
âgé de quarante trois ans, sabbottier, tous les deux domiciliés
au dit Ruffres et non parents à l'enfant. En foi
de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous
avons écrit sur les deux registres à ce destinés et que le déclarant
et les témoins ont signé avec nous, après lecture
à eux par nous faite et collation.

A. Bichot Grandjean Galand

AVERON 1912 - Fernand GALAND et Emélie VANIER



Photos extraites du livre de M.Claude Cazuguel

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GALAND 25^e BA

Prénoms Fernand Léon

Grade 2^e cl

Corps 25^e B^o de chasseurs

N^o { 07206 au Corps. — Cl. 1905

Matricule. { 538 au Recrutement Neufchâteau

Mort pour la France le 16 décembre 1914

à Hôpital temporaire B^o Chiers 16. Reillon

Genre de mort suite de blessures de guerre

Ceul de lae meninges Fracture de scapulum et

Né le 21 Février 1885

à Ruppes Département Vosges

Arr['] municipal (p['] Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le D.C.

par le Tribunal de D.C.

acte ou jugement transcrit le dernier domicile

à Sauvigny (Meuse)

N^o du registre d'état civil

101-708-1922. [26434] Sauvigny (Meuse)

HENRY Joseph Charles Jules

Né le 15/05/1894 à Sauvigny

**Fils de Auguste Élophe Henry, Vigneron bouilleur et Marie Céline Pierre
Domicilié 29 Grande rue à Sauvigny**

Taille : 1,72 m Cheveux châtons Yeux gris

Joseph avait une sœur, Marie-Thérèse née le 7/09/1896

Célibataire

Décédé le 18/06/1915 à l'âge de 21 ans et 1 mois à Neuville Saint-Vaast 62- Pas de Calais

<http://www.chtimiste.com/> Voir bataille d'Artois

L'ONACVG du Pas-de-Calais ne sait pas où le corps a été inhumé. Le centre de Metz l'ignore également.

Repose au cimetière de : ?

Soldat de 2^{ème} classe

135^{ème} régiment d'infanterie (135^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267960h3i2G3/564885d4d4>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1914

Matricule : 24

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **HENRY**

Prénoms *Joseph Charles Jules*

Grade *Soldat de 2^e classe*

Corps *135^e Rég^t d'Infanterie*

N^o *8.042* au Corps. — Cl. *1914*

Matricule. *24* au Recrutement *Jordun*

Mort pour la France le *18 Juin 1915*

à *Beugny St-Jobast excomm*

Genre de mort *Tués à l'ennemi*

Né le *15 Mai 1894*

à *Sourigny* Département *Meuse*

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }
à défaut rde et N^o.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le *31 Mars 1915*

à *Sourigny Meuse*

N^o du registre d'état civil *256 / 152*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

St. Benoit, 4. Dimanche Octobre 1914.

Chers parents,

Je profite du repos de cet après midi pour vous écrire. Pour le moment nous sommes cantonnés dans une école des Prus. Ce matin, je suis alla messe a St Benoit qui se trouve a 2 km de notre cantonnement. Nous sommes couchés dans des chambres avec un peu de paille sur le plancher. Jeudi dernier nous avons été au tir a Poitiers nous devons encore y retourner jeudi prochain.

Je trouve le temps long de ne pas avoir de nouvelles, mes camarades de la Meuse ont déjà reçu plusieurs lettres.

Pourtant, chez nous, vous ne devez pas souffrir des passages de l'ennemi, il me semble que les communications ne doivent pas être coupées. J'ai déjà écrit plusieurs cartes et lettres, j'ai même donné une lettre a un espion de Van ou luno qui partait en correspondance

pour vous la remettre.

Je souhaite que les travaux marchent bien. Les expériences avaient été rentrées, et pourtant j'ai appris par les lettres de mes copains que vous aviez eu beaucoup d'eau ces temps-ci pour les regains. Vous avez du avoir beaucoup de mal pour arrêter la migration et pour rentrer les légumes. Je suis en train d'écrire en buvant un verre a St Benoit avec des espions de Amant et de Vertuz et au moment ou arrive un voyage de Demarle de Pagny la Blanche Côte. Il y a aussi un fils de Emile Bourd de Gourmancour qui est au dragons de la classe 13.

Je termine ma lettre car il va être bientôt l'heure de rentrer pour l'appel. Je souhaite que vous êtes tous en bonne santé, bien le bonjour avec tout l'amour. Je vous embrasse tous, papa, maman, Marguerite, Berthe, Louis et tous les enfants et j'espère que vous ne m'avez pas dans vos pensées que vous ne m'avez pas dans vos pensées. Je fais ma prière matin et soir
Bonne nuit a vous
Joseph

Camp de la Courtine, dimanche 18 octobre 1914,
achève 19 octobre soir,

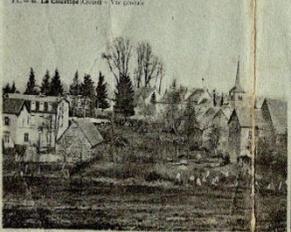
Chers parents,

Je vous écris ces lignes après la soupe du soir. Ce matin nous avons encore été à l'exercice; je n'ai pas pu aller à la messe aujourd'hui. L'après-midi nous avons quartier déconsigné. Je suis allé à La Courtine qui se trouve à un quart d'heure du camp; j'arrivai juste pour assister aux vêpres où il y avait beaucoup de soldats. Après les vêpres, j'ai demandé à M.^r le Curé

s'il voulait me confesser, qui a bien voulu satisfaire à mon plaisir. Dimanche prochain à la messe du matin j'irai communier si je suis libre. Je vais à la messe autant que possible; matin et soir c'est rare que j'oublie ma petite prière. Il y avait aussi plusieurs soldats qui se confessaient en même temps que moi. On ne saurait trop se mettre en garde dans les circonstances actuelles vis-à-vis le Bon Dieu. Je prie aussi la Sainte Vierge et j'espère qu'elle abrégera le mauvais moment que nous passons et en suite que le

Souvenir du Camp de la Courtine

Ce Camp d'une Superficie de 8,625 hectares est à l'altitude de 750 mètres
Il peut recevoir de 15 à 20,000 hommes



Écuries 2^e Brigade et Artillerie Pavillons des Officiers Généraux Caserne des Officiers Mess 1^{re} Brigade Entrée du Camp

Mais Bâché

CARTE-DÉPÊCHE

Timbre

Du CAMP de la COURTINE
 Envoi de Benjamin Joseph 7^e en l'absence de Compagnie Camp de la Courtine

Monsieur Auguste Henry Perre
 cultivateur à Savigny
 Meuse



Camp de la Courtine 1 novembre,

Chers parents,

J'ai reçu hier matin une lettre de Marguerite avec un mot de Marie daté du 24 octobre. Cette semaine-ci, ça ne va pas trop fort; nous avons été vacciné lundi ce qui nous a valu 2 jours exemptés de service; puis jeudi nous sommes avec tous toute la journée par un temps de chien. Vendredi nous avons fait une marche de 30^{li}. Quel triste pays avons nous traversé! à peine si l'on voit quelque terre labourable par-ci par-là.

Comme charue, une espèce d'outil dans le genre de notre petite charue pour le jardin et enco, il n'y a pas de roue. Nous avons cantonné dans un village; ce qui m'a le plus vexé c'est que toutes

les maisons étaient ^{presque} et l'église tout ce qu'on peut trouver de plus vieux.

Quelle différence à côté de notre belle et grande église, de notre plaine spacieuse de nos champs fertiles, de nos forêts sans fin et surtout de la maison où je suis né!

C'est aujourd'hui la Toussaint; c'est pourquoi j'ai fait tout mon possible pour ne pas me faire porter malade dans la semaine; car tous ceux qui sont malades dans les 8 jours qui précèdent le dimanche sont consignés pour ce jour-là. Et puis nos chefs ne veulent pas de malades, ils sont mal avec d'eux; voilà 6 jours que j'ai mal tout partout: aujourd'hui même j'ai un rhume de tonnerre comme vous savez.

Je supporte toute ces petites souffrances à je les offre à Jésus-Christ qui a bien plus souffert que nous dans sa Passion.

Aujourd'hui nous avions quartier libre toute la journée; ce matin j'ai fait mon petit fourbi et vers 9 h. me voilà parti faire mes devoirs à la Courtière. J'arrivai à l'église où il y avait déjà des soldats qui se confessaient: deux curés étaient chargés de ce sacrement, je me suis confessé et nous ^{avons} eu la ^{sainte} communion aussitôt ce qui a duré jusque la grand-messe de 10 $\frac{1}{2}$.

Il y a eu beaucoup de soldats pour faire leurs devoirs. A la sortie de la messe, j'ai été en ville à la ~~ville~~ recherche d'un bout de pain, une boîte de pâté de foie et d'une chopine de vin: j'ai fait mon ^{repas} avec ça. Car je ne voulais pas revenir au camp pour la soupe qui se trouve trop loin de l'église.

Et puis je tenais à assister aux Vêpres qui étaient suivies des Vêpres des Morts. Cet office a été célébré par un adjudant d'infanterie.

Quand mon camarade Massin verra le jour qu'il est malade, il n'a pas l'air très fort.

Et puis il ne tient pas beaucoup à sortir il n'a pas encore été en ville.

Marquerite me demande dans sa lettre d'avis si j'ai besoin de quelque chose, j'ai encore une vingtaine de francs. Vous pouvez m'en envoyer à votre prochaine lettre avant que vous n'ayez reçu ma lettre et que vous ~~soyez~~ je ne reçoive la vôtre il se passera encore bien du temps, j'enverrai aussi des chaumettes de laine. Ne m'enverrez pas trop de linge car il faudra que j'apporte cela quand nous partirons.

Veuillez me dire aussi si vous avez reçu la carte-dépêche du camp de la Courtière qui contient toutes les news. Je crois que nous avons encore repos demain. Il y a messe pour les morts militaires à 11 $\frac{1}{2}$; si j'y peux, j'y irai. Je souhaite que Benoît et Berthe sont en bonne santé ainsi que tout le monde. Je suis quitte car j'ai me coucher en vous embrassant tous. Votre fils et faire toujours devoue
en Jesus Christ. Jour

Camp de la Courtine, 16 novembre 1914.

Chers parents et toute la famille,

Je vous écris ces quelques mots à la réception de votre lettre datée du 10 novembre et contenant un mandat de quinze francs.

Je viens donc par ces quelques lignes vous remercier de votre générosité; je n'étais pas encore à cours car j'avais encore ~~à recevoir~~ dixaine de francs.

Mais à l'heure où nous passons, nous pouvons partir d'ici d'un moment à l'autre et je suis très heureuse d'avoir ce qu'il me fallait.

J'ai reçu hier le colis contenant les 2 paires de chaussettes, 1 paire de gants et les 2 cornets de dragées.

J'ai reçu ce matin une carte de Rose
me disant qu'elle est toujours en bonne
santé ainsi que le pauvre Amiot.

Elle m'a donné l'adresse de Charles
me disant qu'il était dans le Pas. de Calais.

Je viens de lui écrire une lettre.

Il me semble qu'il n'est pas
beaucoup en danger s'il est dans
les trains d'équipages.

J'ai reçu aussi une bonne
lettre de Monsieur le Duc.

Il me dit d'aller tirer le plus
de Prussiens que je pourrais et c'est
bien ce que je promets d'aller bientôt
sur la frontière.

Il continue en me disant de rester
bon chrétien, c'est bien ce que je
m'efforce de faire.

J'ai reçu en même temps une
lettre de Monsieur Marceau :
je lui avais écrit il y a 15 jours.

Mais nous avons été aux douches
et nous avons eu le thé chaud le soir.

Ce matin, nous avons nettoyé notre
chambre. Après cet ouvrage, je
partais pour la messe à la Coustine.

Je fais tout mon possible
pour aller à la messe tant que je
peux. Les temps que je serais
à la Coustine, je pourrais toujours
y aller.

Il y a un détachement ~~de~~ notre
régiment qui est parti mercredi dernier
pour le dépôt et de là ils devaient
aller au feu.

Nous ne tarderons pas de partir
aussi. Vivement que nous allions
repousser les Allemands chez eux
que nous ayons la paix et que le
Sacri-Coeur règne ensuite en France.

En souhaitant à tous bonne santé
et bon courage je recevez chez parents
et toute la famille mes meilleurs
sentiments d'amitié,

Votre fils et père qui vous embrasse,
J. O. M.

Camp de la Courtoine, le 22 novembre 1914,

Cher Monsieur le Curé,

C'est avec plaisir que j'ai reçu votre lettre dimanche dernier. J'ai bien vu dans ce que vous me disiez que vous aviez toujours de bons sentiments pour moi. Quant à moi, je pense encore souvent à vous surtout dans les mauvais quart d'heures.

Au jour d'hui je ne pourrai aller à la messe et c'est bien avec regret car nous sommes de piquet pour toute la journée.

Ici c'est l'hiver en plein; hier il a tombé une bonne couche de neige. Nous ne pouvons plus faire d'exercice.

Il y a un détachement de notre régiment qui est parti il y a une dizaine de jours. J'étais désigné pour ce premier départ. J'avais tout préparé pour partir mon sac était monté quand il a arrivé une dépêche disant qu'il ne devait partir que 180 hommes sur 400 qui étaient désignés. J'ai entendu dire qu'ils étaient dirigés du côté de Reims.

Je fais tous jours mon possible pour remplir mes devoirs de chrétien. Matin et soir c'est rare que j'oublie ma petite prière. Si je manque à la messe c'est le service qui me retient.

Je vous quitte, cher Monsieur le Curé en attendant que nous partions sur la frontière pour repousser ces sales Russes.

Je souhaite que vous êtes tous jours en bonne santé et que vous ne m'oubliez pas dans vos prières.

Recevez cher Monsieur le Curé mes salutations les plus empressées
Vostre très dévoué
Lamp

Camp de la Courtoine le 1 décembre 1914,

Chers parents,
et toute la famille,

Je réponds à votre lettre datée du 25
et que j'ai reçue samedi soir, en même
temps que le sac, ~~le~~ ^{le} mouchoir
et le mouchoir.

Je suis heureux que vous êtes
tous en bonne santé et que Berthe
est rétablie.

J'ai reçu ce matin une carte de Pros-
per qui me dit que la neige fait son
apparition. ^{comme à Pauvigny} La neige ici aussi les 3
jours mais maintenant il fait bon,
il ne fait pas froid. A ce jour d'hui il
fait un beau soleil pour le 1 décembre
il faudrait que ce temps continue.

Aujourd'hui soir j'ai sorti avec Emile Laurent
à la Courtoine. Voilà 15 jours qu'il est
au camp. Il est à la section de mitraille-
seuses du 155^e régiment de Benoit.

Il m'a appris que Charles Jaquet
était tué et que au contraire Henri Pigeon
était prisonnier. Nous avons descendu
ensemble avec Paul Poinot en ville.

Emile part aujourd'hui soir pour
St Brieuc, le dépôt du 155.

Dans les quelques mots que Marie a
écrit dans la lettre, elle me dit que maman
est en train de faire les saucisses; cela m'a
fait venir l'eau à la bouche car je
goûterais bien moi aussi des cochons.

J'ai eu cette semaine-ci une lettre de
Maurice Jaquet me disant qu'il se nous
retrouver au régiment et une autre de
Berthe le 27. Et une carte de Michel.

Je vous quitte en vous souhaitant à tous
bonne santé et bonne nuit;

Recevez chez parents et toute la famille
une sincère affection de votre fils et frère,

Je vous en embrasse
Joseph

Camp de la Courtoise le 10 Décembre.

Chers parents,

Je profite que nous sommes de repos pour
vous écrire ces deux mots. Ce matin nous
avons été au tir et l'après midi nous
avons fait le nettoyage du linge de corps.

J'ai ^{sovi} nous avons senti de l'exercice
canardé. C'était comme un orage il
a tombé des grêlons avec accompagnement
de tonnerre. Pour le moment nous
sommes assez bien nourris. J'ai grand
appétit en rentrant de l'exercice qui est
ce que je mange comme rabbit de ratat.

Je suis mieux portant qu'il y a un mois
dans le moment de la courtoise je
n'étais pas très bien, sans appétit en plus
me et pour moment des parts de côté

Je n'ai pu en des nouvelles de chez
vous il y aura samedi 15 jours. Je vous
ai envoie ma photo. Vous me direz
si vous l'avez reçu. J'ai reçu ces jours-ci
des lettres de M^{re} le Cui, de M^{re} Moncaux
et de Charles me disant qu'il est dans
le Pas-de-Calais et qu'il n'est pas en
danger. J'ai répondu aussi à Charles.
Lundi dernier nous avons fait
marche militaire. Nous avons empor-
té pommes de terre et viande crue que
nous avons fait cuire à la grand halte.
Demain il doit encore faire marche
de 22 km. Je vais souvent voir Paul
Point de Cléry qui est au 63^e
d'infanterie il est caserné à 15^{me} de
notre bâtiment. Il y a un détachement
du 110^e qui est parti mardi dernier, il
était caserné vis à vis de notre bâtiment.

Vous ne m'avez pas encore dit si on
avait encore l'eset du bétail à Saurigny.
Il est bien à songer d'après ce que
la queue persiste.

Dimanche dernier nous avions revue
d'armes et de cantonnement par le
capitaine. Il m'a été impossible
d'aller à la messe. L'après-midi
j'ai monté avec Martin mon
camarade de dit de Horville à l'église
de la Courtine pour dire mon chape-
let.

Je vous ~~vous~~ quitte, chers parents
en souhaitant à tous bonne santé
et bon courage. Dans l'attente d'une
lettre recevez mes sentiments d'amitié.
J'embrasse papa, maman, Ruth, Marie,
Loruis et tous les enfants sans oublier mon
pilleul.

Votre très dévoué,

Jouel

Camp de La Courtine le 27 Décembre 1914.

Chers parents,

Je profite de cet après midi de repos pour vous écrire ces deux mots et vous souhaiter en même temps mes meilleurs vœux pour 1915. Je viens de rentrer de permission de 3 jours pour Noël. J'en ai profité pour aller voir Benoît à Bourges. Jeudi dernier le sergent demandait les permissionnaires pour 3 jours sans aller plus loin que Paris. J'ai pensé tout de suite à aller à Bourges voir Benoît et le soir même j'avais ma permission du capitaine pour Noël. Jeudi soir même j'embarquai à 5^h et j'arrivai le lendemain matin à Bourges à 3^h₁. Je n'ai pu entrer à l'hôpital qu'à après huit heures.

Vous pensez si Benoît a été bien étonné de me voir. Il était bré et venait de communier à la chapelle; je l'ai trouvé assez bien et va de mieux en mieux. Les infirmiers m'ont préparé le café au lait et à diner. J'ai été aussi à la messe des blessés avec Benoît et d'autres à la chapelle. J'ai visité ensuite la cathédrale qui est superbe. L'après-midi j'allais encore faire une visite à Benoît après laquelle j'assistais aux vêpres à N.D. Je me suis confessé après les vêpres.

Je me suis couché dans une maison bourgeoise me payant la somme de 2^l où j'ai pris un café au lait après avoir été communier à N.D.

Samedi après midi j'allais d'ici au revoir à Benoît et vers 5 heures je repartis pour La Courtine où j'arrivai ce matin vers 10 heures. Cela ne fait rien je suis tout de même fatigué car j'ai passé deux nuits blanches.

Quelle ne fut pas ma surprise en arrivant de permission de voir le 7^e qui attendait que nous descendions du train pour embarquer. J'ai dit au revoir à mes camarades et les voilà partis. Il paraît qu'ils sont renforcés des régiments sur le front.

Que c'est ma chance d'être en arrivant à la chambre d'être seul avec quelques camarades par compagnie. Il est probable que je n'attendrai pas de partir et j'ai bien eu de la peine d'avoir une permission car il était temps.

Je consacre cet après-midi à en voiler mes vœux de bonne année. Si il fallait affranchi je n'écrirai pas tant. Félicités à Maurice Jacquet à Rose M^{lle} Cuvé M^r Marceau à Jurbainville et à Maurice.

Je viens donc vous souhaiter mes chers parents mes meilleurs vœux pour 1915 bonne santé bon courage et que l'année se termine victorieuse pour nous.

J'espère bien que plus tard on se retrouvera tous réunis.

Mon camarade Martin m'a prêtés 15⁰⁰ pour faire mon voyage. Si vous pouvez les faire parvenir à mes parents puisque nous ne sommes plus ensemble. Voici leur adresse : M^r Martin, maire à Horville par Gondreville, Meuse. Vous n'auriez pas besoin de m'envoyer d'argent maintenant, j'ai encore une dizaine de francs. Mon voyage de Laigny ou Sézanne dépôt du 1^{er} dragons ~~me~~ ne m'a pas été remboursé soit 3¹.25. Nous avons tous payé en descendant à Sézanne. Celui de la Courtine à Bourges m'a coûté 7¹.19 aller et retour.

Je vous quitte, chers parents en vous souhaitant des temps meilleurs après ces terribles événements et que nous ayons en suite le règne du S. G. En attendant il faut paier.

Je dis mon chapelet presque quotidiennement. Bien le bonjour aux connaissances de Laigny et portez-leur mes meilleurs vœux pour 1915.

En attendant une lettre, recevez chez parents et toute la famille mes sentiments d'amitié,

Votre fils et frère qui vous embrasse,

Joseph ^{Martin}

Camp de la Courtine le 5 Janvier 1915.

Chers parents
A toute la famille,

Je vous écris ces quelques mots sur
le point de départ. Car nous allons
partir pour le dépôt à St Astier
le soir même à 5 heures. Nous
devions déjà partir dimanche
dernier. Il est arrivé une dépêche
que l'on ne partait pas.

Je viens de recevoir à l'instant une
carte de Berrit et espère aller
bientôt en convalescence.

Il est probable que nous irons
sous feu au feu. Nous allons
toucher des cartouches au dépôt
et acheter de nous équiper au
complet pour être propre à
aller au front.

Je joins à ma lettre un article de journal et 1000 de Pond de dim an de dernier qui
raconte la campagne d'un officier de l'armée de l'Est dont je vous envoie l'un avec le même sort.

Je n'oublierai jamais la Ste
Vierge dans les mauvais moments, et
les us les jours je prie mon chapellet
et dis ma petite prière. Car ce n'est
qu'en priant qu'on fait adoucir
tous ces maux.

Je vous quitte car nous partons
en souhaitant que l'on se retrouve
tous réunis après cette malheureuse
guerre et que nous ayons la Victoire.

Quand vous recevrez ma lettre, vous
m'avez peut être envoyé un paquet.

Je voudrais bien avoir des chaussettes
de laine et des chandus semelles pour
mettre dans les souliers. Jusqu'ici nous
avons les chaumons et les sabots que
nous avons rendus ce matin.

Je vous quitte chers parents en vous
souhaitant bon courage et bonne
partie dans ces tristes événements.

Je vous embrasse tous.

Votre fils et frère,

Joseph Henry

St Astier le 6 janvier 1915

Cher maman,

Nous venons d'arriver au dépôt de 73a St
Astier. Nous avons voyagé toute la nuit.
Hier comme nous étions sur les rangs
pour embarquer, le vaquemetee m'a
donné le paquet contenant le gâteaux
savoisins et chaussettes rouges, et
les lettres recommandées avec les dix
francs. Il était temps car un peu
plus tard, mon colis et lettre
auraient été retardés de deux ou trois
jours. Je te remercie donc chère maman,
de cet envoi. Il paraît que nous
allons renforcer le 135^e de ligne à
Angers. Je donnais ma nouvelle
adresse si nous partons d'ici.
Je t'embrasse tous,
Joseph Henry

Vendredi, 7 mai 1915,

Chers parents
et 1^{re} famille,

Je profite de
repos pour vous
donner de mes
nouvelles qui sont
toujours assez bon

Car une fois dans
les tranchées ce n'est
plus le moment d'écrire.

Surtout durant le bombardement
que nous avons eu la semaine dernière.
Avant nous avons embarqué en autobus
pour la France traverser le Nord
le Pas de Calais. Car nous aurons un
trist souvenir de cette campagne de
Belgique. Aujourd'hui il est
arrivé au régiment, car

Comme vous le savez nous avons
eu beaucoup de pertes presque la
moitié. Moi même j'ai eu un sou-
venir de ce combat, j'ai une légère
blessure au genou droit. Il y a une
balle qui m'a effleuré la peau.

C'est qu'il m'a fatigué encore
par la marche. Je ne vous donne
pas plus de détails sur ce combat
cela pourrait être ennuyeux pour moi
si la lettre était ^{envoyée} par nos
hep. ^{après de la} ^{envoyée.} Nous sommes pour quelque

jours au repos dans une ferme de
côté d'Arras et je ne sais pas où
l'on nous dirigera ensuite.

Je vous assure que je n'en menait
pas large pendant que les obus tom-
baient à nos pieds et que les balles
sifflaient au dessus de nos têtes.

Il y avait de quoi être démor-
talisé. Mais il y avait le le Bon
Dieu et la St Vierge qui me
redonnaient du courage et de

l'effroi. Durant ces mauvais quarts
d'heure je ne pouvais venir de
puir. ~~Mon saint Patron~~
Je puir aussi mon saint Patron
A chaque jour, comme c'est le
mois de Marie, je récite mon
chapelet. J'ai été assez bien protégé
jusqu'ici.

Ce matin j'ai communiqué à l'é-
glise du village, dans ces moments
où l'on n'est pas sur sa vie et
surtout le lendemain et faut se
mettre en garde et faire son
compte de Bon Dieu. Je me
suis confessé hier et l'aumônier
m'a dit que je pourrais communier
tous les matins. J'ai autant
que possible, j'ai trouvé toujours
une consolation, du courage et
l'espoir que je serai protégé du-
rant cette guerre et que j'aurai
le bonheur de vous revoir tous,
par la Sainte Communion.

Si au contraire il faut rester
sur le champ de bataille, je
mourrai pour Dieu pour la
France, pour la Patrie, pour mes
chers parents, frères et sœurs. Si je
n'ai pas le bonheur de revoir
ma famille, cher papa et chère
maman, veuillez me pardonner
toutes les fautes de gourmandise
de paresse, etc que j'ai commises
dans ma jeunesse.

Je vous quitte cher parents, car
voici la nuit en souhaitant que
nous aurons prochainement le
paix avec la victoire et que nous
aurons le règne du Sacré-Coeur.
Je suis en bonne santé et souhaite
que la présente vous trouve tous
de même. Dans l'attente de vos
nouvelles je vous embrasse tous.
Les bonjour à Saurignac à M^r le Curé.
J'espère que vous ne m'oublierez pas
dans vos prières. Recevez, chers parents
mes meilleurs sentiments de reconnaissance
de votre fils
pour la vie
Henri Joly

Le matin n. t. journal a passé
dans n. t. tranche de première
ligne

Lamedi, 29 Mars 1915,

Chers parents et P. P. P.

Je viens vous ramener des colis et
de la lettre de papa et de Louis que
j'ai vue ce matin au point du jour.
J'ai trouvé dans le colis, 2 pains
de chocolat, saucissons
et bonbons et dragées. ce dont je ne
m'attendais guère. Je m'attendais
plutôt à un colis que Rose m'a
dit qu'elle m'envoyait avec un
cornet de dragées de Marie Amiel.

C'est, ici, en première ligne que
les colis devraient toujours arriver,
là où l'on ne peut rien acheter.
L'on est bien content de trouver
ces quelques douceurs, saucissons
et chocolat changeront un peu
de l'ordinaire qui pour le mo-
ment n'est pas épouvanté. Car en
première ligne nous ne sommes
pas bien ravitaillés. Nous avons
la soupe toute froide à minuit
et il faut faire une dizaine de
kilomètres pour la chercher dans
des boyaux interminables. Car
les cuisines sont bien en arrière
des premières lignes. Et puis
le rata aussi la viande tout
est froid. Maintenant j'ai plus
d'appétit qu'il y a une quinzaine.

de jour, je n'ai plus tant de dyspnoë.
Celui qui nous réchauffe tous les
matins, c'est la grêle ou eau de
vie la plus souvent du rhum,
car nous en avons une assez bonne
goutte. Cette nuit dernière, notre
section a fait un boyau entre
notre ligne et celle des boches.
En cas d'attaque et que nous
irions de l'avant nous dis-
tions par ce boyau. Nous ne
dormons presque pas la nuit car
si l'on ne nous fait pas travail-
ler, il faut ^{se tenir} attentivement, car les
boches nous attaqueraient assez
souvent pour reprendre le terrain
qu'ils ont perdu, mais il n'y a rien
à faire, c'est au contraire que
nous remènerons chez eux.

Encore une fois merci de ce

J'ai lu aussi les quelques lignes
de Louis. Ne me dis pas grand
chose. Je voudrais bien qu'il me
fasse une petite lettre comme les
miennes. Car les lettres que je
vous envoie, ont la taille avec
les 4 pages pleines. J'ai aussi appris
par Benoit, qu'il avait encore un
mois de prolongation. Masson a écrit
aussi. Vous allez avoir de l'ouvrage
si la section va commencer. Je
vous envoie aussi à Benoit. Je dis
toujours mon chapelet et prie la
St Vierge et le Bon Dieu qui
m'ont protégé jus qu'ici, qu'ils me
gardent jus que le fin de cette guerre.
Je suis toujours en bonne santé et
souhaite de même pour vous tous,
Dans l'espoir que vous ne m'oublierez pas
dans vos prières si vous en faites toujours.
Bonne nuit pour la bonne nuit à - vis de l'ennemi.

Sauvigny, 31 mai 1915. — Mon cher Joseph. J'ai reçu hier
seulement, c'est à dire huit jours après, ta lettre datée du jour de la
Pentecôte. Or, la poste n'est pas trop précieuse. Je prends bien
part à toutes les peines, mon cher enfant, je redoute que, dans ces
combats insupportables auxquels tu prends part, qu'il ne t'arrive
malheur, mais je fuitous toujours le bon Dieu et la St Vierge de te
protéger au milieu de tant de dangers. Je devrais plutôt dire
que nous prions, car depuis la guerre, nous récitons tous les jours,
l'office, le chapelet à l'église; nous demandons à Dieu de
protéger nos soldats à cette Dame de Lourdes de les bénir de leur
victoire, et tu peux compter que, de mon côté, tu
as la bonne part dans nos supplications.
Continue aussi de faire de tout ton cœur. Je suis bien heureux
de t'entendre dire que tu récites ton chapelet tous les jours. Le chapelet
est vraiment la prière la plus agréable à la St Vierge, puisque

c'est elle-même qui l'a fait savoir à Lourdes. Elle disait la
bonne petite Bernadette de venir avec elle à la grotte lui réciter son
chapelet; qu'elle suivait elle-même seule le chapelet qu'elle portait
suspendu à son bras, et elle souriait doucement quand la petite
murmurait pieusement ses Ave Maria. Espérons donc que la
St Vierge, en récompense de ta piété, te protégera. — Que si il t'arrivait
malgré tout, quelque accident, il ne faudrait pas te décourager.
Tu te souviendrais que la St Vierge disait entre autres belles paroles à la
petite Bernadette: « Mon enfant, je ne vous promets pas de vous
rendre heureux en ce monde, mais je vous promets, si vous êtes sage,
de vous rendre heureux dans le Ciel. » C'était bien la plus belle
promesse que la St Vierge put faire à cette bonne petite. Prenons-
la pour nous, et souhaitons avant toute chose qu'elle réussisse

brunous, à quelque moment de notre vie que Dieu nous appelle
à lui. Continue aussi, mon cher enfant, de communier le plus
souvent que tu pourras, et fais l'impossible, au moins, pour te
conserver à tout moment en état de grâce....

Jesavais que tu avais été blessé. Tes parents m'en auraient dit.
Heureusement que la blessure n'était pas grave et que tu n'en
as pas beaucoup souffert. Dieu veuille que ce soit la seule.

Il paraît que Marcel Bertrand est bien malade de la fièvre
typhoïde. André Marc, qui était à l'hôpital depuis un bon moment,
est reparti pour la forêt les jours derniers. Charles Bigotte a été
lui aussi, blessé, mais à la main. Il n'a pas pu fuir. Raymond
Vincent a été blessé aussi, mais plus légèrement. Toutefois il n'est
pas en danger. Ton père dit beaucoup mon bon mercredi.
Fais attention, mon ami, mon cher enfant, de tout mon cœur.

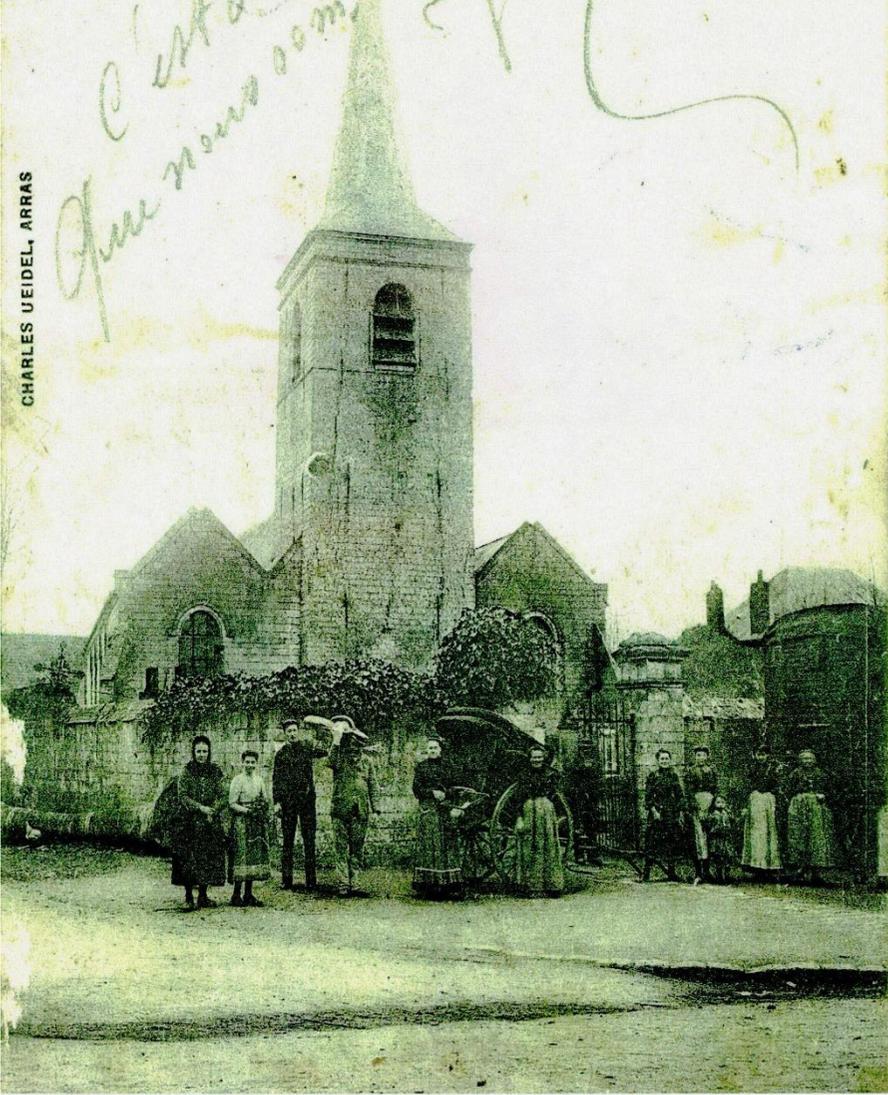
Cher
de
de

Compagnie militaire
Corporal Henry Fitch
155^e Régiment d'infanterie,
4^e Cie, 1^{er} bataillon, 8^e compagnie.
Cherbourg 67.

État Civil
Ligadier Marché
4^e Cie Artillerie
14^e Batterie
Lieutenant
d'infanterie
Lecteur 96

CHARLES UEIDEL, ARRAS

9 - TINCQUES (P.-de-C.) - L'Eglise



*C'est dans ce village
que nous sommes contommes
parfois*

*Bien en voir tous les deux Louis et Marie. Ils ont leur place
Cher père. Nous espérons que la suite de P. y*

CORRESPONDANCE

*N'ai reçu hier la carte
de Blanche, mais tu
ne m'en dis pas bien long.
On devrait m'envoyer
de la suite lorsque l'été
comme celles que j'en ai
nous. Les bonjour à Marie
et Bonne, santé à tous
aussi. Tu en pourrais
donner que ce soit
Louis et qui m'as
Henry*

CARTE POSTALE

ADRESSE

*M. M. M. M.
Louis
Laurigot
Moulin.*

Imp. D. A. Longuet, 250, Faub. St-Martin

Marsade 2 Juin 1915

Chers parents et toute la famille,

Excusez-moi si je ne
vous ai pas écrit plus tôt, car
voilà déjà plusieurs jours que je
ne vous ai donné de mes nouvelles.
Etant aux tranchées on a du
temps de libre quand les boches
nous laissent tranquilles. Mais ici
au repos ce n'est pas la même chose
on nous fait agir toute la
journée, le fusil et les rétro.
Si bien qu'on n'a guère de loisir.

Nous sommes toujours au repos
depuis 3 jours. Cette nuit nous avons
changé de village. Je suis
toujours en bonne santé et sur-
hante que le présent vous trouve
tous de même. J'ai reçu ces
jours-ci une lettre de Charles me
disant qu'il avait changé de
cantonnement et qu'ils marchaient
tous les 2 jours.

Je crois que nous allons changer
de secteur. On parle d'aller en
Mélié ou en Albac en fin je ne
sais pas où. Nous ne savons
où nous allons que quand nous
sommes arrivés. Un peu de
repos en passant, cela fait
du bien, car on commençait à
en avoir assez ^{de} la phase d'abus

que les boches nous envoient
la semaine dernière.

A cette heure nous sommes can-
tonnés chez le maire du village
qui est aussi médecin, il a l'air
bien aimable. Il ne fait rien d'en-
droite car nous n'étions pas bien
vieux. Nous sommes toujours
à dans le Pas de Calais dans
un pavillon assez joli avec
une gare.

Jules Drouin de Blancherville
m'a écrit aussi ces jours-ci, mais
je ne le connais pas très bien.

Octave Coste m'a écrit me
disant qu'il vendait bien et
à la guerre pour dixingole
des boches, mais s'il s'était il
ne serait pas si fier.

Voici l'Habé qui se met aussi
de la partie, peut-être aussi
l'Amérique, ce qui va alerger
la guerre probablement; car
on commence à en avoir assez
surtout nous les combattants
souhaitons que cela finisse
le plus tôt possible avec la
paix et la victoire et que nous
rayons le régime du Sacré Cœur.

Bien nous avons dit à la Mère,
je vous quitte, chers parents,
en attendant qu'on se revienne
tous en famille et dans l'espoir
que vous ne m'oublierez pas dans
vos prières. Le bonjour à l'ami
Recevez mes meilleurs sentiments de
reconnaissance et d'amitié
Votre fils et père qui n'oublie pas ses parents
H. enut

Vendredi 4 Juin 1915.

Chers parents, frères et sœurs,

Je vous envoie ces quelques
lignes pour vous dire de ma
nouvelles. Je me porte toujours bien
et souhaite que le présent vous
trouve tous de même. Nous sommes
toujours au repos dans le
même village du Pas de Calais
depuis trois jours. Tous les jours
nous faisons un peu d'exercice
pour nous desamuser. Nous
allons à un kilomètre du village
comme exercice ce n'est point

fatigant, nous faisons la pose
et nous rentrons ensuite.

Hier il y avait fête pour le
régiment. Nous avons fêté Jeanne
d'Arc. Comme sa fête tombait
un jour que nous étions en tranchée,
il était juste que nous le
faisons au repos. Donc hier
il y avait grand-messe dans un
village avec le concours de la mu-
sique. Nous avons chanté les
cantiques à l'héroïne. L'harmonie
de la 11^e division qui a le grade
de capitaine nous a retracé la
vie de Jeanne d'Arc. Nous avons
eu un temps splendide pour cette
petite fête. Il était bien juste
que nous fissions la sainte héroïne
qui espérons, sauvera peut-être la

Tranquille encore une autre fois,
Voilà plusieurs jours que nous sommes
dans ce village. Chaque fois
que nous arrivons dans un pays,
ma première pensée est ^{de} pour le
clocher. Mon premier desir est
d'aller faire une petite visite à
l'église. C'est donc ^{pour cela} que chaque
soir je vais visiter mes chapelains.
Ce matin, en renouvelant mes
devoirs de chrétien, j'ai communiqué.
Il y avait bien des soldats qui
faisaient aussi leurs devoirs.
J'avais déjà communiqué deux fois
il y a trois semaines avant que
d'aller aux tranchées d'Anvers,
en attendant de la bataille de
Belgique.

*Il y a tout près du village un
champ d'aviation. Nous avons été
voir attérir et partir les aéroplanes
ce qui est très intéressant.*
Il paraît que nous partons
d'ici ce soir on dit que nous
allons en Italie ou en Alsace.
Mais ce ne sont que des bruits.
Je vous quitte chers parents
en attendant la paix et la victoire
et qu'on ait le bon heur de recevoir
Dans l'espoir que vous ne m'ou-
blerez pas dans vos prières pour
en bonne tous.
Bonjour à l'amour éternel
Recevez chers parents mes
mes meilleurs sentiments de
reconnaissance

Votre fils et père
Henri qui n'oublie jamais prières

1/
Mercredi, 9 Juin 1915

Chers parents, frères et sœurs,

Nous sommes toujours au repos
c'est pourquoi j'en profite pour vous
écrire cette petite lettre. Hier soir
nous avons fait faire des boyaux
de renfort pour faire des attaques.
Nous avons travaillé toute la nuit.
A nous sommes rentrés aux canton-
nements au point du jour, et
nous nous reposons toute la jour-
née en attendant qu'on nous
emmène en première ligne.

2/
Hier après-midi nous avons eu
de l'orage, il a tombé une petite
pluie. Mais aujourd'hui le
temps est reparé, il fait bon.
Vous devez être en ferveur de
cet beau temps. Là, le soir doit
bien sécher. Les travaux mar-
chent leur petit train, vous avez
renté du bois. Le ubuchage d'aujourd'hui
est terminé, a ce que m'a dit
Marquie. Je vois que les
travaux se marchent bien si
vous avez acheté une nouvelle fau-
cheuse. Bien des tristes nouvelles
de Lassigny, Marcel Bertrand
est mort, il était donc à l'hôpital
de Méry, Henry Bernage aussi.
A bien d'autres aussi malheu-
reusement.

Je pense que vous ne m'écrivez pas
souvent, il y a cependant assez de monde chez
nous. Je sais bien que vous avez beaucoup d'affaires
Marius Jacquet a été de la ^{d'aujourd'hui}
veine d'aller en Italie, cela lui
fait un beau voyage. Je n'ai
plus de nouvelles de lui ni de
Valentin Dudard ni de Vincent.

Emile Langand a dû être
heureux de lire ma lettre. Si
c'est qu'il est si malade, je
comprends bien qu'il ne peut pas
me répondre. Il aura bien travaillé
dans sa vie. Nous avons repos
aujourd'hui toute la journée
les autres jours, nous allons à
Venise qui n'estait pas trop
fatiquant. On fait des jeux et
un quart d'heure d'exercice.

Je suis bien heureux de voir
Camille Pretat avant hier, car
c'était la première connaissance

Bien le bonjour à E. Langand et portez lui
toutes mes amitiés. A quel point est dérangé le plus tôt
possible.

que je me contentai depuis que je
suis en campagne. Je l'avais
vu aussi à Choloy quand j'avais
conduit les vaches pour la requisi-
tion. Je ne sais pas si vous re-
cevez bien toutes mes lettres, c'est
rare que je passe un jour sans
vous écrire. Je n'en envoie pas la
moitié de ce que j'envoie. Il y en
a de Sauvignif. A des encreux
qui ne m'ont jamais répondu.

Je n'ai plus qu'un d'argent car du-
rant ce repos, j'ai acheté bien des
choses que l'on paie assez cher.
Je me porte toujours bien. Les souhats
de même pour vous tous. Bon jour à
Sauvignif. Dans l'espoir que vous ne
m'oubliez pas dans vos prières pour
embrassez tous. Votre fils et père, que
n'oubliez pas les siens, Henry Joseph

Dimanche 13 Juin 1915

Cher parents, frères et sœurs,

Excusez-moi si j'ai été plusieurs jours sans vous écrire; c'est aujourd'hui dimanche, j'ai profité pour vous remercier ces quelques mots et vous donner de mes nouvelles qui sont assez bonnes.

Je suis toujours en bonne santé, mangant bien et travaillant comme d'habitude. Je viens de recevoir à l'instant une lettre de ma marraine de Gouvaincourt, je crois qu'elle ne me répondra pas, elle vient

déclaré tout de même. Elle s'excuse en me disant qu'elle a du soigner son père, qui a eu une chute cassée par une charrue qui était en balles en conduisant le fumier et qu'il avait été traîné. Elle me dit que papa n'a pas été mobilisé, il est réformé. Ça a bien de la chance de ne pas être à la guerre, car j'en vois passer de bien vieux patients, des hommes de 65 ans qui sont portés de l'eau en première ligne. Elle m'apprend aussi qu'il y a plusieurs soldats blessés en convalescence à Gouvaincourt, Armand Viard, Henry Gaudet qui est de ma classe, Justin Bernabé et Albert Baumann. En fin je vois qu'elle a peur de moi en m'écrivant et qu'on ne m'écrit pas.

De ce moment, nous sommes toute
notre action, de communication dans
un boyaux qui conduit au général, en
première ligne. Nous sommes un ou
deux hommes distancés dans le
boyaux. Quand, il y a des plis
pour le général, on se les passe
l'un à l'autre. Nous sommes
deux ensemble dans une bonne
cage où nous avons passé une
bonne nuit. J'ai pourtant été de
deux fois pour porter les plis.

Il y a aujourd'hui 15 jours que
nous sommes sortis des tranchées.

Ces jours-ci nous avons fait des
boyaux pour l'évacuation des blessés.
Dans le système-ci on nous sommes
il se fait des préparatifs pour une
attaque qui décidera de tout.

Avant hier j'ai reçu ensemble
2 lettres de Charles et de Rose. Elle
m'a dit qu'elle va faire dire une messe
pour nous de jeudi en huit, et que
Benoît va faire une seconde visite
à Chaumont. J'ai appris aussi que
Charles s'était rencontré avec son frère
et qu'ils n'ont pu que se dire bonjour
sans pouvoir s'arrêter. C'est dommage.
Je vais visiter les prisonniers de la messe
sur un petit parcimonie du soldat que
l'ennemi donne. Je vous salue et
le présente vous trouve tous en bonne
santé. Les boyaux à M^r Cui, à
B. Langard. et à tout Lamiémy.
En attendant la fin de cette guerre,
et qu'on ait le bonheur de se revoir,
je vous embrasse de cœur dans l'espoir
que vous ne m'oublierez pas dans vos prières
Votres fils et frère qui vous aime J. Lamiémy

~~qui s'agissent de la mort et d'argent.~~
Pendant toute la journée d'hier
le bombardement n'a pas quitté
depuis midi jusqu'à la nuit. Et
surtout durant ces mauvais
quarts d'heure je n'ai pas bougé
de mon ^{lit}, il en a, aussi tôt qu'un
obus tombait à côté d'eux, qui
se sautaient de tous les côtés; il
y a un camarade de nos escouades
qui a été tué dans ces cir-
constances, je sais bien qu'il était un
peu froussard. Malgré l'inten-
sité du bombardement nous
n'avons qu'un en de pertes à la
compagnie, quelques tués et blessés.
On ne peut s'imaginer la secousse
par la vitesse de l'obus qui tombe
près de soi. Et puis c'est la fumée
aussi qui asphixie.

~~car on ne peut pas mourir sans avoir
eu un moment de vie et de joie
et de bonheur. C'est pourquoi
je vous assure que dans mauvais
moments, je ne pouvais cesser de
prier d'invoquer mon St Patron,
la St Vierge qui m'ont bien protégé
jusqu'aujourd'hui et qui je l'espère bien
me garderont jusqu'à la fin de
cette terrible guerre. Il paraît que
nous serons relevés ce soir, ce ne
sera pas dommage. J'ai peu
sauvé un peu d'argent pour
quand nous serons au repos,
Je suis toujours en bonne santé
souhaité de même pour vous tous,
Vivement la fin de tous ces
maux et qu'on ait le bon heur de
se revoir tous en famille, car voilà
déjà un petit quart d'heure que je
vous ai quitté ce matin du 3 août 1946
départ qui a été trop brusque! Adieu
Je vous embrasse de cœur, Henri [Signature]~~

Les Francheis le 7 Juillet 1915

Bien Chers amis

Je viens aujourd'hui prendre part aux
douloureuses peines que vous éprouver en
apprenant la mort de votre Joseph mort
en trave sur le champ de bataille.

J'ai toujours été très bien avec lui pour
qu'à l'heure de la mort je l'oublie
Il n'est que de juste qu'aujourd'hui je
prenne par à vos peines en vous offrant
mes meilleurs condoléances

J'ai appris la mort par papa et j'en ai été
très peiné c'est par cela que je vous écris
J'espère que le Bon Dieu aura eu pitié de
sa pauvre âme et que la Cris St Vierge lui
lui aura gardé une place près d'Elle dans le
ciel qui après avoir eu une conduite aussi
sérieuse qu'il en aait une la porte du
Paradis lui aura été ouverte bien grande
Je ne veux pas vous parler plus long temp.
Pour aujourd'hui je suis toujours en bonne
santé et dans ces fameuses Francheis
Avec vous je recite le De profundis et

prie pour le repos de son âme

Recevez les amitiés et les plus sincères
condoléances d'un ami

Zigette Charles
167 Reg d'inf 2 bat on
7 Compie 1^{er} section
secteur Postale n° 168



Mon bon Monsieur Henry
Je tarde trop, à mon avis, à répondre à votre
lettre. Et cependant, combien nous avons
toutes été de cœur et de pensées avec vous
et tous les chers vôtres. Le bon Dieu a
voulu que vous payez la dette du sang
complète, puisqu'il a appelé à lui
votre fils Joseph. Dieu choisit bien
les épris, et l'obédience ce sont les meilleurs.
Il veut les faire jours tout de suite
à l'aube de leur vie, de celle qui
ne finit plus, là, où l'on est en
paix, en plein bonheur en vérité
c'est la vraie vie, vous le dites bien;
et l'Élu peut vous dire = Ne me

cherchez pas parmi les morts, je suis
vivant pour L. Sterni!
Et sa mort glorieuse pour notre pauvre
France, course de honneur toute sa
famille.
Combien votre lettre si chrétienne
me a édifiée. Si tous les français
étaient comme vous, nous serions bien
plus sûrs de la grande victoire. Hélas!
trop nombreuses sont ceux qui ne
compréhendent pas la terrible leçon
que nous vivons. Il faut prier
pour eux.
Au milieu du malheur qui vous
touche et votre douloureux sacrifice
voilà un petit rayon qui éclaire
votre cœur. La réforme de notre si
bon ami Nivoit. Il est resté tel
parmi nous. Il nous a laissé un
si bon souvenir. Sa place est tou-
jours vide. Je vous assure bien

qui une fois la paix revenue, nous
essaierons de mettre à réalisation
un plémirac à Wonsigny - et
une visite chez vous dont nous nous
trouverons très honorés. C'est si rare de
rencontrer une famille foncée-
ment chrétienne

Merci de votre livre qui nous intéresse
vivement. Il ne nous fait pas oublier
nos ennemis barbares et cruels.

Adieu cher Monsieur Benoit. Toutes
agées à toute votre famille nos
meilleurs compliments et
gardez en pour vous la plus large
part.

L. Lullier

23 juillet 1919
Chassy les Nozon

II
ON EST FORCÉ DE CROIRE...

Voici, à propos du retour unanime à la foi, un témoignage très humble, mais combien net et précis.

Disons d'abord que Pierre V..., un brave chasseur à pied, comptait bien, libéré du service cet automne, aller reprendre, dans son village de Charente, son métier de charron. La guerre éclate et Pierre V... ne cesse alors, de l'est à l'ouest, d'aller partout où on se bat. Jamais une plainte. Héroïque sans le savoir, il constate simplement et gaiement :

« Les manœuvres sont un peu plus longues, cette année ; mais ce sont de bonnes manœuvres ! »

Et voici la lettre qu'il adresse à sa sœur, jeune servante :

Chère sœur, je suis en bonne santé. La mort ne veut pas de moi.

Samedi, à midi, un obus est tombé à deux mètres. J'ai été couvert de terre, mais pas une écorchure ! Quand on voit ça, ma sœur, on est forcé de croire à une providence de Dieu ! Tu peux être sûre qu'en ce moment, il n'y a ici ni païens, ni incrédules. Tout le monde est content d'avoir cinq minutes pour les passer à l'église. Avant la guerre, beaucoup avaient honte pour se mettre à genoux et faire le signe de la croix. De ceux-ci, on n'en trouve plus maintenant. Le dimanche, si on est dans un pays où l'on peut aller à la messe, il n'y a jamais assez de place. Après, on est heureux ; ça donne du courage ; on se sent beaucoup plus fort.

De tout cela, ma sœur, tu ne te fais pas idée et tu ne peux pas l'en faire, car tu ne vois, où tu es, aucune trace de la guerre. Il faut, comme moi, traverser des pays entièrement brûlés. La cathédrale de Reims, celle d'Arras, la ville d'Ypres, je les ai contemplées de mes yeux : C'est à pleurer de voir comme c'est fait ! Mais ça n'est rien en comparaison des hommes étendus sur le champ de bataille. C'est ici qu'on entend des cris et des appels aux mères.

Si on devait s'attendre à tout ça, on serait vaincu d'avance. Nous tournons la tête, en rendant un dernier salut au camarade...

Remercie tes demoiselles de ce qu'elles ont fait pour moi. Je ne suis pas gras, mais il y a du courage. — Pierre V...

CHARLES FOLEY.

Extrait de L'ÉCHO de PARIS
du 3 janvier 1915
Joseph Henry

Horville le 18 Juillet 1915

Monsieur Henry

Je reçois à l'instant des nouvelles de mon fils, me disant qu'il avait écrit plusieurs fois à votre fils Joseph et que ses lettres lui étaient revenues. Serait-ce qu'il serait encore souffrant, et qu'il serait évacué du front, où est-il changé de régiment ce qui n'est pas rare aujourd'hui. Veuillez donc si il vous plaît Monsieur Henry, me donner des nouvelles de votre fils, que je puisse les transmettre à mon fils

qui sera heureux d'apprendre
par la bouche même de ses
parents, depuis leur séparation
les ennuis et les soucis qu'il a
du endurer jusqu'aujourd'hui
ainsi que son adresse / Reg.
Bat. et Comp.) Secteur postal
Mon fils est actuellement
sur le front (2: Bat. de Chat.
à pied, 2: Comp., 3: Section) Secteur
postal 168, il a eu beaucoup
à souffrir en Belgique où il a
été blessé à la jambe et à la
main par des éclats d'obus,
aujourd'hui il est au lazaret
où il manque totalement
d'eau, et où les vivres arrivent
difficilement, étant pour ainsi

dire mêlé aux Allemands,
Lorsque vous écrirez à votre
fils, dites lui que Clément
Mattié a toujours eu pour
lui une très grande affection
qu'il pense très souvent à lui
et que lorsque l'occasion se
présentera, et à aller lui rendre
à nouveau cette main, et
raviver cette amitié que cette
funeste et terrible guerre n'a
pu que fortifier.

Dans l'attente que vous
voudrez bien accéder à mes
désirs, Saluez agréablement
sieur et madame, mes sou-
haux et sympathies.

Cl. Mattié

Que votre lettre nous a fait plaisir
à tous, mes bons amis! nous pensons
si souvent à vous, et si souvent avec
nos vœux de vous. Je me propose
de vous écrire vaillant vous prouver
que nous ne vous oublions pas et
aimons très desirons de savoir ce que
vous faites et ce que vous désirez.
Et avant, nous sommes bien curieuses
de savoir que les vôtres sont assez bons
que même chez Dumort et que même
surtout le prochain conseil de ne
pas trop se fatiguer. Et puis enfin
vraies nos félicitations pour la venue
du troisième garçon! bravo dans
les excellentes familles comme les
vôtres. Les chers enfants sont trop bien
pleins pour qu'il en manque

Que le bon Dieu vous bénisse vous
et les petits, qu'il vous envoie grâces
bénédictions et prospérités et santé.
Assurez vous s'il se peut à vos Parents ne
nous oubliez pas près de eux
Ici, nous allons bien. Nous nous intéressons
largement aux graves événements de
France. Nous souhaitons ardemment la
fin de tout de mal et de peuples
de bon nous verra la paix glorieuse.
mais non pas plus de mal.
Nous avons toujours notre dépôt de
soldats, il y en a toujours plus ou
moins. Le tiers nous envoie de
embourgeois de mal. C'est dans les départ.
Le Sergent Georges Ponsard. Il a été
réformé n° 1 depuis plus d'un an
je l'ai gardé. Si serait il allé sans
pays, sans famille, avec une pension
de 208 fr et estropié. Il est courageux
travaillant, nous rend de grands
services. Il se maintient tel que vous

L'avez connu. Très sérieux, profondément
chrétien, excellent caractère. Je vous assure
que vous l'appréciez du plus en plus
la connaissance de son caractère. Mais j'ignore
qu'il fera un jour un bon Mari
Il est malheureusement sans nouvelles
des siens, c'est triste, on peut
avoir beaucoup de raisons légitimes
sur faire beaucoup de soucis.

Amédée Desjardins écrit de Soreby en Angl.

Je suis sûr que votre fils Jean est un
vrai petit homme et notre ami
Jaquet (Désiré) comment se nomme
le dernier? Je suis sûr qu'il est aussi
gentil que ses frères.

Vous surveillez l'autant plus que les
bras doivent mourir chez vous comme
chez nous. Nous n'avons plus guère
et si le vicieux du sergent qui a agité
à ces **Démocrates** à Bassailles à la culture
vous nous serons associés avec
des fures, des pins et des signes insultés.
On a fait tout ce que l'on a pu et
nous avons pu sentir d'assez belles

révoltes. Nous avons même élevé des
Neans, nous avons 4 vaches, nous en
sommes toutes fières. Nous avons même
entrepris d'engraisser un porc: qu'en
dites vous de nos exploits? Lors le genre
nous ne serions jamais devenues aussi
satisfaites. Adieu qu'en finira-t-elle
dans cette affreuse guerre? Demandez
le bien à Dieu Souverain Maître de tout.
Bon jour beaucoup, beaucoup de bien se fait
mais quelle balance à établir entre ce
bien et un mal effroyable que l'on constate
trop souvent. Je vous envoie des pièces
prières à St Michel. L'archange que les
français ont toujours reconnu et appelé
le premier sergent de France. Soyons grand
de l'union dans nos alliés du ciel
Adieu mes chers Amis. Mes filles et
moi nous vivons pour vous envoyez
nos vœux et tous nos sentiments
affectueux

J. Leblond

2 Janvier 16

Chissy les Maisons

Honneur
 et gloire
 à l'Armée Française

Henry Joseph
 4^e Dragons
 12^e escadron
 1^{er} Peloton des Recrus
 3^e Escouades

COMPTOIRS
 FRANÇAIS
 4^e Dragons
 Lezanne
 Marne
 1^{er} peloton
 Prix: 10 Centimes
 Matricule 2495

Adresses:
 M^r. Didier 109 rue Valette Puteaux
 M^r. Henry Benoit 155 de ligne
 40^e division St Michel
 Armée de Chalons
 M^r. Henri Amiot 50 rue Louage
 Reims. Marne.
 M^r. Auguste Henry Sire
 Saunoy, Meuse
 M^r. Charles Amiot à Blanchesville
 Les Chantrains. H^t. Marne
 Borneau Léon
 160^e Inf^{an}
 Hôpital des Epithém
 Sallé 10 Rue Lhomond
 Paris (Lein.)

Henry Joseph,
 Prix du transport de
 Saunoy - Lezanne. 3^{fr} 25
 trois francs vingt cinq.
 Départ de Lezanne à
 Poitiers: mes linge est
 dans le sac à Latache
 6597

Dim. 30 août. 1914
 L. 31 sept
 M. 1
 Mer 2
 J. 3
 V. 4
 S. 5
 D. 6
 L. 7
 M. 8
 Mer 9
 J. 10
 V. 11
 S. 12
 D. 13
 L. 14
 M. 15
 Mer 16
 J. 17
 V. 18

Comptoir du temps
 Départ de Saunoy
 Arrivée à Lezanne 12 h
 Départ de Lezanne 5 h
 Arrivée à Lorraine 22
 Canton aux environs
 Manœuvres à pied

Henry Joseph
 Classe 1914
 Départ à Saunoy
 le 31 août. par
 Cognac, Bar, Vézins.
 Arrivée à Sezelle champenois
 le 31. soir pour et couché
 Départ de Sezelle le 1^{er} sept
 Arrivée à Lezanne le 1^{er} midi
 Départ de Lezanne le 2^e matin
 Par Melun, Orléans, Orléans, Orléans
 Orléans, Orléans, Orléans
 Poitiers le 3.
 Cantonnement aux environs
 de Poitiers le 4 jusqu'à

Comptoir du temps suite
 L. 19
 D. 20 Matricule
 L. 21
 M. 22 Surt 64289
 M. 23
 J. 24 Surt 52900
 J. 25
 L. 26
 D. 27
 L. 28 Matricule
 M. 29
 M. 30 6597
 J. 1 Logeur Vincent 167^e
 J. 2 Inf. 2^e groupe 4^e section
 J. 3 Caserne Maréchal Ney
 D. 4 Boul M^{te} d'Alb

Comptoir du temps suite
 L. 5 Adresses
 M. 6 Amiot Charles soldat
 M. 7 10^e escouade train des équip^{es}
 M. 8 6^e Co. Section n^o 2
 J. 9 33^e Corps. 1^{er} armée
 L. 10 Bureau Central Militaire
 D. 11 de Paris.
 L. 12 Henry Benoit Henri à
 M. 13 l'hôpital temporaire
 M. 14 n^o 3 rue de Baradie
 J. 15 Lycée impérial
 J. 16 Bourges Cher.
 L. 17 Valentin Oudard 25 B^{on}
 D. 18 Chassapied 11^e Compagnie
 L. 19 dépôt de Mantes
 M. 20 Latache

Maticules:
Lutte rouge,
Dormay,
L'Arrière,
Bourgeois,

Henry Joseph
135^e Infanterie
18^e Division
Secteur 67
4^e Compagnie
14^e Escadron

Fusil Maticule
87978

Léon Boncompagni
26^e Compagnie
Varemes les Nemours Nièvre
Maurin Clément 31^e Cie
37^e Inf. Océan Nièvre

Jacquet Maurice
61^e Artillerie
74^e Batterie
Châtillon sur Saône
par Rennes
Haut Vilaine
Charles Amet 10^e escadron
6^e Compagnie
Secteur C.V.A. n° 39
Secteur postal n° 96

Valentin Dudaud 25^e Bataillon
Chazeau pied 2^e Compagnie
2^e Section Secteur postal n° 119
Janni Romile 2^e Reg. d'Inf.
1^e Compagnie

Poinat Paul
4^e 1^e Compagnie 1^e Section
Bataillon de marche des
63^e d'Infanterie
Secteur postal n° 52
Hôpital temporaire n° 13
Grand hôtel
Juvigny sur Sautour
Secteur postal n° 128

Henry Michel
5^e d'artillerie a pied
18^e Batterie
Groupe Monts
Verdun (Meuse)
Dodin Jules
29^e Infanterie
2^e Compagnie 2^e Section
Secteur postal n° 128

Maurin Clément
2^e B^{on} Chasseurs a pied
12^e Compagnie
Dépôt de Bourges
H. Joly 106^e Inf.
2^e Cie 1^e Section
15^e Escadron
Vitré Haut Vilaine

Modèle d'enveloppe
Lettre aux parents.
Campagne France allemande
Envoi de
4^e dragons. 12^e escadron
1^e peloton des Recrus.
Stations a Migné, Saignes
Poste aux armées
a Monsieur
profession
a
Département
pas de timbre.

Joseph Henry
battu a l'infirmerie
le 26 février 1915
pour les pieds gelés
au soir
Sorti de l'infirmerie et
rentré le 15 mars a la
Compagnie quatrième
Nouvelle adresse de
Henry Bénédict
chez M^{me} J^{ne} Maillet
Corauxent a
Chassy les Mâcon
Saône et Loire

Arrivée a Bourges le
12 octobre 1914
Départ de la Bourges le
5 Janvier 1915 10^h
Bureau d'Hyg. Limoges
Pénance a St Aulnay
Départ de St Aulnay le
8 Janvier 1915 a 9^h soir
Par Bourges de St
Ruffec, Poitiers,
Châtelleraunt, Blois
Gorges Orléans
Stanislas Noirelle Sec.
Amiens, Abbeville
Boulogne, Calais
Dunkerque Hazebrouk
Belgique, Ypres, aux
tranchées le 19 Janvier

Guerre franco-allemande
 1914-1915
 Mes dernières volontés
 Je soussigné Henry
 Joseph 135 Infanterie
 18^e Division, 4^e compagnie
 1^{er} Section 14^e escouade
 Secteur postal n° 6 f.
 le quel est en ce moment
 sur le front, désire en
 cas de maladie ou de
 danger de mort être
 assisté par un minist
 tre de la religion
 catholique.
 Le 24 Janvier 1914
 Un patriote de France
 H. J. Henry

Guerre franco-allemande
 1914-1915.
 Les Métamorphoses
 Du Régiment
 Par un Gars de la
 Noeuse.
 Henry Joseph 4^e Dragons
 2^e escouade 1 peloton 40 jours
 3^e escouade
 Henry Joseph 4^e Infanterie
 2^e compagnie 3^e escouade
 de la courtoise 3 mois.
 Henry Joseph 135 Infanterie
 18^e Division 4^e compagnie
 4^e Section 14^e escouade
 Secteur postal n° 6 f
 sur le front.
 Une patriote française avec
 sa volonté de Dieu
 H. J. Henry

Poitiers
 La Courtoise
 La Courtoise

Dubat Joly 106 Inf
 2^e Compagnie 2^e peloton
 1^{er} escouade Vite de l'Allemagne

Louis Dejout 155 Inf.

Gamas H. 132 Inf.

Comte Henry Navillain

Henry Joseph 135 Inf
 4^e Compagnie 14^e Section 1^{er} escouade
 Secteur postal n° 6 f
 aux tranchées le 19 Janvier
 sortit des tranchées le 20 Mars
 traversé le Nord le Pas de
 Calais la Somme a pied
 Revenu par la Belgique par
 le Pas de Calais le Nord en
 Camion automobile et re aux tranchées
 le 26 Avril par un combat
 acharné des deux côtés.
 Blessé le 29 au soir durant
 une attaque, légèrement par un
 bal d'artillerie et à l'infirmerie
 Rendu en France le 3 Mars
 aux environs d'Etampes toujours
 dans le Secteur postal n° 6 f.

Prétat Camille
 Brigadier Majoral
 49^e Artillerie
 14^e Batterie
 2^e Groupement
 d'Artillerie Lourde
 Secteur 96

J. C. n° 825 au Bades
 gant 60. est
 a ma côté en dimanche

P. 1225 - à Lignières 27, 30
 entre Gustave Coussin et
 Veuve H. H. H. H.
 au Bades gant 60 n° 825

JACQUOT Charles Paulin

Né le 24-05-1886 à Sauvigny

Fils de Jules Gustave Jacquot, Scieur de long et Marie Rose Mathilde Thierry

Domicilié 18 Rue de Traveron

Célibataire

Journalier Ferrailleur, peau de lapin

Taille : 1,66 m Cheveux châains Yeux verts

Charles avait trois frères :

- Marcel Édouard né le 11/12/1888 et mort à la guerre en 1916.
- Firmin Edmond né le 5/11/1891.
- Louis Aimé né le 20/06/1897.

Décédé le 22/08/1914 à l'âge de 28 ans et 3 mois à Filières (54)

<http://www.sambre-marne-yser.be/> Bataille de Longwy

Repose au cimetière de : ?

Soldat de 2^{ème} classe

Croix de guerre avec étoile de bronze

154^{ème} régiment d'infanterie (154^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267961BvV1hA/b5a008d75b>

Bureau de recrutement : Verdun (55)

Classe : 1906

Matricule : 826

Nom :

Jacquot

Prénoms :

Charles Paulin

Surnoms :

Numéro matricule du recrutement :

826

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *24 mai 1886* à *Sauvigny*, canton de *Sauvigny*, département de *la Drôme*, résidant à *Sauvigny*, canton de *Sauvigny*, département de *la Drôme*.
 Profession de *journalier*.
 fils de *Jules Gustave* et de *Thérèse Marie Rose de la Roche*
 à *Sauvigny*, canton de *Sauvigny*, département de *la Drôme*.

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtain*, yeux *verts*, front *ordinaire*, nez *ordinaire*, bouche *normale*, menton *ronde*, visage *ovale*.
 Taille : *1 m. 86 cent.* Taille rectifiée : *1 m.* cent.
 Marques particulières :
 Degré d'instruction générale : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1* partie de la liste en *1907*.
 Classé dans la *1* partie de la liste en *19*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *29* de la liste *Année le 9 octobre 1907 sur le 154^e Régiment d'Infanterie* arrivé au corps et soldat de 2^e classe le *25 sept 1909*. Certificat de bonne conduite accordé.
Passé au 166^e Rég't, D'Inf' le 15 Avril 1913 Sage
 Instruct. ministérielle du 15 Mars 1913 B.O.P. 283
Passé, Au 154^e Rég't, d'Infanterie
Décision du 2, AOUT, 1913 du Général
Commla 4^{ème} subdivision

Rappelé à l'activité par décret du 1^{er} août 1914 - arrivé au corps le 2 août 1914 - fut tué le champ de bataille le 22 août 1914 à *Felleries près Longuyon (M. et M.)* inhumé à *Felleries* tombe *8-9 Raye* fut enterré le 23 août 1914.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	DU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. <i>154^e Rég't d'Infanterie</i>		<i>12918</i>
Armée active. <i>166^e Régiment d'Infanterie</i>	<i>##</i>	<i>18874</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active. <i>166^e Régiment d'Infanterie</i>	<i>15</i>	<i>210 01018</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active. <i>154^e Régiment d'Infanterie</i>	<i>10</i>	<i>237 118158</i>
Armée territoriale et sa réserve.		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. DOMICILE. B. RÉSIDENCE.
<i>8 Septembre 1913</i>	<i>Sucreot (Tignes)</i>	<i>Tignes</i>	<i>R</i>

Mort pour la France
because de cent cinquante francs accordés à la date du 28 février 1916 à son Père en exécution de la circulaire ministérielle du 17 février 1915 B.O. P.P. page 127

CAMPAGNES.

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Allemagne du 2 août 1914
1^{er} des Crapées au 22 août 1914
op. double

*Décoré de la Médaille M. à titre posthume J.O. du 16. 10. 1921. Le brave soldat courageux et discipliné, succomba aux suites de ses glorieuses blessures reçues à son poste de combat le 22. 8. 1914 à Felleries.
 Croix de Guerre, étoile de bronze.*

1^{er} dans le *154^e Régiment d'Infanterie* du *20 août* au *21 Sept. 1911*
 2^o dans *I* du *1* au *1*
 Supplémentaire dans *I* du *1* au *1*

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire
la réserve de l'armée active	l'armée territoriale	la réserve de l'armée territoriale	

N^o 8
Jacquot Charles Paulin
du 24 Mai 1886

L'an mil huit cent quatre vingt six
le vingt quatre Mai à midi par devant
Nous Joseph Jean Nicolas Farnier maire
et officier de l'état civil de la commune
de Sausigny arrondissement de Commercy
département de la Meuse étant en la maison
commune est comparu Jules Gustave
Jacquot âgé de vingt trois ans s'ieu de
long domicilié à Sausigny lequel nous
a déclaré que le même jour à quatre
heures du matin Marie Rose Mathilde
Blieery âgée de vingt six ans sans profes-
sion son épouse domiciliée avec lui est
accouchée en leur maison au dit Sausigny
d'un enfant du sexe masculin qui il
nous a présenté et auquel il a dit ven-
lir donner les prénoms de Charles Paulin.

La dite déclaration et présentation faites en
présence faites en présence de Joseph Perin âgé
de cinquante six ans sabotier et de Julien
Nicolas Létourne âgé de cinquante cinq ans
cultivateur tous deux domiciliés à Sausigny
et non parents au di'dessous En foi de quoi nous
avons rédigé le présent acte que nous avons
écrit aux deux registres à ce destinés et que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture à eux par nous faite et collation
suivent les signatures.

Nom **JACQUOT**

Prénoms *Charles Paulin*

Grade *2^e classe*

Corps *154^e* RÉGIMENT D'INFANTERIE

N^o } *298558* au Corps. — Cl. *1906*

Matricule. } *826* au Recrutement *Verdun*

Mort pour la France le *22 Août 1914*

à *Fillières (Athe et Aelle)*

Genre de mort *Avant fini son a l'ennemi*

A.M. de 22 Juin 1920

Né le *24 Mai 1886*

à *Sauvigny* Département *Meuse*

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o. }

Jugement rendu le *2 Juin 1920*

par le Tribunal de *S. Michel*

~~acte ou~~ jugement transcrit le *13 Juin 1920*

à *Sauvigny (Meuse)*

N^o du registre d'état civil

101-708-1922. [26434]

JACQUOT Marcel Edouard

Né le 11/12/1888 à Sauvigny

Fils de Jules Gustave Jacquot, Scieur de long et Marie Rose Mathilde Thierry

Domicilié 18 Rue de Traveron

Marié le 28/12/1912 à Autigny la Tour avec Blanche Alice Aubertin (adresse inconnue après le mariage)

Ils ont eu une fille, Charlotte Mathilde Marcelle née le 5/12/1913

Journalier Ferrailleur, peau de lapin

Taille : 1,69 m Cheveux châains Yeux bleus

Marcel avait trois frères :

- Charles Paulin né le 25/05/1886 et mort à la guerre en 1914.
- Firmin Edmond né le 5/11/1891.
- Louis Aimé né le 20/06/1897.

Décédé le 2/04/1916 à l'âge de 27 ans et 4 mois à Béthincourt Mort-Homme (55)

<http://www.chtimiste.com/> Bataille de Verdun, voir carte page 81 plus un bref résumé page 82.

<http://www.lesfrancaisaverdun-1916.fr/theme-pourquoi.htm>

<https://www.linternaute.com/actualite/histoire/1271291-bataille-de-verdun-photos-dates-cles-carte-bilan-retour-sur-la-boucherie-de-1916/>

Sur ce site, vous trouverez beaucoup d'informations officielles mais c'est plus compliqué :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

<http://historyweb.fr/la-bataille-de-verdun/>

L'ONAC de la Meuse ne sait pas où le corps a été inhumé. Le centre de Metz l'ignore également.

Caporal

161^{ème} régiment d'infanterie (161^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267961BQq3WT/478a210452>

Bureau de recrutement : Verdun (55) Classe : 1908 Matricule : 1550

Nom : **Jacquot**
 Prénoms : **Marcel Edouard** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1550**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le **11 Décembre 1886** à **Sauzigny**, canton de **Vaucouleurs**, département de **la Meuse**, résidant à **Sauzigny**, canton de **Vaucouleurs**, département de **la Meuse**, profession de **manœuvre**
 fils de **Jules Gustave** et de **Etienné Mathilde**, domiciliés à **Sauzigny**, canton de **Vaucouleurs**, département de **la Meuse**
 N° **60** de tirage dans le canton de **Vaucouleurs**

SIGNALEMENT.

Cheveux **bruns**, sourcils **châtains**
 yeux **bleus**, front **obovaire**
 nez **rapet**, bouche **mojeune**
 menton **rapet**, visage **ovale**
 Taille : **1 m 69** cent. Taille rectifiée : **1 m** cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) **3**
 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Classé dans la **1** (Indiquer la nature des dispenses) partie de la liste en **1909**
 Classé dans la **1** partie de la liste en **1909**
 Compris dans la **1** partie de la liste du recrutement cantonal (**1** portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Dirigé le **9** Octobre 1909 sur le **155** RÉGIMENT D'INFANTERIE
 Active au corps le dit jour **no 254 Soldat de 2^e Classe**
 Envoyé dans la disponibilité le **24** septembre 1911 **certificat de bonne conduite**
 Accordé **3** jours à l'hôpital **18** de **Bergues** le **20** juillet 1911, revenu le **17** Août 1911 **sur l'hôpital**
 Dépôt de **Constat** de **Périquisme** pour **fièvre typhoïde**, sorti le **24** Août 1911.
 Passé dans la **168** de l'armée active le

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. **155** RÉGIMENT D'INFANTERIE
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **161** RÉGIMENT D'INFANTERIE
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. **161** RÉGIMENT D'INFANTERIE
Nég. régional de Châlons-Coincourt
470 **2341**
161 **2523**
M. Datté 31-8-23

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile en réserve.

Passé au **168** R^{ég}. D'Infie le **15** Avril **1913**
 Instruct. Ministérielle du **15** Mars **1913** **B.O.S.P.**
 Passé au **161** Régiment d'infanterie **Page 283**
 Note du **6** Corps du **27** Février **1914** **N° 478 M**
 Rappelé à l'activité par décret du **1^{er}** avril 1914. arrivé au corps le dit jour. Caporal le **13** janvier 1916 **Écrit sur le champ de bataille** le **2** avril 1916 au village de **Pellinumont** mort **Homme (meurt)** Rayé de contrôles le **2** avril 1916.
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le **168** RÉGIMENT D'INFANTERIE du **20** Août au **11** Septembre **1913**
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l' de au du au
 Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
 Campagnes : **Allemagne** du **2** avril 1914 au **2** avril 1916
 Mort le **2** septembre 1914 au combat de **Nonfaucon** (meurt)
 blessé à la tête par éclat d'obus
 Secours de cent cinquante francs accordés la date du **20** juin 1915 et la lettre en exécution de la circulaire ministérielle du **17** février 1915 **N. O. P. P. page 127**
 A accompli une période d'exercices dans l' du au
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
 Libéré du service militaire le
Mort pour la France

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.			
	la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drap.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

N^o 7
Jacquot Marcel Edouard le onze Décembre à onze heures du matin
du 11 Décembre 1888 par devant nous Joseph Jean Nicolas
Farnier, maire et officier de l'état civil de

la commune de Sauvigney arrondissement
de Commercy département de la Meuse
étant en la maison commune et com-
paru Jules Gustave Jacquot âgé de
vingt six ans scieur domicilié à Sauvigney
legueut nous a déclaré que le même jour
à minuit et demi Mathilde Frérey âgée
de vingt neuf ans sans profession son
épouse domiciliée avec lui est accouchée
en leur maison au dit lieu d'un enfant
du sexe masculin qu'il nous a présenté
et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Marcel Edouard. Les dates
de déclaration et présentation faites en présence
de Etienne Jacquot âgé de cinquante huit
ans maçon cousin issu de germain au-
déclarant et de Claude Auguste Henry
âgé de soixante cinq ans cultivateur ami
au déclarant et tous deux domiciliés en
cette commune. En foi de quoi nous avons
rédigé le présent acte que nous avons
écrit aux deux registres à ce destinés et
que le déclarant et les témoins ont signé
avec nous après lecture à eux par nous
faite et collation

suivent les signatures

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom JACQUOT

Prénoms Marcel Louis

Grade Caporal

Corps **181^e RÉG^{IMENT} D'INFANTERIE**

N^o { 02523 au Corps. — Cl. 1908

Matricule. { 1550 au Recrutement Verdun

Mort pour la France le 2 Avril 1916

au sect. Bethincourt Nord Hamm (France)

Genre de mort Qu'à l'ennemi

Né le 11 Décembre 1888

à Sauvigny Département Meuse

Arr^{ondissement} municipal (p^{our} Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 23 Mai 1916

à Sauvigny (Meuse).

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

JAMAIS Ernest Aimé

Né le 23-12-1878 à Sauvigny

Fils de Nicolas Justin Jamais, cultivateur et Anne Caroline André (Nicolas est décédé le 23/01/1892)

Domicilié rue de Traveron

Marié le 3/02/1912 à Neuville-les-Vaucouleurs avec Claire Julie Jacquinot

De cette union est né un garçon, Pol Ernest le 16/04/1915

Cultivateur

Taille : 1,58 m Cheveux blonds Yeux gris verts

Décédé le 21/08/1918 à l'âge de 39 ans et 8 mois à Mont de Choisy 60- Oise au cours de la bataille de l'Ailette.

La bataille de l'Ailette se déroule du 17 au 23 août 1918 sur les bords de l'Ailette entre Laon et Soissons.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_l%27Ailette

- 15 août - Constatant qu'entre Audignicourt et Morsain, l'armée de von Eben s'échelonne en profondeur, [Mangin](#) décide d'en profiter et le 17 août, à 5 h du matin, il attaque et s'empare d'une position autour d'Autrèches ([7^e](#) et [30^e CA](#)). Sur sa lancée, le lendemain à 18 h, il donne l'assaut sur 10 km de front et progresse de 2 km faisant 2 000 prisonniers tout en perdant 60 tués et 300 blessés, s'étant ainsi rapproché de la première ligne de von Eben.
- 19 août - Au soir, Mangin tient une ligne Bailly - Tracy-le-Val, l'ouest de [Nampcel](#), [Audignicourt](#), [Vassens](#), [Morsain](#), Nouvron, Vingré et Fontenoy.
- 20 août - À droite, au nord-ouest de Soissons, [Tartiers](#) est pris ; au centre les fantassins accèdent au plateau d'[Audignicourt](#) et prennent [Lombray](#) et [Blérancourdelle](#) tandis qu'à gauche, malgré une résistance acharnée, les Allemands reculent vers [Ourscamp](#). Au cours de ces manœuvres 8 000 prisonniers sont faits. Nampcel, [Carlepont](#), Caisnes sont repris. Le soir, près de [Cuts](#), le Mont de Choisy qui domine la route de Noyon est enlevé ([330^e RI](#) de la [132^e DI](#) qui avance entre la [15^e DI](#) à gauche et la [2^e DM](#) à droite, dont le RICM a enlevé la route de Cuts-Bléranourt).
- 21 août - Avec l'appui des chars, Cuts est pris, perdu et repris. Blérancourt est enlevé à l'issue d'un dur combat. Sur la route de Noyon entre Sampigny et Pontoise, un raid atteint l'Oise et fait tomber les bois de Carlepont et d'Ourscamps en menaçant à revers et de l'autre côté de l'Oise, le reste du massif de Lassigny qu'Humbert ([3^e armée](#)) va occuper en bordant la Divette.
- 22 août - La 1^{re} Division Bavaroise accourue à la rescousse est bousculée et dans l'après midi, les troupes françaises bordent l'Oise jusqu'à [Quierzy](#). Sur la droite, vers midi, elles occupent la croupe à l'est de [Pommiers](#), au nord atteignent Bagneux et plus loin contournent [Pont-Saint-Mard](#).
- 23 août - Au soir, après avoir pris Quierzy et [Manicamp](#), l'Armée de Mangin borde le canal de l'Ailette jusqu'à [Guny](#) et prend la station de [Juvigny](#) et le plateau entre [Cuffies](#) et [Pasly](#).

Voir également <http://dvole.free.fr/quierzy/q318.htm>

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° R 212

La date de restitution du corps est inconnue

Soldat de 2^{ème} classe

330^{ème} régiment d'infanterie (330^{ème} RI) 4^{ème} compagnie de mitrailleuses

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267962J7m0u0/cbbc90d500>

Bureau de recrutement : Bar-le-Duc (55)

Classe : 1898

N° 11

Naissance
de
Jamais Ernest Aimé
23 décembre 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt quatre décembre à midi,
par devant Nous, Joseph Auguste Henry, maire et Officier de l'état civil de la
commune de Sauvigny, Arrondissement de Commercy, département de la Meuse,
étant en la maison commune, est comparu Nicolas Justin Jamais, âgé de
quarante ans, cultivateur, domicilié à Sauvigny, lequel nous a déclaré qu'au
vingt trois décembre à cinq heures du soir, Anne Caroline André, âgée de
vingt huit ans, sans état, domiciliée à Sauvigny, son épouse, est accouchée
dans son domicile en cette commune, d'un enfant du sexe masculin qu'il nous
a présenté, et auquel il a dit vouloir donner le prénom de Ernest Aimé;

Lesdites déclarations et présentations, faites en présence de 1° Ambroise Jamais
âgé de soixante sept ans, vigneron, et 2° Justin François Gaudé, âgé de
quarante ans, instituteur, tous deux domiciliés à Sauvigny, le premier
père et le second ami au déclarant. En foi de quoi nous avons rédigé le
présent acte que nous avons écrit sur les deux registres à ce destinés, et que
le déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture à eux par
nous faite et collation.

A. Jamais

Justin N. Jamais
Henry

Le présent registre clos et arrêté par nous soussigné, maire de la commune de
Sauvigny. A Sauvigny ce vingt un décembre mil huit cent soixante dix huit.

Henry

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **JAMAIS**

Prénoms *Emst. Ouis*

Grade *2 classe Sene de 1er RS*

Corps *330 Infanterie*

N° *4265* au Corps. — Cl. *1er*

Matricule. *1228* au Recrutement. *Par le Duc*

Mort pour la France le *21 août 1918*

à *Mont de Choisy (Oise)*

Genre de mort *Mort sur le terrain sur le*

champ de bataille

Né le *23 Décembre 1878*

à *Sauvigny* Département *Meuse*

Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le *Mai 1919*

à *Sauvigny Meuse*

N° du registre d'état civil

101-708-1022 (26434)

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

JANIN Joseph Emile

Né le 16/06/1893 à Gondrecourt- le- Château

Fils de Louis Gaston Arthur Nicolas Janin, Garde Forestier et Marie Eugénie Sophie Richard

Domicilié Rue de Vaucouleurs à Gondrecourt- le- Château

Célibataire

Typographe

Domicilié N° 9 Grande rue

Taille : 1,66 m

Cheveux châtons

Yeux châtons

Décédé le 03/06/1915 à l'âge de 22 ans à Roclincourt 62 – Pas-de-Calais

Batailles de l'Artois et de Champagne <http://www.chtimiste.com/>

Porté disparu.

Avait été blessé le 7/09/1914 par un éclat d'obus à la région occipitale

Soldat 2^{ème} classe

25^{ème} Régiment d'infanterie (25^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267959LicR6T/eed59a6395>

Bureau de recrutement : Verdun

Classe : 1913

Matricule : 994

Nom : **Janin**
 Prénoms : *François Joseph Louis* Surnoms :
 Numéro matricule du recrutement : **994**
 Classe de mobilisation :
 ÉTAT CIVIL.
 Né le *16 juin* **1893**, à *Gondrevant*, canton
de dit, département d **MEUSE**, résidant
 à *Pauvigny*, canton d *Vaucouleurs*, département
 d **MEUSE**, profession d *agriculteur*
 fils d *Louis Joseph Arthur Nardot* et d *Richard Marie Eugène*, domiciliés
 à *Pauvigny*, canton d **Vaucouleurs**, département d **MEUSE**
 Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° *40* de la liste du canton d **Vaucouleurs**
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 19 *10* **APPELÉ SERVICE ARMÉ**
 Degré d'instruction : *3*
 Incorporé au **156^e Régiment** à compter du *26 novembre* **1913**
 arrivé au corps le *26 novembre* **1913**
 soldat de **2^e classe** le *26 novembre* **1913**
 passé au **25^e Régiment** de *Infanterie* des *Conties* le *14 octobre* **1914**
 incorporé au **25^e Régiment** d'infanterie à compter du *7 octobre* **1914**
 arrivé au corps le *11 octobre* **1914**
 Disparu le *3 juin* **1915** à *Rocheville*
 avis officiel du *24 juin* **1915**
 Décès fixé au *3 juin* **1915** par jugement déclaratif rendu par le Tribunal de *Saint-Michel* dans sa séance du *9 mars* **1921**
 rendu le *9 mars* **1921** par le Tribunal de *Saint-Michel*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Incorporé à compter du *26 novembre* **1913**
 arrivé au corps le *26 novembre* **1913**
 le *17 octobre* **1914** - Disparu le *3 juin* **1915**
 avis officiel du *24 juin* **1915** - un *bon* de *Cent* *Cinquante* francs
 a été accordé à monsieur Janin père en soldat Janin le *31 mai* **1916**
 (Cv m. n. du *26 janvier* **1916**) - Entré le *7 septembre* **1914**
 à l'hôpital n. 5 à *Langres*, sort le *16 septembre* **1914**
 Décès fixé au *3 juin* **1915** par jugement déclaratif
 rendu le *9 mars* **1921** par le Tribunal de *Saint-Michel*

Mort pour la France

Un bon de 150 francs a été accordé à M. Janin père le 31 mai 1916. par M. n. du 26 janvier 1916.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES. *Allemagne du 2 août 1914*
zone de l'armée au 3 juin 1915
une double

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Blessé le 7 sept. 1914
soldat d'élite à la région occitane

PÉRIODES D'EXERCICES.	EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
Réserve. ...	1 ^{re} dans l	, du	au	
	2 ^e dans l	, du	au	
	Supplémentaires	dans l	, du	au
Armée territoriale.	1 ^{re} dans l	, du	au	
	Supplémentaires	dans l	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au	
	Du		au	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

N: 10
Janin, François - Joseph
Emile)
16 juin

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le dix sept
juin à quatre heures du soir, Pardevant nous Prosper
Bernot maire et officier de l'Etat Civil de la Ville
de Gondrecours chef lieu de canton arrondissement
de Commercy département de la Meuse, étant en
la maison Commune; Est comparu Louis - Gaston -
Arthur - Nicolas Janin, âgé de vingt neuf ans,
garde forestier domicilié à Gondrecours Rue de
Vauvillers Numéro 7, lequel nous a déclaré que
hier seize juin à quatre heures du soir, Marie - Eugénie
Voskie Richard, âgée de vingt deux ans, sans profession
son épouse domiciliée avec lui, est accouchée en cette
Commune dans son domicile d'un enfant du sexe
masculin qu'il nous a présenté et auquel il a dit
vouloir donner les prénoms de François - Joseph
Emile. Les dites Déclaration et présentation faites en
présence de Joseph Leroy, âgé de trente cinq ans, chef
cantonnier à, florentin Hippolyte Gondeus, âgé de
Cinquante trois ans, menuisier domiciliés à Gondrecours,
voisins et amis du comparant. En foi de quoi nous
avons rédigé le présent acte que nous avons écrit
sur les deux registres à ce destinés et que le déclarant
et les témoins ont signé avec nous après lecture à
eux par nous faite et collation.

Janin Gondeus Leroy

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Manin*
Prénoms *François Joseph Emile*
Grade *Soldat*
Corps *29^e Rég^t Infanterie*
N° *8156* au Corps. — Cl. *1913*
Matricule. *8156-294* au Recrutement *Verdun*
Mort pour la France le *3 Juin 1918*
à *Beaumont & Pas de Calais*
Genre de mort *Disparu*

Né le *16 Juin 1893*
à *Grandcourt* Département *Meuse*
Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. {
Jugement rendu le *9 Mars 1921*
par le Tribunal de *Saint-Mihiel*
acte ou jugement transcrit le *20 Mars 1921*
à *Saunigny Meuse*
N° du registre d'état civil

JOLY Hubert Abel

Né le 06-12-1896 à Sauvigny

Fils de Arthur Eugène Joly, Cultivateur et Hélène Clotilde Vautrin

Domicilié 3 rue du bois

Célibataire

Cultivateur

Taille : 1,72 m Cheveux blonds Yeux bleus

Décédé d'une balle dans la tempe le 20/09/1916 vers 8 ou 9 heures du matin à l'âge de 19 ans et 9 mois à Rancourt 80 – Somme. Le corps a été exhumé le 5/11/1921 et transféré à Sauvigny.

Bataille de la Somme <http://www.chtimiste.com/>

Elle débute le 1er juillet pour se terminer le 18 novembre 1916. Elle a pour but de percer les lignes allemandes mais, également de les contraindre à retirer une partie de leurs forces pour soulager le front de Verdun. C'est la plus sanglante de toute la guerre et c'est un Verdun à l'envers. Cette fois, l'offensive est Franco-britannique et les Allemands sont sur la défensive. Le début est très meurtrier pour les Britanniques. Alors un bombardement va tenter d'écraser les lignes allemandes, mais elles sont protégées par des abris souterrains bétonnés. Au mois de novembre 1916, le bilan humain est terrible. En totalisant les pertes des belligérants, c'est environ 1200 000 morts, blessés ou disparus. Les alliés ont avancé seulement de 10 à 15 km, l'objectif n'est pas atteint. C'est au cours de cette bataille que les chars font leur apparition.

Repose au cimetière de Sauvigny tombe n° X 281-282-283

Caporal

94^{ème} régiment d'infanterie (94^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267960dmuoU5/f36b1c0624>

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267960j7IAJ0/1dd5827c3a>

Bureau de recrutement : Verdun (55)

Classe : 1916

Matricule : 436

N^o 10
 L'an mil huit cent quatre-vingt seize, le Sept Décembre, à
 midi, par devant Nous Joseph Théophile Lœw, Maire et officier
 de l'Etat civil de la Commune de Sauvignym, Arrondissement de
 Commeny, Département de la Meuse, etant en la maison
 commune est comparue: Art her Eugène Joby, âgé de
 quarante ans, cultivateur domicilié à Sauvignym, lequel nous a
 déclaré que sa fille a ses sœurs du soir, Adeline-Clotilde Gautrin,
 âgée de trente-sept ans, son épouse de ses professions domiciliée avec
 lui, est accouchée en leur maison au dit Sauvignym d'un enfant
 du sexe masculin qui est nous a présenté et auquel il a déclaré
 vouloir donner les prénoms de Hubert-Nobel. Lesdites
 déclaration et présentation faites en présence de Emile Periot, âgé
 de quarante ans et d'Arthur Jamais, âgé de trente et un ans, tous
 deux cultivateurs domiciliés à Sauvignym et cousins au dixième.
 En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons
 écrit aux deux registres à ce destinés et que ledit enfant et les
 témoins ont signé avec Nous aux deux registres après lecture d'eux par
 nous faite et collation.

Le Lœw Art her Eugène Joby Emile Periot Arthur Jamais

Du 6 x^{bre} 1896

Concernant le décès d'Hubert, M. Pierre Nicolas a retrouvé plusieurs documents que sa fille Brigitte m'a aimablement prêtés.

Chers Monsieur et Madame,

12 octobre 1916

Je vous prie de m'excuser si je permets de vous adresser cette lettre.

Étant ami intime de votre fils, je me fais devoir de vous écrire dans quelles conditions, il est tombé.

Nous étions en ligne devant Rancourt du matin de très bonne heure, une attaque allemande s'est déclenchée sur nous vers huit heures. En repoussant l'ennemi, il tomba d'une balle dans la tempe. Il perdit connaissance immédiatement donc il n'a pas souffert et expira tout de suite.

Je partage aussi votre peine cher Monsieur et Madame, car votre fils était pour moi un frère, nous étions de la même classe.

Nous n'avons recueilli sur lui aucun papier. Je ne peux vous donner d'autres renseignements, car je ne sais pas s'il fût inhumé sur place, car nous avons quitté le secteur, en tout cas, nous nous trouvions devant Rancourt 300 ou 400 mètres au sud.

Si quelquefois vous désiriez d'autres renseignements que je pourrais vous donner.

Mon adresse est ci-dessous et je me ferais devoir de vous les communiquer.

Je vous quitte chers Monsieur et Madame en vous adressant mes condoléances et mes salutations empressées.

Millet Gabriel Caporal

94^{ème} RI 1^{er} compagnie, 1^{er} section ?

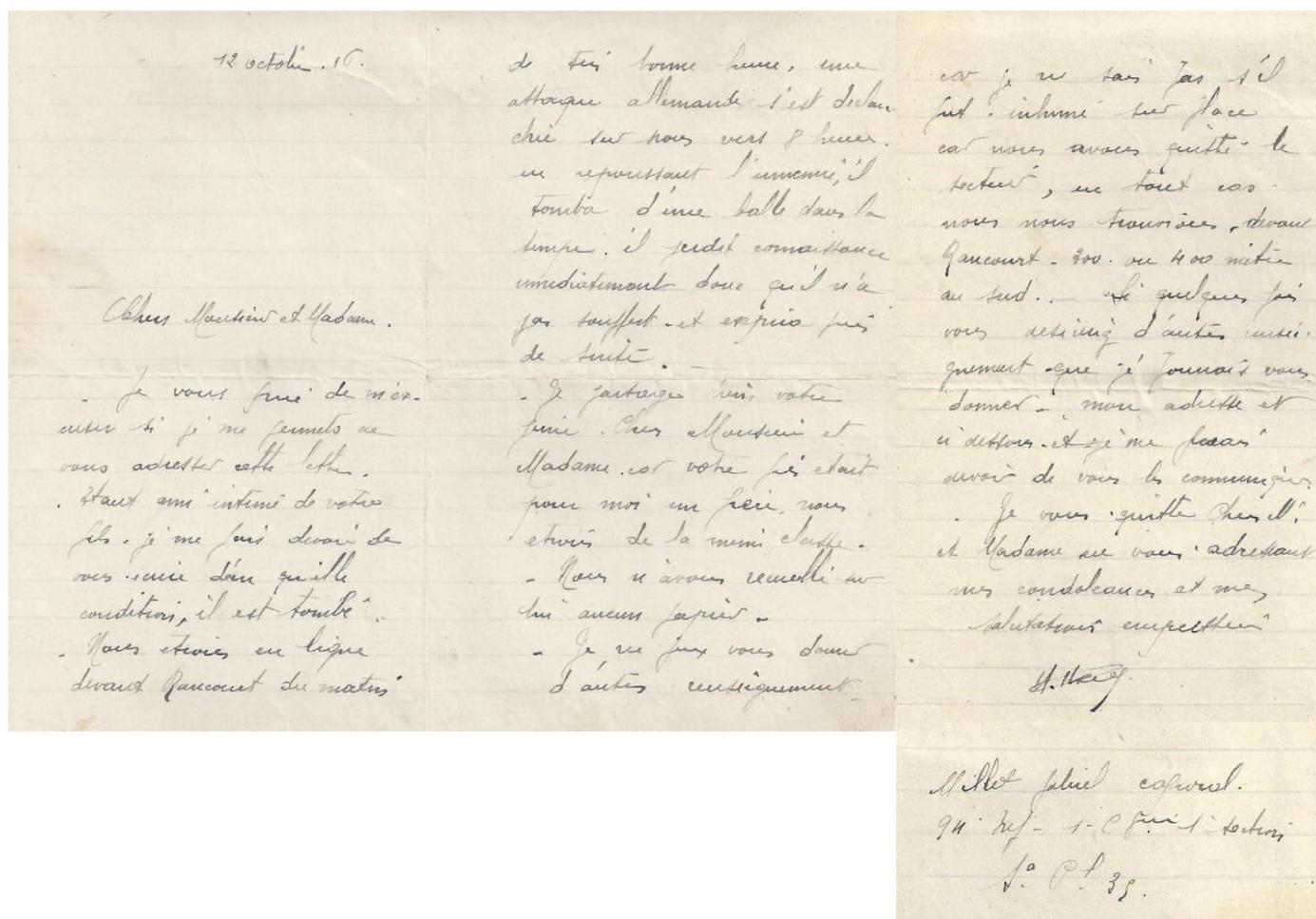
Le Caporal Millet Gabriel, auteur de cette lettre est décédé le 6 novembre 1916, dans la Somme soit 47 jours après son ami Hubert Joly. Si Hubert est décédé en une faction de seconde le caporal Millet n'a pas eu ce privilège. Blessé à l'abdomen par une arme à feu ce 6 novembre à Sailly-Saillisel (secteur de Rancourt), il a été transporté à Maricourt à environ 15 km où il est décédé, il avait 20 ans et huit mois. Son agonie a certainement duré plusieurs heures voire la journée.

Il est inscrit aux monuments aux morts de :

- 77 - Le Châtelet-en-Brie
- 91 - Yerres

Sur une plaque commémorative :

- 77 - Le Châtelet-en-Brie
- 91 - Yerres église Saint-Honest





PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MILLET
 Prénoms Gabriel Joseph
 Grade Caporal
 Corps 94^e Régiment d'Infanterie
 N° 17747 au Corps. — Cl. 1916
 Matricule. 3388 au Recrutement Taraille
 Mort pour la France le 6 Novembre 1916
 à Maricourt (Somme)
 Genre de mort Blessures de guerre
 Né le 10 Mars 1896
 à Chatelet Département Seine et Marne
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
 Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le 31 Janvier 1917
 à Yerres Seine et Marne
 N° du registre d'état civil Seine et Marne

101-708-1922. [26434]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom JOLY
 Prénoms Hubert Abel
 Grade Caporal
 Corps 94^e Régiment d'Infanterie
venu du 5^e 106^e Rég^t d'Infanterie
 N° 19620 au Corps. — Cl. 1916
 Matricule. 436 au Recrutement Verdun
 Mort pour la France le 20 Septembre 1916
 à Devant Rancourt (Somme)
 Genre de mort Kués à l'ennemi
 Né le 6 Décembre 1896
 à Sauvigny Département Meuse
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
 Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le 3 Décembre 1916
 à Sauvigny (Meuse)
 N° du registre d'état civil 807/36

101-708-1922. [26434]

<p style="text-align: center; font-size: 2em; font-family: cursive;">Millet</p>		NUMÉRO MATRICULE DU RECRUTEMENT: <u>3388</u>																					
Nom: _____ Prénoms: <u>Gabriel Joseph</u> Surnoms: _____		CLASSE DE MOBILISATION: _____																					
<p style="text-align: center;">ÉTAT CIVIL</p> Né le <u>10 Mars 1896</u> , à <u>Chabelet</u> canton d' <u>udit</u> département d' <u>la Seine-et-Marne</u> résidant à <u>Yerres</u> , canton d' <u>Boissy-S-Léger</u> , département d' <u>Seine-&-Oise</u> , profession de <u>peintre en</u> fils d' <u>Eugène</u> <u>Naturel</u> et de <u>Antonie Genevieve Godard</u> domiciliés à <u>Yerres</u> , canton d' <u>Boissy-S-Léger</u> , département d' <u>Seine-&-Oise</u> . Marié le _____		<p style="text-align: center;">SIGNALEMENT</p> Cheveux: <u>bruns</u> Yeux: <u>noirs</u> Front: <u>moyen</u> Nez: <u>rectiligne</u> Visage: <u>étroit</u> Renseignements physiologiques complémentaires: <u>lèvres minces menton saillant</u> Taille: 1 mètre <u>74</u> centimètres. Taille rectifiée: 1 mètre _____ centimètres. Marques particulières _____																					
<p style="text-align: center;">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS</p> Inscrit sous le n° <u>259</u> de la liste du canton d' <u>Boissy-S-Léger</u> Classé dans la <u>1</u> ° partie de la liste en 1915. Classé dans la _____° partie de la liste en 19 ____		<p style="text-align: center;">DEGRÉ D'INSTRUCTION</p> <u>3</u>																					
<p style="text-align: center;">DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES</p> Incorporé à compter du <u>14 avril 1915</u> Arrivé au Corps le <u>19 avril 1915</u> . Soldat de 2 ^e classe le dit jour. Passé le <u>5 Août</u> <u>1915</u> au 4 ^e Régiment d'Infanterie. Caporal le <u>8 Octobre 1916</u> . "Décédé" le <u>6 Novembre 1916</u> (Acte Ministère de Guerre des Archives N° 30 Novembre 1916 N° 116 P. 191). Mort pour la France, à Marisont (Somme). Age des contractes le <u>4</u> <u>Novembre 1916</u> .		<p style="text-align: center;">CORPS D'AFFECTATION</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">NUMEROS</th> </tr> <tr> <th>au CONTRÔLE spécial</th> <th>MATRICULE ou au répertoire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Armée active</td> <td><u>167^e</u> Régiment d'Infanterie</td> <td><u>683</u></td> </tr> <tr> <td><u>94^e</u> Régiment d'Infanterie</td> <td><u>144</u></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Disponibilité et réserve de l'armée active</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Armée territoriale et sa réserve</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NUMEROS		au CONTRÔLE spécial	MATRICULE ou au répertoire	Armée active	<u>167^e</u> Régiment d'Infanterie	<u>683</u>	<u>94^e</u> Régiment d'Infanterie	<u>144</u>	Disponibilité et réserve de l'armée active					Armée territoriale et sa réserve				
	NUMEROS																						
	au CONTRÔLE spécial	MATRICULE ou au répertoire																					
Armée active	<u>167^e</u> Régiment d'Infanterie	<u>683</u>																					
	<u>94^e</u> Régiment d'Infanterie	<u>144</u>																					
Disponibilité et réserve de l'armée active																							
Armée territoriale et sa réserve																							
<p style="text-align: center;">ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS</p>		<p style="text-align: center;">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dates</th> <th>Communes</th> <th>Subdivisions de région</th> <th>D. Domicile R. Résidence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Dates	Communes	Subdivisions de région	D. Domicile R. Résidence																
Dates	Communes	Subdivisions de région	D. Domicile R. Résidence																				
<p style="text-align: center;">CAMPAGNES</p> Contre l'Allemagne du <u>13 Mars</u> <u>1918</u> au <u>6 Novembre 1916</u> .	<p style="text-align: center;">BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.</p> Blessé le <u>6 Novembre 1916</u> à <u>Sailly-Sailly</u> (Somme) "plaie de l'abdomen par coup de fusil".																						

LAURENT Constant Emile

Né le 27-10-1888 à Sauvigny

Fils de Arsène Laurent Plafonnier et Henriette Thierry

Domicilié 17 Grande Rue

Célibataire

Garçon limonadier

Décédé le 25/05/1916 à l'âge de 27 ans et 7 mois à Verdun

<http://www.chtimiste.com/> Voir carte page 81 plus un bref résumé page 82.

<http://www.lesfrancaisaverdun-1916.fr/theme-pourquoi.htm>

<https://www.linternaute.com/actualite/histoire/1271291-bataille-de-verdun-photos-dates-cles-carte-bilan-retour-sur-la-boucherie-de-1916/>

Sur ce site, vous trouverez beaucoup d'informations officielles mais c'est plus compliqué :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

<http://historyweb.fr/la-bataille-de-verdun/>

L'ONACVG de la Meuse ne sait pas où le corps a été inhumé.

Caporal Croix de guerre insigne ordre 4

94^{ème} régiment d'infanterie (94^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267960dmuoU5/f36b1c0624>

<https://argonnaute.parisnante.fr/ark:/14707/a011403267960j7IAJ0/1dd5827c3a>

Bureau de recrutement : Verdun (55)

Classe : 1908

Matricule : 1543

Nom : SAUTERIL

Prénoms : Courtant Emile Surnom :

Numéro matricule du recrutement :

1543

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

SIGNALEMENT.

Né le 21 Octobre 1888 à Sauriquy, canton de Vaucouleurs, département de la Meuse, résidant à Paris, boulevard de la Neuve 16. R. P. profession de garçon livreur de fils de M. René et de Mme Zhiény Beaujette, domiciliés à Sauriquy, canton de Vaucouleurs, département de la Meuse

Cheveux : sourcils : yeux : front : nez : bouche : menton : visage : Taille : 1 m. cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 32 de tirage dans le canton de Vaucouleurs

Degré d'instruction : générale (1) 3 militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Classé dans la 1 partie de la liste en 1909. Classé dans la 1 partie de la liste en 1910. Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (1 partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Boyaubert. Dirigé le 1er Octobre 1909 sur le 155 Régiment d'Infanterie n° 1384 Soldat de 1ère Classe le 5 Octobre 1910. Envoyé dans la disponibilité le 26 septembre 1911. Certificat de bonne conduite Accordé.

155 - RÉGIMENT D'INFANTERIE. Dans l'armée active. 155e Rég. régional de Châlons-Coucy. Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 168e Régiment d'Infanterie. 155e Régiment d'Infanterie. 94e Régiment d'Infanterie.

Table with 4 columns: Datas, Communes, Subdivisions de région, D'origine ou de résidence. Rows for successive localities.

Table with 5 columns: ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS, DATE de la LIBÉRATION du service militaire. Sub-columns: la disponibilité de l'armée active, la réserve de l'armée active, l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale.

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

N^o 6
L'anné mil huit cent quatre vingt huit le
Laurent Constant Emile vingt sept Octobre à cinq heures du soir
du 27 Octobre 1888. Par devant nous Joseph Jean Nicolas Fournier

Maire et officier de l'Etat civil de la com-
mune de Sauvigney arrondissement de
Commercy département de la Meuse, il ont
en la maison commune est comparue
Arsine Laurent âgé de vingt huit ans
plafonnier domicilié à Sauvigney, lequel
nous a déclaré que le même jour à une heure
du soir Henriette Sperry âgé de vingt sept
ans sans profession son épouse domiciliée
avec lui est accouchée en leur maison au
dit lieu d'un enfant du sexe masculin
qu'il nous a présenté et auquel il a désiré
vouloir donner les prénoms de Constant
Emile. Les dits déclarations et présentation
faite en présence de Christophe Mozet
âgé de quarante huit ans et de Ernest
Wenzin âgé de quarante quatre ans tous
deux cultivateurs domiciliés à Sauvigney
le premier ami et le second beau frère
au déclarant. En foi de quoi nous avons
rédigé le présent acte que nous avons écrit
sur les deux registres à ce destinés et que le
déclarant et les témoins ont signé avec nous
après lecture à eux faite et collation.
suivent les signatures

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom LAURENT

Prénoms Constant, Emile

Grade Caporal

Corps 294^e Régiment d'Infanterie

N° 06700^{ter} au Corps. — Cl. 1908

Matricule. 1943 au Recrutement Verdun

Mort pour la France le 21 Mai 1916

Devant Verdun (Meuse)

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 27 Octobre 1888

Sauvigny Département Meuse

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

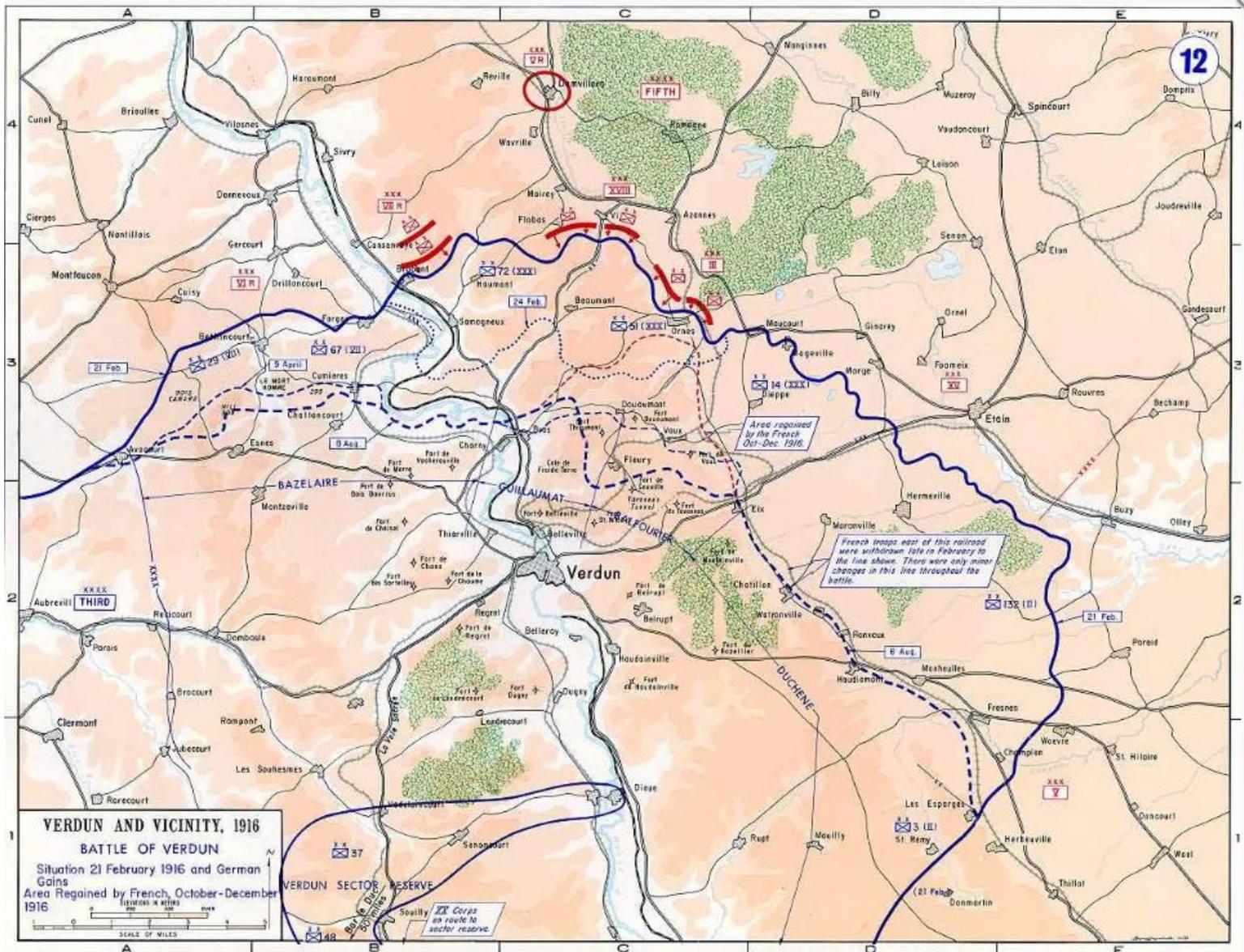
acte ou jugement transcrit le 28 Juillet 1916

à Sauvigny Meuse

N° du registre d'état civil

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

La carte ci-dessous, issue du département d'Histoire au sein de l'Académie militaire des États-Unis, est l'une des plus connues pour illustrer la bataille de Verdun. Elle montre notamment la ligne de front au 21 février 1916, date du début de la bataille (ligne bleue pleine), la situation au 24 février 1916 après l'offensive allemande (petits pointillés bleus), puis fin février (gros pointillés bleus), quand la situation se fige. Une ligne intermédiaire, datée du 9 avril 1916, montre la résistance française (notamment dans les secteurs du Mort-Homme, rive gauche de la Meuse, et de Fleury rive droite (pointillés bleus moyens). Enfin, la situation en fin d'année est, elle aussi décrite, notamment au niveau du secteur du fort de Douaumont (pointillé rouge).



Depuis la défaite de 1871, la frontière franco-allemande est à 60 km de Verdun environ.

En 1914, les Français ont gagné la bataille du Grand Couronné empêchant la perte de Nancy, mais ils ont perdu celle des frontières. De ce fait, les Allemands ne sont plus qu'à 20 km de Verdun positionné au nord et à l'est de la ville, mais elle ne sera jamais prise. Depuis plusieurs mois, les lignes n'évoluent plus beaucoup et l'adversaire a besoin d'une victoire de prestige. Prendre Verdun est intéressant sur le plan militaire, mais cette prise aura également un impact psychologique fort en France et en Allemagne. Si leur offensive réussie, l'armée française sera gravement touchée.

Les préparatifs commencent dès le mois de décembre 1915. Ils regroupent plus de 1200 pièces d'artillerie de tous calibres avec les munitions, et un effectif considérable de soldats qui attendent dans des abris souterrains bétonnés. Ces préparatifs sont repérés par les renseignements français qui alertent l'état-major. Le général en chef Joffre qui prépare la bataille de la Somme reste passif.

Le lundi 21 février 1916, vers 7 h du matin, l'offensive allemande commence. En deux jours, près de 2 millions d'obus sont tirés sur un front de quelques kilomètres. Toute la végétation disparaît pour laisser place à un paysage lunaire. Vers 16 heures, plusieurs milliers de soldats allemands s'élancent sur six kilomètres, près du bois des Caures. Leur artillerie de campagne menace les lignes de liaisons et de ravitaillements françaises. Les bombardements du matin ont créé de multiples cratères rendant le terrain impraticable. La résistance française va surprendre l'adversaire au point de ralentir sa progression et ainsi permettre l'arrivée des renforts.

Le front va se stabiliser et en fin d'année 1916, les troupes allemandes sont finalement repoussées pratiquement sur leurs positions de départ. Le gain de terrain est nul, mais le bilan humain est catastrophique. On estime les pertes, tués, blessés ou disparus, à près de 380 000 côtés français et près de 340 000 côtés allemands. Plus de 22 millions d'obus ont été tirés et c'est à Verdun que les premiers obus à gaz vont être utilisés.

MARC André Xavier Paul

Né le 06-09-1887 à Vaucouleurs

Fils de Auguste Joseph Marc né le 09/12/1860, Pharmacien et Marie Lucie Aline Henry née le 26/01/1867.

Domicilié à Vaucouleurs

Les parents d'André Xavier seraient décédés quelques années après sa naissance. Par contre, les lieux de décès, les dates et lieux d'inhumation restent inconnus. Beaucoup de généalogistes ont cherché sans parvenir à élucider cette énigme.

Il a été élevé par ses grands-parents maternels, Jules Étienne Henry meunier au moulin de Sauvigny et Isabelle Marie-Hélène Vincent. Ils ne sont plus recensés à Brixey ni à Sauvigny en 1886. Ils ne le sont pas à encore à Sauvigny en 1891. Par contre, ils sont mentionnés sur le recensement de 1896 à Sauvigny avec André Xavier. Il était donc orphelin à cette époque, mais depuis combien de temps ?

Tous les trois habitaient au N° 6 de la rue du bois.

En l'absence de document officiel concernant ses parents, ceci reste une hypothèse.

Il y décèdera le 12/09/1918 à l'âge de 31 ans pendant une permission suite à une pneumonie grippale.

Il habitait alors le moulin de Sauvigny et était célibataire.

Taille : 1,77 m cheveux châtons Yeux châtons

Au cimetière, la tombe D 49 regroupe peut-être les corps de Auguste et Jules Henry.

André Xavier pourrait être avec son grand père ?

2^{ème} canonnier servant Croix de guerre 2 étoiles en vermeil

5^{ème} régiment d'artillerie à pied (5^{ème} RAP)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6239483z>

Bureau de recrutement de Verdun (55)

Classe : 1907

Matricule 1015

Nom :

Marc

Numéro matricule du recrutement :

1015

Prénoms :

André Marie Paul

Surnoms :

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le *6 septembre 1887* à *Faucouleurs*, canton de *la Neufville*, département de *la Moselle*, résidant à *Sauvigny*, canton de *Faucouleurs*, département de *la Moselle*, profession de *propriétaire*, fils de *leur Auguste Joseph* et de *leur Marie Anne Marie Alina* (mariages à *Sauvigny le 14/10/1885*) canton de *Faucouleurs*, département de *la Moselle*.

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtains*, sourcils *châtains*, yeux *châtains*, front *haut*, nez *maigre*, bouche *moyenne*, menton *ronde*, visage *ovale*.
Taille : *1 m. 77* cent. Taille rectifiée : *1 m.* cent.
Marque particulière :

Marié le :

Degré d'instruction générale : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1*° partie de la liste en 19 *08*.
Classé dans la *1*° partie de la liste en 19 *09*.

NUMÉROS

CORPS D'AFFECTATION.

	NUMÉROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	<i>5^e Bataillon d'artillerie à pied</i>	<i>4187</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active.	<i>5^e rég^t d'artillerie à pied</i>	<i>90 19/3</i>
	<i>6^e rég^t d'artillerie à pied</i>	<i>inconnu au 6^e R A P</i>
Armée territoriale et de réserve.		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *1015* de la liste. Dougé le *6 Octobre 1908* sur le *5^e Bataillon d'artillerie à pied* arrivé au corps le *10/10/08*. Réformé temporairement par la Commission spéciale de Réforme de Verdun du *7 juillet 1909* pour *salpêtritis*, mala due contractée au service. Partit et rap^t des combats le *10 juillet 1909*. Reconnu pour avoir le service armé par la Commission spéciale de réforme de Commerce dans la séque du *6 juin 1910* et affecté dans la réserve (art. 14 de l'Instruction du *21 janvier 1910*). Rappelé à l'activité par décret du *1^{er} août 1914* arrivé au corps le *2 août 1914*. Partit au *1^{er} Groupement du 5^e rég^t d'artillerie* à pied le *23 janvier 1915*. Commune de *Bréday* et *Chavain*. Décédé le *12-7-1918* de *Sauvigny* de *pneumonie grippale* étant en permission de *10 jours*.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOBICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile. II (MARIAGE)
	<i>Martin de Sauvigny</i>		
	<i>Bréday</i>		
	<i>Chavain</i>		

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du *2 août 1914*.
2^e Armée au *12. 9. 1918*
op. d'ble

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Cité à l'op. Gal. 1^{er} du *27 Octobre 1914*. Cité à l'op. Gal. de *Verdun*. Cité à l'op. des officiers, brigades ou compagnies dont les noms suivent : *Davion A. de S. a dirigé pendant longtemps le tir de la*

PÉRIODES DE SERVICES	1 ^{er} dans le <i>5^e Régim^t</i>	Du	
	2 ^e dans <i>1</i>		Du
	Supplémentaire dans <i>1</i>		
	Armée territoriale : 1 ^{er} dans <i>1</i>		
	Supplémentaire dans <i>1</i>		
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		

*Artillerie des 188 et est monté sur cette batterie pendant un peu violent avec les canonniers *Naz* et *Ballou* pour réparer la batterie. C'est de Guerre était en service.*

L'ÉTOILE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
La réserve de l'armée active.	L'armée territoriale.	La réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

N^o. 50.
Moore, André,
Xavier, Paul.

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le dix septembre, à neuf heures du matin, devant nous, Casimir Chivelle, Maire et officier de l'état civil de la ville de Fauconloup, arrondissement de Commercy, Département de la Meuse, étant en la maison commune, a comparu le sieur Auguste Joseph Moore, âgé de vingt six ans, pharmacien, domicilié à Fauconloup; lequel nous a déclaré que le six septembre courant, à deux heures du matin, Marie Lucie Eline Henry, son épouse, âgée de vingt ans, sans profession, demeurant avec lui, est accouchée en leur domicile, d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté et auquel il a dit vouloir donner les prénoms de André Xavier Paul; ces déclarations et présentations faites en présence des sieurs Louis Alphonse Koordier, âgé de quarante trois ans, receveur municipal, et Louis Joseph Grigoire, âgé de vingt huit ans, Docteur en médecine, tous deux domiciliés à Fauconloup, le premier, cousin, le second, ami du déclarant; et ont, les comparant et témoins, signé avec nous le présent acte, après lecture et collation.

Maire A. Moore J. Grigoire

N^o. 51.
Henry M^{lle} Lucie-Aline

L'an mil huit cent soixante sept, le vingt sept janvier, à huit heures du matin, devant nous Thomas Henry, maire et officier de l'état civil de la commune de Brixy aux Chanoines, arrondissement de Commercy, Département de la Meuse, étant en la maison commune, est comparu Jules Etienne Henry, menuisier, âgé de trente ans, domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré qu'à trois heures du soir, Marie-Elisabeth-Hélène Vincent, son épouse, sans profession, âgée de vingt cinq ans, aussi domiciliée en cette commune, est accouchée dans son domicile d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Lucie-Aline. Les dites déclarations et présentations faites en présence de François Louis Masson, instituteur, âgé de cinquante six ans et de Joseph Augustin Bigotte, signaron, âgé de quarante ans, tous deux amis du déclarant et domiciliés en cette commune. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons écrit sur les deux registres à ce destinés et que nous avons avec le déclarant et les témoins signé après lecture et collation faites.

Masson Henry J. Bigotte L. Maire



PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..... *M A R C*

Prénoms..... *André Xavier Paul*

5 Grade..... *1^{er} Régiment d'Artillerie à pied*

Corps..... *2^e Compagnie d'Avant*

N°..... *247* au Corps. — Cl. *1907*

Matricule..... *1117* au Recrutement..... *Neufchâteau*

Mort pour la France le..... *12 Septembre 1918*

à..... *Moulins de Savigny Brixey aux Chanoines (Meuse)*

Genre de mort..... *maladie contractée*

en service..... *Pneumonie grippale*

Né le..... *5 Septembre 1887*

à..... *Vanoulmont* Département..... *Meuse*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le..... *Dreux*

à..... *Brixey aux Chanoines*

N° du registre d'état civil..... *Meuse*

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

MENZIN Jules Fernand

Né le 09-05-1898 à Sauvigny

Fils de Odile Menzin, Journalier cultivateur et Marie Noémie Leclerc

Domicilié rue de l'église

Célibataire

Taille : 1,66 m Cheveux châains Yeux gris

Décédé le 29/08/1918 à l'âge de 20 ans et 4 mois à Saint-Paul au Bois pendant la bataille de l'Ailette à Manicamp 02 – Aisne

La bataille de l'Ailette se déroule du 17 au 23 août 1918 sur les bords de l'Ailette entre entre Laon et Soissons.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_l%27Ailette

- 15 août - Constatant qu'entre Audignicourt et Morsain, l'armée de von Eben s'échelonne en profondeur, [Mangin](#) décide d'en profiter et le 17 août, à 5 h du matin, il attaque et s'empare d'une position autour d'Autrèches ([7^e](#) et [30^e CA](#)). Sur sa lancée, le lendemain à 18 h, il donne l'assaut sur 10 km de front et progresse de 2 km faisant 2 000 prisonniers tout en perdant 60 tués et 300 blessés, s'étant ainsi rapproché de la première ligne de von Eben.
- 19 août - Au soir, Mangin tient une ligne Bailly - Tracy-le-Val, l'ouest de [Nampcel](#), [Audignicourt](#), [Vassens](#), [Morsain](#), Nouvron, Vingré et Fontenoy.
- 20 août - À droite, au nord-ouest de Soissons, [Tartiers](#) est pris ; au centre les fantassins accèdent au plateau d'[Audignicourt](#) et prennent [Lombray](#) et [Blérancourdelle](#) tandis qu'à gauche, malgré une résistance acharnée, les Allemands reculent vers [Ourscamp](#). Au cours de ces manœuvres 8 000 prisonniers sont faits. Nampcel, [Carlepont](#), Caisnes sont repris. Le soir, près de [Cuts](#), le Mont de Choisy qui domine la route de Noyon est enlevé ([330^e RI](#) de la [132^e DI](#) qui avance entre la [15^e DI](#) à gauche et la [2^e DM](#) à droite, dont le RICM a enlevé la route de Cuts-Bléranourt).
- 21 août - Avec l'appui des chars, Cuts est pris, perdu et repris. Blérancourt est enlevé à l'issue d'un dur combat. Sur la route de Noyon entre Sampigny et Pontoise, un raid atteint l'Oise et fait tomber les bois de Carlepont et d'Ourscamps en menaçant à revers et de l'autre côté de l'Oise, le reste du massif de Lassigny qu'Humbert ([3^e armée](#)) va occuper en bordant la Divette.
- 22 août - La 1^{re} Division Bavaroise accourue à la rescousse est bousculée et dans l'après midi, les troupes françaises bordent l'Oise jusqu'à [Quierzy](#). Sur la droite, vers midi, elles occupent la croupe à l'est de [Pommiers](#), au nord atteignent Bagneux et plus loin contournent [Pont-Saint-Mard](#).
- 23 août - Au soir, après avoir pris Quierzy et [Manicamp](#), l'Armée de Mangin borde le canal de l'Ailette jusqu'à [Guny](#) et prend la station de [Juvigny](#) et le plateau entre [Cuffies](#) et [Pasly](#).

Voir également <http://dvole.free.fr/quierzy/q318.htm>

L'ONAC de l'Aisne, du Pas-de-Calais et le centre de Metz ignorent le lieu de sépulture.

Soldat de 2^{ème} classe Croix de guerre avec étoile d'argent

166^{ème} régiment d'infanterie (166^{ème} RI) 2^{ème} bataillon

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267961jSWoxp/e0adfec9e3>

Bureau de recrutement : Verdun (55)

Classe : 1918

Matricule : 713

91. 6.

Menzin
Jules. Fernand

Du 9 mai 1898.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf mai, à sept heures du matin, par devant Nous Joseph-Théophile Leer, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Sauvigny, subordonné de Commerce, département de la Meuse, étant en la maison commune et comparu: Odile Menzin, âgée de vingt-huit ans, journalière domiciliée à Sauvigny, lequel nous a déclaré que le même jour à trois heures du matin, Marie Noémie Leclerc, âgée de vingt-trois ans, sans profession, son épouse domiciliée avec lui est accouchée en leur maison au dit Sauvigny, d'un enfant de sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jules-Fernand. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Jules Menzin, âgé de vingt-quatre ans, et d'Ernest Menzin, âgé de cinquante-quatre ans, tous deux cultivateurs domiciliés à Sauvigny, le premier frère et le second père au déclarant. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons écrit sur deux registres à ce destinés et que le déclarant et les témoins ont signé avec Nous sur deux registres après lecture à eux par Nous faite et collation.

décédé le 29. 8. 18
à St Paul au Bois
(Aismes)
mort par la France.

Le Leer Menzin Odile Menzin Menzin J.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MENZIN**
 Prénoms *Jules Fernand*
 Grade *2^e classe*
 Corps *166 Régiment d'Infanterie venu du*
9^e Inf^l; } *16012* au Corps. — Cl. *1918*
 Matricule. } *713* au Recrutement *Verdun*
 Mort pour la France le *29 Août 1918*
 au *Combat de l'étoile (Aisne)*
 Genre de mort *Cue à l'ennemi*

Né le *9 Mai 1898*
 à *Saurigny* Département *Meuse*
 Arr^l municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N^o. }

Cette partie
 n'est pas à remplir
 par le Corps. }
 Jugement rendu le
 par le Tribunal de
 acte ou jugement transcrit le *12 Mars 1919*
 à *Saurigny (Meuse)*
 N^o du registre d'état civil

260-708-1922. [26434]

MORIZOT Émile Joseph Gaston

Né le 03-12-1873 à Montigny les Vaucouleurs

Fils de Antoine Ernest, Instituteur et Marie Virginie Elophe

Domicilié rue de l'église puis au N° 3 rue de Traveron à partir de 27/06/1905

Marié le 08/08/1911 à Sedan avec Marceline Julie Constance Eugénie Dubos

Militaire de carrière

Taille : 1,77 m Cheveux bruns Yeux bleus

Gaston avait un frère, Émile Joseph Pierre né le 19/03/1881

Décédé le 25/08/1914 à l'âge de 40 ans et 9 mois à Provenchères-sur-Fave 88 – Vosges

C'est au cours de la bataille des frontières qui se déroule du 21 au 25 août 1914 qu'il trouvera la mort.

Ces premiers combats s'étalent de la frontière suisse au Brabant belge sur un front de 400 km environ. Ce sera les plus meurtriers de toute la guerre. Le 22 août, 27 000 soldats français vont mourir. La bataille des frontières fera 40 000 morts côté français, un triste record.

Le capitaine a reçu un éclat d'obus alors qu'il dirigeait la retraite de sa compagnie vers Saint-Dié.

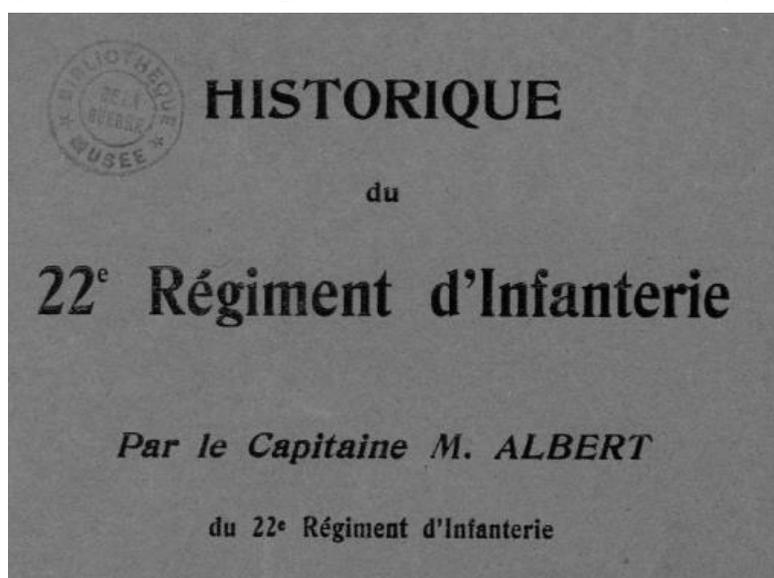
<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267959vciyw5/a41f1712f6>

Par arrêté préfectoral du 22 décembre 2015, la commune nouvelle de Provenchères-et-Colroy est créée par la fusion de Provenchères-sur-Fave avec Colroy-la-Grande.

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° P 191 Le corps a été restitué à la famille le 26/01/1921

**Le capitaine, à reçu les félicitations du ministre de l'intérieur pour acte de bravoure le 7 juin 1904.
22^{ème} régiment d'infanterie**

Bureau de recrutement de Verdun (55) Classe : 1893 Matricule : 928



Retraite de Saint-Dié.

Le 21 août, le Régiment est établi sur le col d'Urbeiss et le col du Climont, qu'il met en état de défense. Le Bataillon du commandant Justin, bientôt relevé aux cols d'Urbeiss, de la Hingrie, de la Raleine, par le 370^e Régiment d'Infanterie, participe le 23 août à une opération offensive sur le col de Sainte-Marie-aux-Mines, où se distingue le capitaine Michel, commandant la 11^e Compagnie.

Le 24 août, au petit jour, une puissante attaque ennemie se produit sur le front tenu par nos troupes, depuis le col du Climont jusqu'au col de Sainte-Marie-aux-Mines. Au Climont, que le colonel Bulot défend avec le 2^e Bataillon, l'ennemi n'arrive pas à entamer nos lignes. Mais, plus au sud, il occupe le col d'Urbeiss, évacué par le 370^e, s'empare du col de la Hingrie, déborde la 1^{re} Compagnie au col de la Raleine et menace de tourner la défense du col du Climont. Le colonel Bulot, attaqué de front, menacé sur sa droite et ses derrières, fait replier son détachement sur les hauteurs en avant de Lubine, puis vient s'installer devant Colroy-la-Grande, pour barrer à l'ennemi la route de Provenchères. Il y recueille les éléments des 1^{re} et 3^e Compagnies, qui ont tenu jusqu'à la dernière extrémité les cols de la Raleine et de la Hingrie.

Le 25 août, devant les puissantes attaques de l'ennemi, le Régiment continue à battre en retraite. Le détachement Bulot gagne Nayemont-les-Fosses, tandis que le Bataillon Justin se replie sur

Provenchères. Le capitaine Morizot, commandant la 6^e Compagnie, est tué d'un éclat d'obus en dirigeant la retraite de sa Compagnie. Le 26 août, le Régiment s'est replié jusqu'à Saint-Dié et participe à un retour offensif qui arrête un moment les Allemands au nord de Robache.

N^o 7.

Morizot
Emile-Joseph-Gaston
Du 3^e xth 1873.
Le décerné par le Maire de Sedan...
le 8^e Avril 1873.
Mairie de Sedan
L'acte est enregistré sur le registre
N^o 7.

Morizot
L'an mil huit cent soixante-trois, le quatre Décembre, à
onze heures du matin, par devant Nous Claude-Félix Royer,
Maire et officier de l'état civil de la Commune de Montigny-les-
Bains, Arrondissement de Commercy, Département de la
Meuse, est comparu en la Mairie: Antoine-Ernest Morizot,
agé de vingt-huit ans, habitant en cette commune, lequel nous
a déclaré que la veille à deux heures du soir, Marie-Virginie
Clapier, son épouse, âgée de vingt-deux ans, domiciliée au
lieu, est accouchée en leur maison d'un enfant de sexe masca-
lin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner
le prénom de Emile-Joseph-Gaston.
Les dites déclarations et présentations faites en présence de Charles-
Joseph Guillaume, âgé de trente-un ans et de Justin-
Joseph Morizot, âgé de vingt-deux ans, tous deux cultivateurs
en cette commune, non parents au déclarant. En foi de quoi
nous avons rédigé le présent acte que nous avons écrit aux deux
registres à ce destinés et que les déclarants témoins ont signé avec
Nous après lecture par Nous à eux faite et collation.

Morizot *Guillaume* *Morizot*
Morizot

MOUDIN Germain Henri

Né le 13-05-1893 à Sauvigny

Fils de Jean Moudin Journalier et Marie Émilie Oudard lessiveuse

Domicilié Rue du bois

Situation de famille inconnue

Cultivateur rue du bois à Sauvigny

Taille : 1,63 m Cheveux châains Yeux gris

Décédé le 12/03/1916 à l'âge de 22 ans et 10 mois au Fort de Bois Bourrus près de Germonville 55 – Meuse

Avait été blessé le 5/07/1915 à l'avant bras droit (plaie pénétrante par éclat d'obus)

<http://www.chtimiste.com/> Voir carte page 81 bataille de Verdun plus un bref résumé page 82.

<http://www.lesfrancaisaverdun-1916.fr/theme-pourquoi.htm>

<https://www.linternaute.com/actualite/histoire/1271291-bataille-de-verdun-photos-dates-cles-carte-bilan-retour-sur-la-boucherie-de-1916/>

Sur ce site, vous trouverez beaucoup d'informations officielles mais c'est plus compliqué :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

<http://historyweb.fr/la-bataille-de-verdun/>

Repose à la nécropole nationale d'ESNES-en-ARGONNE (Meuse), tombe n° 1185

La plaque apposée sur sa sépulture est erronée (MONDIN). Elle sera remplacée à la prochaine commande mais en octobre 2019, celle-ci n'est pas encore connue.

Soldat de 2^{ème} classe

155^{ème} régiment d'infanterie (155^{ème} RI)

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267961c3qXLx/e95e5f8524>

Bureau de recrutement : Verdun (55)

Classe : 1913

Matricule : 1010

Hygiène

Woudin

Nom *Woudin*
 Prénoms : *Germain Henri* Surnoms :
 ÉTAT CIVIL.
 Né le *13 Mai 1899*, à *Sauvigny* canton
Vaucouleurs, département d *MEUSE*, résidant
 à *Sauvigny*, canton d *Vaucouleurs*, département
 d *MEUSE*, profession d *agriculteur*
 fils d *Jean Jean* et d *Jean Dubard Marie Emile*, domiciliés
 à *Sauvigny*, canton d *Sauvigny*, département d *MEUSE*
 Marié à

Numéro matricule du recrutement: *1010*
 Classe de mobilisation:
 SIGNALEMENT.
 Cheveux *châtains*, Yeux *gris*
 Front *moyen*, Nez *rectiligne*
 Visage *ovale*, Renseignements physiologiques
 complémentaires:
 Taille : 1 mètre *63* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° *16* de la liste du canton d *Vaucouleurs*
 Classé dans la *1*° partie de la liste en 19*13* **APPELÉ SERVICE ARMÉ**

Degré d'instruction: *2*
 Incorporé au **155^e Rég^t d'Inf^{anterie}**
 à compter du *26 Nov 1913*
 arrivé au corps le *27 Nov 1913*
 soldat de 2^e Classe le *27 Nov 1913*
Tenu de la 7^e Co^m, le 5 Octobre 1915
Tenu de la 28^e Co^m le 13 Novembre 1915
Soldat de 2^e classe le 5 Décembre 1915
Occ^{upé} sur le champ de bataille
à Gernonville le 12.3.16

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
Incorpore à compter du 26 Novembre 1913
arrivé au corps le dit jour *occ^{upé} sur le champ de bataille*
à Gernonville le 12 mars 1916. Broyé des cartouches le 13 mai
entraîné à l'hôpital temp. n° 19 à Pelléchin (Brousse) le 19 février
Sorti le 14 mai 1916. Evacué sur l'hôpital temp. n° 3 à
Cyèret le 7 juillet 1916. Blessé de guerre, vient de Bagatelle. Sorti le
21 septembre 1916. Evacué sur le dépôt de convalescents de Cyèret le
21 même mois. Sorti le 29 septembre 1916.
"Mort pour la France"

Disponibilité de l'armée territoriale et sa réserve.
D. N. classé le 1-9-23

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	Domicile R. RÉSIDENCE

CAMPAGNES.
Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 12 mars 1916

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Blessé les 07.15 par une mitrailleuse avant-bros droit par E.O.

Supplém^{entaire} dans l'Armée territoriale
 1^{er} dans l'Armée territoriale, du au
 2^e dans l'Armée territoriale, du au
 Supplémentaires dans l'Armée territoriale, du au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :
 la réserve de l'Armée territoriale, l'Armée territoriale, la réserve de l'Armée territoriale
 DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

No. 4.

Moudin

Germain - Henri

Du 13. Mai 1893.

Décédé le 12.3.16

à Bois Bourrus

(Port de la France)

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le treize mai, à cinq heures
 du soir, par devant Nous, Nicias Achille Grosjean, Maire et officier de
 l'Etat civil de la Commune de Sauvignny, Arrondissement de Commercy,
 département de la Meuse, étant en la maison commune, est comparu Jean
 Moudin, âgé de quarante-huit ans, journalier, domicilié à Sauvignny,
 lequel nous a déclaré que le même jour à neuf heures du matin,
 Maria Emile Oudard, âgée de trente-six ans, lessiveuse,
 son épouse domestique avec lui, est accouchée en leur maison au dit
 Sauvignny, d'un enfant de sexe masculin qu'il nous a présenté et
 auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Germain -
 Henri. Les dites déclarations et présentations faites en présence de
 Henri Oudard, âgé de soixante-sept ans, et de Henri Emile
 Oudard, âgé de vingt-neuf ans, tous deux journaliers domiciliés à
 Sauvignny, le premier père et le second frère à l'accouchée. En
 foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons
 écrit aux deux registres à ce destinés et que le déclarant et
 les témoins ont signé avec Nous après lecture à eux par Nous
 faite et collection.

Moudin Jean

N. Ach. Grosjean

Oudard Oudard

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *MOUTIN*

Prénoms *Germain Henri*

Grade *1^{er} Classe*

Corps *188^e Régiment d'infanterie*

N° *8043* au Corps. — Cl. *1918*

Matricule. *1010* au Recrutement *Vedrus*

Mort pour la France le *12 Mars 1918*

à *Bois Bourrus, Meuse*

Genre de mort *tue à l'ennemi*

Né le *13 Mai 1893*

à *Clauvigny* Département *Meuse*

Arr^l municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *13 Février 1918*
à *Clauvigny* (*Meuse*)
N° du registre d'état civil _____

QUIDAUT Maurice Emile

Né le 01-01-1887 à Frébécourt (88)

Fils de Florentin Adolphe Quidaut, garde barrières et Marie Potier

Domicilié Barrière de Traveron

Situation de famille inconnue

Terrassier domicilié Barrière de Traveron à Sauvigny

Taille : 1,69 m Cheveux châtons Yeux gris

Décédé le 12/01/1915 à l'âge de 27 ans de la Fièvre typhoïde à l'hôpital de Bar-le-Duc 55 – Meuse

Repose au cimetière militaire de Bar-le-Duc tombe N°1063

Maitre ouvrier

9^{ème} régiment du génie (9^{ème} RG)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62169710>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6340986n>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6236840n>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64132232>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6230005k>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6227225x>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6413225w>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62426526>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6216899g>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6260574c>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62169035>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63444813>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63462099>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6346208w>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6331478d>

Bureau de recrutement : Verdun (55)

Classe : 1907

Matricule : 970

NAISSANCES, MARIAGES
ET DÉCÈS
de l'année 1887.

N^o 1.

Naissance de
Maurice-Emile
Quidant.
Le 1^{er} janvier.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le deux janvier à 9
heures du matin, par devant nous Joseph Guignard, maire
et officier de l'état civil de la Commune de Fréhelcourt, C.
arrondissement de Neufchâteau, département des Vosges, étant
en la maison communale, est comparu Etienne Adolphe
Quidant, âgé de trente-un ans, garde-barrière domicilié à
Fréhelcourt, lequel nous a déclaré que hier premier janvier mil
huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du soir, Marie Lotier
âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée à Fréhelcourt, C.
son épouse, est accouchée en son domicile en cette commune d'un
enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté, et auquel il a dit
vouloir donner les prénoms de Maurice-Emile; ladite déclaration
et présentation faites en présence de Constant Houllavme, âgé de
trente-neuf ans, cultivateur, et de Philophile Noistier, âgé de cinquante
ans, instituteur, tous deux domiciliés à Fréhelcourt, non parents à l'enfant,
En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons
inscrit sur les deux registres à ce destinés, et que le déclarant et les
témoins ont signé avec nous, après lecture à un exemplaire faite
et collation. J. Guignard
E. Houllavme Noistier

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..... *QUIDAUT*

Prénoms..... *Maurice Emile*

Grade..... *maître ouvrier*

Corps..... *9^e Génie C. à 6/1*

N° *9 10953* au Corps. — Cl. *1907*

Matricule. } *970* au Recrutement *Verdun*

Mort pour la France le *12 Janvier 1915*

à *l'hôpital de Bar-le-duc (Meuse)*

Genre de mort..... *maladie contractée en*

..... *service fièvre typhoïde*

Né le *7 Janvier 1887*

à *Frélecourt* Département *Vosges*

Arr^l municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le *27 Octobre*

1919 à *Frélecourt*

N° du registre d'état civil..... *(8899)*

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

RAGOT Albert Eugène Louis

Né le 08-07-1891 à Vouthon-Bas

Fils de Antoine Odile Ragot , Bûcheron et Marie Gabrielle Optel Giletère

Domicilié 21 rue de Traveron à Sauvigny

Situation de famille inconnue

Journalier

Taille : 1,77 m Cheveux châtons Yeux marron clair

Décédé, le 22/08/1914 à l'âge de 23 ans et 1 mois à Neufchâteau en Belgique au cours de la bataille des frontières qui se déroule du 21 au 25 août 1914.

Ces premiers combats s'étalent de la frontière suisse au Brabant belge sur un front de 400 km environ. Ce sera les plus meurtriers de toute la guerre. Le 22 août, 27 000 soldats français vont mourir. La bataille des frontières fera 40 000 morts côté français, un triste record.

En Belgique, elle oppose la IVème armée française (de Langle de Cary) avec la IVe armée allemande (duc de Wurtemberg).

Les renseignements sur les positions allemandes sont à peu près nuls. Cela va se traduire par une retraite et de grosses pertes. (morts, blessés et prisonniers)

http://www.sambre-marne-yser.be/article.php?id_article=57

<http://www.paysagesenbataille.be/sur-les-traces-de-la-bataille-des-frontieres-2/>

<https://www.france24.com/fr/20140812-22-aout-1914-jour-plus-meurtrier-histoire-france-premiere-guerre-mondiale-belgique-rossignol>

Le cas d'Albert Eugène est un peu particulier. Sa fiche matricule mentionne qu'il est décédé à l'hôpital de Neufchâteau. Ensuite, il fait partie des morts non identifié. Dans ce secteur, il y a eu plus de 20 000 morts en trois jours et certainement beaucoup plus de blessés. Les médecins devaient être plus affairés à sauver des vies qu'à contrôler les identités. Albert Eugène n'avait probablement plus sa plaque et, de ce fait, il n'était plus identifiable. Selon le communiqué que j'ai reçu de l'ambassade de France en Belgique, il repose très probablement en la nécropole de Neufchâteau Malome dans le Luxembourg belge parmi les 19 000 combattants non identifiés.

Une plaque porte son nom à l'église de Vouthon-Bas

Soldat de 2^{ème} classe

21^{ème} régiment d'infanterie coloniale (21^{ème} RIC)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6419962f>

Bureau de recrutement : Verdun (55)

Classe : 1911

Matricule : 54

Ragot

Nom : **Ragot**
 Prénoms : **Albert, Eugène, Louis** Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **54**
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le **7 juillet 1891**, à **Touffon-Bas**, canton de **Sandreccourt**, département de la **Meuse**, résidant à **Sauvigny**, canton de **Vaucouleurs**, département de la **Meuse**, profession de **ouvrier**
 fils de **Antoine, Odile** et de **Optel, Marie, Saligne** domiciliés à **Sauvigny**, canton de **Vaucouleurs**, département de la **Meuse**

SIGNALEMENT.

Cheveux **bruns**, yeux **bruns**, nez **droit**, bouche **large**, visage **ovale**
 Taille **1 m 72** cent. Taille rectifiée : **1 m 72** cent.
 Marques particulières :

Marié le

Degré d'instruction générale : **2**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la **1** partie de la liste en 19**12**. APPELÉ SERVICE ARME
 Classé dans la **1** partie de la liste en 19**12**.

CORPS D'AFFECTATION. NUMEROS

CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 2^e Régiment d'Infanterie Coloniale	6335	214
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° **59** de la liste cantonale de **Vaucouleurs**
 Incorporé à compter du **1^{er} octobre 1912** arrivé au corps le **8 octobre** soldat de **2^e classe**
 Pécidié antérieurement au **21 juin 1915** à l'Hôpital de **Touffon-Bas** (Luxembourg-Belge)
 Rayé des contrôles le **22 juin 1915**. Déclaré **présent** au **22-8-1914** par jugement de **clarat** de **déclaré** rendu par le **tribunal** civil de **St. Hubert** le **31-3-1920**
 A été amputé le **2 août 1914**. Blessé et disparu à **Touffon-Bas** le **2 août 1914**.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

Mort pour la France

CAMPAGNES.

Allemagne du **2 août 1914** au **21 août 1914**
armées en double
Mort pour la France du **2 août 1914** au **21 août 1914**.

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

MÉTHODES D'EXERCICES.	ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	
1 ^{re} dans 1				
2 ^e dans 1				
Supplémentaire dans 1				
Armée territoriale. 1 ^{re} dans 1				
Supplémentaire dans 1				
Spéciales aux hommes du service de (Du				

N° 2

Ragon Albert
Eugène-Louis
du 8 juillet 1891.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le neuf juillet, à sept heures du matin, par devant nous Laurent-Louis Michel, maire et officier de l'état-civil de la commune de Vouthon-Bas, arrondissement de Commercy, département de la Meuse, est comparu: Antoine-Odile Ragot, âgé de vingt-sept ans, bûcheron, domicilié à Vouthon-Bas, lequel nous a déclaré qu'hier, huit courant, à huit heures du soir, Marie-Gabrielle Optel, son épouse, âgée de vingt-un ans, gilette, domiciliée aussi à Vouthon-Bas, est accouchée au domicile du déclarant, en cette commune, d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a dit vouloir donner les prénoms de Albert-Eugène-Louis. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Elophe Ragot, âgé de cinquante-deux ans, Eugène-Jean-Baptiste Ragot, âgé de vingt-cinq ans, tous deux cultivateurs, domiciliés à Vouthon-Bas, le premier père et le second frère du déclarant. - En foi de quoi, nous avons dressé le présent acte que nous avons écrit sur les deux registres à ce destinés et que le déclarant et les témoins ont signé avec nous, après lecture à eux par nous faite et collation.

Ragot Elophe

Ragot Odile
Ragot Eugène
Maire

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Bagot*

Prénoms *Albert Eugène Louis*

Grade *2e classe*

Corps *21e REG D'ARTILLERIE COLONIALE*

N° *6385* au Corps. — Cl. *1911*

Matricule. *54* au Recrutement *Verdun*

Mort pour la France le *22. Août. 14*

à *Neufchâteau (Belgique)*

Genre de mort *cause de service*

Blessures de guerre

Né le *7. Juillet 1891*

à *Vouthon Bas* Département *Meuse*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.
Vouthon Bas

Jugement rendu le *31 Mars 1920*

par le Tribunal de *St. Mihiel*

acte ou jugement transcrit le *18 Avril 1920*

à *Vouthon Bas* Département *Meuse*

N° du registre d'état civil *100*

101-708-1922. [26434]

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Deux autres soldats auraient pu avoir leur nom gravé sur le monument aux morts.

Ils sont inscrits sur le livre d'or de Sauvigny puis ont été rayés. La transcription du décès s'est faite à Sauvigny. Ils avaient certainement une attache avec le village, mais je n'ai pas trouvé laquelle.

Paternotte Maurice Victor Eugène Joseph

Né le 25/10/1886 à Remiremont 88- Vosges

Décédé le 20/10/1915 à l'âge de 29 ans à Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus 51 – Marne

Cheveux blonds Yeux bleus

Soldat de 2^e classe Estafette

Croix de Guerre

69^e régiment d'infanterie (69^e RI)

Bureau de recrutement de Toul

Classe :1906

Matricule : 745

Diplômé de l'école H.E.C. promotion 1907

Est inscrit au monument aux morts de Toul



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom PATERNOTTE
Prénoms Maurice Victor Eugène Joseph
Grade 2^e Cl
Corps 69^e Régiment Infanterie
N^o 1017 au Corps. — Cl. 1906
Matricule. 745 au Recrutement Toul
Mort pour la France le 20 10 1915
à Beauregard Marne
Genre de mort Tue à l'ennemi
Né le 25 Octobre 1886
à Remiremont Département Vosges
Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.
Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le 20 Decembre 1915
à Sauvigny Hurlus
N^o du registre d'état civil Meuse
260-708-1922. [26434]

Navelet Charles Gustave

Né le 29/03/1877 à Saint-Mihiel 55- Meuse

Décédé le 28/11/1915 à l'âge de 38 ans et 8 mois à Bras sur Meuse suite à une intoxication par les gaz

Taille : 1,63m Cheveux noirs Yeux bruns
Sergent 154^e régiment d'infanterie (154^e RI)

Bureau de recrutement de Verdun Classe : 1897 Matricule : 685

Le lieu de transcription du décès : Sauvigny

Est inscrit sur une plaque commémorative à l'église Saint-Michel de Saint-Mihiel

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **NAVELET**

Prénoms *Charles Gustave*

Grade *Sergent*

Corps *154^e régiment d'infanterie*

N° Matricule. { *1119* au Corps. — Cl. *1897*
685 au Recrutement *Verdun*

Mort pour la France le *28 novembre 1915*
à *Bras (Meuse) ambulance 3/4*

Genre de mort *Blessures de guerre*

Né le *29 mars 1877*
à *Saint-Mihiel* Département *meuse*

Arr^l municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *24 janvier 1916*
à *Sauvigny (Meuse)*

N° du registre d'état civil _____

269-705-1922. [26434]

Les fusillés de Souain <https://fr.wikipedia.org/wiki/Souain-Perthes-l%C3%A8s-Hurlus>

Article détaillé : [Affaire des caporaux de Souain](#).

Le 10 mars 1915, au *Moulin de Souain*, la 21^e compagnie du [336^e régiment d'infanterie](#), très éprouvée par les combats féroces de [Perthes-lès-Hurlus](#), reçoit l'ordre de tenter de nouveau de s'emparer des tranchées ennemies. Les soldats refusent de sortir.

Le général donne l'ordre de choisir un [caporal](#) et quatre soldats par section, et les fait se porter en plein jour, sous le feu ennemi, à 150 m vers l'avant, pour sectionner les [barbelés](#). Les soldats tentent vainement d'exécuter cet ordre. Le soir, ils regagnent les tranchées françaises.

Le 10 mars 1915, leur compagnie est relevée, dirigée à [Suippes](#), et aussitôt les caporaux Théophile Maupas, Louis Girard, Louis Lefoulon et Lucien Lechat, avec une trentaine de soldats, sont arrêtés et inculpés de refus d'obéissance devant l'ennemi. Le 16, la [cour martiale](#), présidée par le colonel Marthenet, se réunit. Elle refuse d'entendre des témoins à décharge, des défenseurs sont injuriés.

Les soldats sont acquittés, mais les quatre caporaux, tous originaires de la [Manche](#), sont condamnés à mort. Malgré la demande de recours en grâce, le général [Réveilhac](#) « qui craignait de voir arriver la grâce » presse l'exécution ; ils sont fusillés le lendemain.

Par deux fois, en 1922 et 1926, les demandes de révision du procès sont repoussées. Le procès en révision s'ouvre le vendredi 2 mars 1934 et acquitte les quatre caporaux.

À partir de 1911, les tensions entre la France et l'Allemagne s'aggravent. À la demande de l'armée, le gouvernement va passer, en 1913, la durée du service militaire à trois ans augmentant ainsi les effectifs de 220 000 hommes. Il faut également du matériel militaire et pour financer l'ensemble, l'impôt sur le revenu sera mis en place par la loi de finances du 15 juillet 1914. Elle entrera en application en 1916.

http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/guerre_14-18/loi_3_ans/index.asp

Les soldats appelés à partir de la fin 1911 vont trouver le temps très long.

Jacquot Firmin Edmond qui aura la chance de revenir vivant aura passé sept années à l'armée. Il est arrivé le 1/08/1912 pour effectuer son service. Puis il y a eu la guerre, il a été démobilisé le 8/08/1919.

Clément Henri Bigeon avait été incorporé le 1er octobre 1912. S'il n'avait pas été tué, il aurait passé sept ans également.

En 1914, la France comptait 41,6 millions d'habitants dont 55 % environ vivaient en milieu rural. Pendant la durée de la guerre 8,4 millions d'hommes vont être mobilisés dont 590 000 environ viendront des colonies. L'effectif constant se situe entre 3 et 4 millions d'hommes, 1,4 million vont être tués où seront portés disparus et il y aura 4,3 millions de blessés à des degrés divers.

Les chiffres varient suivant les sources, mais c'est de cet ordre.

Les rescapés ont supporté les bombardements, le bruit, la poussière, la chaleur, le froid, les gaz, la putréfaction des corps en décomposition, le manque d'hygiène, les rats, la faim, la soif et la peur au ventre. Ils n'ont peut-être pas eu de séquelles physiques, mais moralement, mentalement ils sont revenus marqués et les conséquences ont été importantes pour eux et leur famille.

Certains sont décédés quelques années après l'armistice et la guerre n'est sans doute pas étrangère.

C'est pourquoi je pense qu'ils ne doivent pas tomber dans l'oubli aussi, j'ai établi une liste pour le village de Sauvigny.

Elle est certainement incomplète pour plusieurs raisons.

- Des erreurs de ma part ne peuvent être exclues.
- Comme je l'ai écrit au début, le dernier recensement avant le début du conflit date de 1896. Pendant ces dix-huit années, bien des choses ont changé. Il y a probablement eu des départs et des entrées à Sauvigny.
- J'ai consulté les registres de naissances entre 1868 et 1900, examiné les recensements de 1896 et 1926 pour établir une liste de personnes mobilisables. Après examen, je constate que 39 personnes n'ont pas de fiche matricule, ce qui est anormal. Quand un soldat passait au centre de recrutement, une fiche était établie le déclarant apte ou inapte. Les listes par classe donnent parfois un N° de matricule, mais il n'y a rien dans le registre. La fiche a été soit détruite, soit mal classée.
- La personne est peut-être décédée avant que la commission ne l'examine et je n'ai pas trouvé l'acte de décès.

Le recensement de 1896 comptabilisait 560 habitants à Sauvigny. Le suivant a été réalisé en 1926. Des sources provenant de l'EHSEE et de l'INSEE donnent 501 habitants en 1911. Je vais donc prendre ce chiffre, mais le doute est permis, car ces organismes ont été créés en 1946 et 1947.

1881 ; 602 habitants

1886 ; 615 habitants

1891 ; 569 habitants

1896 ; 560 habitants

1926 ; 401 habitants

Au cours des quatre années de guerre, au moins 91 hommes ont été mobilisés.

Parmi les 39 personnes dont je n'ai pas trouvé le matricule, 10 à 15 ont probablement été mobilisées. (pages 124-125)

Au total, en 1918, il manquait sans doute une centaine d'hommes dans le village, ce qui est considérable et difficile à imaginer. Cette proportion d'un cinquième s'applique naturellement à tout le pays.

Douze personnes sont restées à Sauvigny ou ont été libérées prématurément pour raison de santé ou encore affecté à des services auxiliaires. Cela pouvait être un retour chez l'employeur si leur emploi était considéré comme vital. (Compagnie des chemins de fer, maréchal-ferrant).

Il ne restait donc que les hommes malades ou de santé fragile, ceux de moins de 19 ans ou de plus de 45 ans.

Briot Augustin né le 14 août 1868 était agriculteur. Il est rappelé le 31 juillet 1914, à 46 ans. Il sera démobilisé le 3 mai 1915, après 10 mois de service.

Ces chiffres montrent mieux l'impact de la mobilisation sur le village et par extrapolation sur tout le pays.

Au total, sur dix hommes ayant de 20 à 45 ans en 1914, deux étaient morts en 1918, quatre étaient infirmes ou assistés, et les survivants seront définitivement marqués par le traumatisme des combats.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2014/05/30/14-18-une-saignee-pour-l-economie-francaise_4429090_3234.html

Un autre point qui est rarement abordé, c'est l'augmentation des consommations d'alcool et de tabac. Pour maintenir le moral des soldats, l'armée a facilité l'approvisionnement du vin et du tabac. Elle n'a pas vu ou pas voulu voir les conséquences. Il est vrai qu'à cette époque, l'alcool n'était pas décrié comme aujourd'hui.

En 1914, la France compte 480 000 débits de boissons, soit un pour 30 adultes. Dès l'automne 1914, les vignerons du Midi font don de plus de 200 000 hectolitres (20 millions de litres) à l'armée pour soutenir le moral des troupes. L'augmentation de la consommation par tête d'habitants passe de **103 litres en 1904 à 136 litres en 1926**.

https://fr.geneawiki.com/index.php/L%27alcool_dans_la_premi%C3%A8re_Guerre_mondiale

Un quart de litre de vin par jour en 1914 (+ 6,25 cl d'eau de vie), puis un demi-litre en 1916, puis un litre en 1918 : la "ration" ordinaire des Poilus largement augmentée par ce qu'ils achetaient auprès de "mercanti" derrière des lignes-- donne une idée de l'importance, pour l'état-major, de la présence au front du "Père pinard".

https://www.lepoint.fr/culture/le-vin-en-14-18-indispensable-compagnon-du-poilu-14-10-2017-2164519_3.php

La consommation excessive d'alcool entraîne des débordements et les rixes sont fréquentes dans les gares, les trains, les estaminets et même dans les tranchées. Les juridictions militaires sont parfois occupées jusqu'à 50% pour ces problèmes.

https://www.lemonde.fr/centenaire-14-18/article/2014/10/17/boire-et-deboires-pendant-la-grande-guerre_4508005_3448834.html

Après l'armistice, le problème va perdurer au point qu'un soldat qui avait combattu pendant la première guerre sera réformé pour la deuxième pour cirrhose éthylique. Il décédera à 45 ans.

A ne pas différer
WAGON
DE LA
GUERRE
RAVITAILLEMENT EN VINS

Au cas où ce véhicule se trouverait sans écritures, demander tous renseignements au
BUREAU DES Wagons-Réservoirs (Sous-Intendance des Vins) à Montpellier.

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Bastien Auguste Paul	né le 12/02/1879 à Sauvigny		Cl:1899 Mat: 1806		02/08/1914 35 ans et 6 mois	16/02/1919 4 ans et 6 mois
Bernage Basile Gustave	né le 11/3/1884 à Sauvigny	Engagé volontaire pour 3 ans le 27/01/1903	Verdun Cl:1902 Mat: 849	28/7/1929	1/08/1914 30 ans et 5 mois	25/02/1919 4 ans et 7 mois
Boulangier Jules Henri	né le 13/10/1896 Saulxures les Vannes (54)	Citation à l'ordre du bataillon N° 230 du 18/02/1919 Croix de guerre Mobilisé en 1939	Cl: 1912 Mat: 257		11/04/1915 ? 18 ans et 6 mois	04/09/1919 4 ans et 5 mois
Briot Augustin	né le 14/8/1868 à Sauvigny		Cl:1888 Mat: 648		31/07/1914 46 ans	3/05/1915 10 mois
Burduche Paul Aimé	né le 5/12/1873 Brixey aux Chanoines		Cl: 1893 Mat: 310	26/09/1950 Sauvigny	02/08/1914 40 ans et 8 mois	04/01/1919 4 ans et 5 mois
Burton Albert Léon	né le 05/06/1872 Mont l'Etroit (54)		Cl: 1892 Mat: 1166		02/08/1914 42 ans et 2 mois	10/02/1919 4 ans et 6 mois
Cazuguel Jean-Marie	né le 7/09/1888 La Feuillée (29)	Engagé pour 4 ans le 15/10/1906 puis plusieurs rengagements	Cl: 1912 Mat: 3132			15/10/1934
Chiquel Léon Roland	né le 31/5/1893 à Sauvigny	Engagé volontaire le 20/9/1913	Verdun Cl:1913 Mat: 970	27/3/1935 à Neufchâteau		20/08/1919 5 ans et 11 mois
Claudiel Jules Jean	né le 20/01/1882 Sepvigny (55)	Placé en sursis d'appel jusqu'au 28/02/1919 en temps que charron à Sauvigny	Cl: 1902 Mat: 822		02/08/1914 32 ans et 6 mois	
Colas Joseph Camille	né le 10/3/1869 à Sauvigny		Cl:1889 Mat: 873		31/07/1914 45 ans et 5 mois	30/11/1918 4 ans et 4 mois
Depret Pierre Eugène Alphonse	né le 21/02/1874 Séraumont (88)	Réformé N° 2 pour raison de santé par la commission spéciale à Bar le Duc le 21/8/1914	Cl: 1894 Mat: 424			

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Digout Camille Jules	né le 30/03/1884 Châlons en Champagne	Maintenu en disponibilité jusqu'au 20/03/1919	Cl: 1904 Mat: 872	10/03/1926	02/08/1914 30 ans et 4 mois	
Digout Emile Marie	né le 20/10/1887 Châlons en Champagne	Maintenu en disponibilité	Cl: 1907 Mat: 1023	22/02/1964 Vaison la Romaine	02/08/1914 26 ans et 9 mois	
Digout Gabriel Elie François	né le 26/07/1885 Châlons en Champagne	Engagé volontaire pour 3 ans le 19/03/1904 n'a pas été appelé en 1914	Cl: 1903 Mat: 979	10/06/1950 La Bazoche Gouet		
Digout Louis Joseph	né le 8/5/1896 à Sauvigny	Pieds gelés 16/10/1917 Balle dans la main gauche 1/6/1918 Croix de guerre étoile de Bronze. Par décret en date du 25 octobre 1978, il a été nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Édition Lois et décrets, du 29 octobre 1978, p. 3706 et 3708 ; cote AD Meuse : 2013 Per 455.	Cl:19 Mat: 417	18/04/1886 Villeneuve les Avignon	1/04/1915 18 ans et 11 mois	31/08/1919 4 ans et 5 mois
Diné Ferdinand Jules	né le 18/12/1867 à Goussaincourt		cl: 1887 mat: 806		02/08/1914 46 ans et 7 mois	03/05/1915 9 mois
Dussautoy Eugène Lucien	né le 21/01/1867 Norroy le Veneur (57)	Affecté aux services auxiliaires pour raison de santé	Cl: 1907 Mat: 973		31/07/1914 47 ans et 6 mois	21/01/1917 2 ans et 6 mois
Eymann Benjamin	né le 07/12/1891 Boucq (54)	Blessé par balle le 25/09/1914 épaule gauche Croix du combattant volontaire Rappelé en 1939	Cl: 1901 Mat: 24		1/10/1912 20 ans et 10 mois	03/04/1919 6 ans et 6 mois

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Farnier Arsène	né le 23/1/1872 à Sauvigny		Cl:1892 Mat: 1136	3/07/1958 Vaucouleurs	01/08/1914 42 ans et 6 mois	07/01/1919 4 ans et 5 mois
Farnier Camille René	né le 8/11/1873 à Sauvigny		Cl:1893 Mat: 249		02/08/1914 40 ans et 9 mois	08/02/1919 4 ans et 6 mois
Finel Albert Marius	né le 25/3/1886 à Sauvigny	Capitaine Fait prisonnier le 30/3/1918 A participé au conflit de 39/45	Cl: Mat: 815	5/07/1975 Nancy		
François Georges	né le 3/09/1869 à Sauvigny		cl: 1889 Mat: 828		20/04/1915 45 ans et 7 mois	30/11/1918 3 ans et 7 mois
Galois Emile	né le 18/4/1874 à Sauvigny		Cl:1894 Mat: 1297	24/03/1949 Champigneulles	02/08/1914 40 ans et 3 mois	31/01/1919 4 ans et 6 mois
Galois Paul Eloi	né le 3/4/1871 à Sauvigny		Cl:1891 Mat: 717	24/03/1949 Champigneulles	1/08/1914 43 ans et 4 mois	20/12/1918 4 ans et 5 mois
Gillot René Jules	né le 27/10/1887 Void	Engagé volontaire pour 3 ans le 1/06/1908 Croix du combattant volontaire	Cl: 1907 Mat: 958	28/07/1973 Sauvigny	1/08/1914 26 ans et 9 mois	08/06/1919 4 ans et 10 mois
Heitzmann Constant Maurice	né le 17/11/1897 à Sauvigny	Intoxiqué par les gaz à Recouvrance le 31/10/1918 fait prisonnier en 39/45	Cl:1 Mat: 770	28/11/1954 Paris	9/01/1916 18 ans et 2 mois	12/09/1919 3 ans et 8 mois
Heitzmann Marc Louis	né le 17/11/1897 à Sauvigny	Fait prisonnier le 30/6/1940 à Remircourt, libéré le 24/06/1941	Cl:1 Mat: 771	23/07/1955 Maxéville	9/01/1916 18 ans et 2 mois	10/09/1919 3 ans et 8 mois

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Heitzmann Pierre Nicolas	né le 28/7/1893 à Sauvigny	Engagé volontaire dans la marine	Cl:1909 Mat: 989	20/5/1932 Choisy le Roi	17/05/1910	28/07/1926
Henry Albert Arthur	né le 22/4/1870 à Sauvigny	Affecté au réseau des chemin de fer de l'Est	Cl:1890 Mat: 916		02/08/1914 44 ans et 3 mois	10/12/1918
Henry Auguste Georges	né le 3/10/1867 à Sauvigny	Réformé le 22/8/1914 pour hernie volumineuse	Cl:1887 Mat: 794		31/07/1914	22/08/1914 2 semaines
Henry Benoit Joseph Georges	né le 10/08/1888 à Sauvigny	Éclat d'obus au thorax, poumon touché le 17/09/1914; pleurésie; réformé le 10/01/1916	Cl: 1908 Mat: 1530	1929	01/08/1914 26 ans	
Henry Emile Joseph Auguste	né le 17/08/1896 à Sauvigny	Fait prisonnier le 27/06/1940 à ? Libéré du stalag le 4/07/1941	Cl:1 Mat: 430	4/04/1977 Nancy	20/05/1915 18 ans et 9 mois	09/09/1919 4 ans et 4 mois
Henry Joseph Alfred	né le 10/8/1888 à Sauvigny		Cl:1889 Mat: 874		02/08/1914 26 ans	30/11/1918 4 ans et 4 mois
Henry Marie Fernand Joseph Michel	né le 19/2/1893 à Sauvigny	Engagé volontaire	Cl:1912 Mat: 992	4/3/1924	2/04/1913 20 ans	01/08/1919 6 ans et 4 mois
Hette Charles Emile Jules	né le 4/11/1871 à Sauvigny	A subit le gaz asphyxiant	Cl:1891 Mat: 702		15/08/1914 42 ans et 9 mois	19/07/1917 2 ans et 11 mois
Jacob Paul Henri	22/05/1885 Prez sous Lafauche (88)	Maintenu à la compagnie de réseau comme cantonnier	Cl: 1905 Mat: 965		02/08/1914 29 ans et 2 mois	

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Jacquot Firmin Edmond	né le 5/11/1891 à Sauvigny	A reçu des éclats d'obus à la tête et au bras droit le 21/5/1916 au Mort Homme.	Cl:1891 Mat: 31	29/03/1954 Neufchâteau	1/08/1912 20 ans et 8 mois	08/08/1919 7 ans
Jacquot Louis Aimé	né le 20/6/1897 à Sauvigny	Possédait permis de conduire voiture	Cl:1913 Mat: 774	DCD le 7/8/1935	1/09/1916 19 ans et 2 mois	03/09/1919 3 ans
Jacquot Maurice Léon	né le 23/10/1895 à Sauvigny	Fait prisonnier le 28/5/1918 à Juvigny, Rapatrié le 6/12/1918 A participé au conflit 39/45	Cl:19 Mat: 1380	16/06/1985 Nancy	17/12/1914 19 ans et 2 mois	Permission de 30 jours à compter du 7/12/1918
Jacquot Paul Etienne	né le 23/05/1868 à Sauvigny	Mobilisé le 2/12/1914 sans appel par l'armée	Cl:1888 Mat: 663		2/12/1914 46 ans et 6 mois	30/11/1918 pas de présence
Jamais Emile	né le 16/12/1873 à Sauvigny		Cl:1893 Mat: 242	10/04/1958 Greux	02/08/1914 40 ans et 8 mois	30/12/1918 4 ans et 5 mois
Jamais Gustave Maximin	né le 2/5/1868 à Sauvigny	Est rentré dans son foyer le 14/1/1915	Cl:1888 Mat: 667		02/08/1914 46 ans et 3 mois	14/01/1915 5 mois
Langard Henri Léon Marie	né le 15/9/1899 à Sauvigny	Incorporé le 17/4/1918	Cl:19 Mat: 709		17/04/1918 18 ans et 7 mois	24/03/1921 2 ans et 11 mois
Langard Joseph Albert	né le 17/3/1874 à Sauvigny	Renvoyé à Sauvigny le 16 mars 1918 en temps qu'agriculteur	Cl:1894 Mat: 1328		02/08/1914 40 ans et 5 mois	24/01/1919 4 ans et 6 mois
Laurent Arsène Maximin	né le 29/5/1886 à Sauvigny	Garde des eaux et forêts Renvoyé dans son administration le 29/05/1919	Cl:1900 Mat: 828		02/08/1914 28 ans et 2 mois	29/05/1919 4 ans et 10 mois

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Laurent Arthur Léon	né le 17/5/1890 à Sauvigny	A participé au conflit 39/45	Cl:19 Mat: 373	8/06/1981 Bainville/ Madon	1/08/1914 24 ans et 3 mois	25/07/1919 5 ans
Laurent Ulysse Emile	né le 7/12/1897 à Sauvigny	A participé au conflit 39/45	Cl:1913 Mat: 783	22/05/1977 Neufchâteau	9/01/1916 28 ans et 1 mois	07/09/1919 3 ans et 8 mois
Lechoff Auguste	né le 26/02/1877 à Paris	Brancardier blessé par un éclat d'obus le 15/0/1916 croix de guerre étoile de bronze	Cl: 1897 Mat: 1023			
Louis Albert	né le 14/10/1873 à Sauvigny		Cl: 1893 Mat:309	21/02/1967 Soulosse/St Elophe	02/08/1914 40 ans et 10 mois	01/01/1919 4 ans et 5 mois
Mazelin Ernest	né le 31/5/1889 à Sauvigny	Réformé le 17/5/1918 pour cardiopathie, insuffisance mitrale rhumatismale	Cl:1909 Mat: 1809		21/05/1917 28 ans	17/05/1918 1 ans
Melcion Emile Marie Gustave	né le 21/5/1880 à Sauvigny	Service de santé Pharmacien	Cl:1900 Mat: 894		02/08/1914 34 ans et 2 mois	09/03/1919 4 ans et 7 mois
Melcion Marie Gustave Pol	né le 21/7/1881 à Sauvigny	Légion d'honneur 16/06/1920 Médecin	Cl:1901 Mat: 877		02/08/1914 33 ans	9/03/1919 4 ans et 7 mois
Menzin Jules Auguste	né le 28/6/1873 à Sauvigny		Cl:1893 Mat: 280		02/08/1914 41 ans et 1 mois	27/12/1918 4 ans et 5 mois
Menzin Odile	né le 25/6/1869 à Sauvigny	Renvoyé à Sauvigny du 15/01/1915 au 20/04/1915 puis détaché le 20/02/1917 en temps qu'agriculteur	Cl:1889 Mat: 849		02/08/1914 45 ans et 1 mois	30/11/1918

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Michel Pierre Marie Auguste	né le 12/7/1885 à Sauvigny	A été sérieusement malmené par la gestapo en juillet 1944	Cl:1901 Mat: 975	7/06/1965 Nancy	01/08/1914 29 ans et 1 mois	15/03/1919 4 ans et 7 mois
Mick Lucien Hyacinthe	né le 8/3/1879 à Sauvigny	Affecté dans un service auxiliaire pour raison de santé	Cl:1899 Mat: 1775	14/07/1956 Pagny/Meuse	Juillet 1914 35 ans et 4 mois	16/03/1919 4 ans et 8 mois
Morlot Gabriel Joseph	3/01/1896 Pagny la Blanche Côte	Rappelé en 1939	Cl: 1915 Mat: 449	31/05/1954	10/04/1915 19 ans et 3 mois	02/09/1919 4 ans et 5 mois
Moudin Léon Henri	né le 20/6/1880 à Sauvigny	N'a pas participé au conflit pour raison de santé	Cl:1900 Mat: 937			05/02/1919
Moudin Paul André	né le 4/01/1883 à Sauvigny	Réformé le 1/9/1914 pour tuberculose, Reforme confirmée pour pleurésie le 28/6/1915	Cl: 1903 Mat:911	10/06/1916 Maxéville	01/08/1914	01/09/1914 1 mois
Oudard Raoul Pierre Marius	né le 9/8/1887 à Sauvigny	Maintenu provisoirement à la compagnie de chemin de fer	Cl:1905 Mat: 1007		02/08/1914 27 ans	
Oudard Romain Henri	né le 3/3/1878 à Sauvigny		Cl:1896 Mat: 1004		10/08/1914 36 ans et 5 mois	18/07/1919 4 ans et 11 mois
Oudard Valentin Georges Henri	né le 14/12/1894 à Sauvigny	Blessé au fort de Souville le 12/8/1916 par un éclat d'obus Rappelé en 1938 et 1939 puis réformé	Cl:1914 Mat: 49	04/09/1939	31/08/1914 19 ans et 9 mois	?
Quidaut Henri Charles	né le 8/05/1891 Frébécourt (88)	Rappelé en 1939 Médailles interalliée et commémorative	Cl: 1897 Mat: 357	23/01/1951 Sauvigny	01/10/1913	9/09/1919 5 ans et 11 mois

Ils habitaient Sauvigny quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Renseignements divers	Bureau de recrutement Classe Matricule	Décédé le	Mobilisé le à l'âge de	Démobilisé le après xx années de service
Roussel Louis Gustave	né le 7/3/1879 à Sauvigny		Cl:1899 Mat: 1802	21/08/1952 Commercy	02/08/1914 35 ans et 5 mois	30/01/1919 4 ans et 6 mois
Rousselot Joseph Albert	né le 12/01/1899 Harmonville (88)	Possédait le permis de conduire des voitures	Cl: 1917 Mat: 728	26/02/1981 Cébazat (63)	17/04/1918 19 ans et 3 mois	21/03/1921 2 ans et 11 mois
Rouyer Amédée	né le 23/01/1879 Woinville (55)	Affecté dans un service auxiliaire pour un problème de vue, Renvoyé chez lui le 10/08/1914	Cl: 1899 Mat: 1492		2/08/1914 35 ans et 7 mois	06/05/1919 4 ans et 9 mois
Royer Lucien	né le 24/8/1874 à Sauvigny	Blessé le 7/4/1917 à St Marc (plaie au thorax région dorsale) Retour au dépôt le 15/2/1918 Citation à l'ordre du Régt N° 90 du 28/05/1916	Cl:1894 Mat: 1335		02/08/1914 39 ans et 11 mois	04/01/1919 4 ans et 5 mois
Sacq Auguste	né le 18/8/1875 à Sauvigny		Cl:1895 Mat: 1008		02/08/1914 39 ans	01/02/1919 4 ans et 6 mois
Thiery Camille Joanès Cyrille	né le 9/5/1884 à Sauvigny	Affecté à la compagnie de chemin de fer comme poseur	Cl:1904 Mat: 874		02/08/1914 30 ans et 3 mois	
Vanier Etienne Marie Georges	né le 3/5/1882 à Sauvigny	Engagé volontaire le 30 /11/1900 pour 3 années Blessé au pied droit le 11/6/1918 à Courcelles Croix de guerre étoile de bronze Plusieurs fois cité à l'ordre de la brigade pour son courage	Verdun Cl:1902 Mat: 826	12/01/1968 Chateaubriant	02/08/1914 32 ans et 3 mois	25/02/1919 4 ans et 7 mois

Ils étaient nés à Sauvigny mais n'y habitaient plus quand ils ont été mobilisés.

Nom et prénom	Lieu de naissance	Lieu de résidence	Infos diverses	Classe et matricule	Date de décès
Barrière Marie Gaston Prosper	11/02/1873 Sauvigny	Paris	Service auxiliaire pour cause de myopie	Cl: 1893 Mat:221	
Camus Henri Émile	30/01/1898 Sauvigny	Paris	Également mobilisé en 39/45	Cl: 1918 Mat:140	
Chanambeau Auguste	7/01/1881 Sauvigny	Le Palais (87)		Cl: Mat:2316	25/12/1914 à Offemont
Chiquel Maxime Albert	28/05/1896 Sauvigny	Crepey	Fiche matricule vierge DCD à l'hôpital de Césane de maladie	Cl: 1916 Mat: 807	27/09/1917
Étienne Léon Victor	19/09/1877 Sauvigny	Maxey sur Vaise	Blessé par balle à la cuisse gauche le 22/08/1914 et amputation du gros orteil droit	Cl: 1899 Mat: 913	
Farnier Maurice	14/06/1883 Sauvigny	Dieulouard		Cl: 1897 Mat: 1038	
Hecht Nicolas	24/04/1889 Sauvigny	Lay Saint- Rémy (54)	Blessé par balle au bras gauche le 26/8/1914; décembre 1914 ? ; main gauche le 25/9/1915; pied droit le 20/9/1916	Cl: Mat: 187	22/8/1922
Humbert Paul	28/04/1887	Vaucouleurs	Fait prisonnier à Liverdun le 20/03/1915, Rapatrié le 05/11/1918	Cl: 1907 Mat : 991	
Henry Benoit Joseph Georges	10/09/1888 Sauvigny	Sauvigny	Éclat d'obus au thorax, poumon touché le 17/09/1914 pleurésie; réformé le 10/01/1916	Cl: 1908 Mat: 1530	
Kauffmann Maximin	24/02/1877 Sauvigny	Avize (51) Marne		Cl: 1897 Mat: 1014	
Laratte Léon Paul	10/10/1891 Sauvigny	Saint-Germain (55)	Croix de guerre avec palme et croix de guerre étoile de bronze Monument aux morts de Saint-Germain sur Meuse	Cl: Mat: 625	26/08/1917 à Verdun
Lelong Jules Emile	16/01/1886 Sauvigny	Chaillon (55)		Cl: 1903 Mat: 564	
Lelong Paul Fernand	9/01/1883 Sauvigny	Han sur Meuse		Cl: Mat: 388	
Liébault Henri Auguste	3/12/1895 Sauvigny	Joinville	Affecté au service auxiliaire pour cause de myopie Également mobilisé en 39/45 Réformé le 1/4/1940 pour myopie	Cl: Mat:855	
Louis Albert	14/10/1873 Sauvigny	Sauvigny		Cl: 1893 Mat:309	

Ils étaient nés à Sauvigny mais n'y habitaient plus quand ils ont été mobilisés

Nom et prénom	Lieu de naissance	Lieu de résidence	Infos diverses	Classe et matricule	Date de décès
Mazelin Émile	15/03/1879 Sauvigny	Marly le Roi (Seine et Oise)	Nombreuses fractures humérus, radius, cubitus, métacarpiens suite à éboulement de mine	Cl: 1899 Mat:1789	
Meslier Jean	20/3/1871 Sauvigny	Bar le Duc		Cl: 1891 Mat:26	
Morizot Émile Joseph Pierre	19/3/1881 Sauvigny	Nancy		Cl: 1901 Mat:825	
Moudin Paul André	19/3/1881 Sauvigny	Sauvigny	Réformé le 1/9/1914 pour tuberculose, Reforme confirmée pour pleurésie le 28/6/1915	Cl: 1903 Mat:911	
Nochez Émile Henri	22/8/1898 Sauvigny	Chalaines	Affecté dans un service auxiliaire Problèmes pulmonaires sérieux	Cl:1902 Mat:822	23/6/1935
Oblet Antoine Henri	7/1/1886	Batilly		Cl:1906 Mat:1521	
Renard Albert Théophile	8/8/1886 Sauvigny	Bar le Duc		Cl: Mat:720	
Renard Pierre Justin	26/3/1897 Sauvigny	Neuville les Vaucouleurs	Également mobilisé en 39/45	Cl:1915 Mat: 808	16/3/1940
Sacq Jules	6/8/1877 Sauvigny	Toul		Cl:1897 Mat: 1026	
Salzard Lucien	11/3/1883 Sauvigny	Bar le Duc		Cl:1903 Mat: 1665	
Uggery Émile Louis	2/8/1872 Sauvigny	Euville	Blessé à la tête par un éclat d'obus le 27/2/1916	Cl:1892 Mat: 1209	
Vallée Henri Léon	10/3/1893 Sauvigny	?	Disparu à Rouvrois sur Othain	Cl:1892 Mat: 308	24/8/1914
Vallée Louis Romain	28/02/1896 Sauvigny	Ligny (55)	Disparu à Roclincourt	Cl: 1914 Mat:63	29/11/1914
Vanier Fernand Henri	2/2/1878 Sauvigny	Nancy		Cl:1898 Mat:1034	

Lors du passage au centre de recrutement, une fiche était établie déclarant le soldat apte ou inapte. Les listes par classe donnent parfois un N° de matricule, mais il n'y a rien dans le registre. La fiche a probablement été détruite ou égarée. Si la personne a changé de département, il faut savoir où elle est allée pour consulter les archives départementales.

Ce site permet en théorie de retrouver la fiche matricule de tous les soldats.

<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>

Cela dit, il semble que toutes les archives départementales n'aient pas établi de passerelle avec « Grand-Mémorial, car il est parfois pris en défaut.

Ils habitaient Sauvigny avant la guerre et je n'ai pas trouvé leur fiche matricule.

Nom Prénom	Date de naissance	Date de décès
Blanvarbet Auguste Émile	24/10/1874	
Charuel Auguste	21/11/1876	
Chevelle Marceau Auguste Marcel	30/9/1898	
Chiquel Maxime Albert	29/05/1896	
Didier Émile Eugène Albert	20/12/1866	
Farnier Jules Xavier	8/4/1869	
Farnier Paul René	19/10/1866	
Freüd Achille Edmond Antoine	6/2/1873	
Hette Georges Auguste	23/4/1866	
Humbert Jules	29/3/1867	
Lafosse Georges	19/12/1875	
Lamiral Pierre Eugène Augustin	22/11/1876	
Langard Joseph Albert	17/3/1874	
Lelong Edmond Émile	4/12/1876	
Magoutier Charles	17/6/1872	09/11/1952
Maury Martial Louis	6/7/1897	
Maury Robert Léon	19/10/1900	
Melcion Émile Marie Gustave	21/5/1880	
Robert Lucien Émile	31/1/1866	
Royer Justin	29/9/1876	
Tollot Paul Clément Maxime	16/2/1884	
Vanier François Albert	27/2/1891	
Vertraoten Lucien Joseph	22/10/1872	
Vintersheim Désiré	22/1/1880	
Zentrer Joseph ???	7/6/1867	

Exempté

Le recensement de 1926 mentionne une personne au nom de Laurent Ulysse Georges né en 1897.

Le registre d'état civil fait lui état d'un Laurent Ulysse Émile né en 1897, est-ce le même ?

Ils habitaient Sauvigny en 1926 et je n'ai pas trouvé de fiche matricule

Nom et prénom	Année de naissance	Lieu de naissance
Didelot Paul	1876	Blénod Les Toul (54)
Bellounis Oumar	1893	Algérie
Desert Maurice	1899	Void (55)
Génot Auguste	1899	Omelmont (54)
Hallé Henri	1876	Dieppe Sous Douaumont (55) ?
Hanriot Charles	1872	Seicheprey (54)
Hulo Fernand	1895	Vaucouleurs (55)
Lapeyre Léon Henri	1871	? Isère
Marsal Lucien	1883	Flocourt (57)
Potier Victor	1870	Brousseval (52)
Prévot Léon François	1878	Rollainville (88)
Renard Hilaire	1878	Fléville (54)
Thiery Louis François	1887	Saint-Jean les Buzy (55)
Weislinger Émile	1901	Holving (57)

Après les combats, les morts étaient enterrés sur place dans des cimetières provisoires chaque fois que cela était possible. Pour les retrouver, des repères étaient utilisés, un arbre, un point d'eau, un bâtiment, le jardin de Pierre ou le champ de Jules. Malheureusement, si cet endroit venait ensuite à être bombardé, le paysage pouvait changer. Retrouver les corps devenait compliqué voire impossible.

La lecture de ces documents montre la boucherie qu'a été cette guerre. Parfois, les fossoyeurs ne parviennent pas à identifier le mort pas plus qu'ils n'arrivent à savoir s'il est allemand ou français. Les uniformes sont pourtant bien différents, c'est probablement qu'ils n'en ont plus.

Aux archives de Bar-le-Duc, un dossier est consultable sous la cote : **3R18**

N O M S	GRADE	CORPS	EMPLACEMENT de la Tombe	Observations
4 allemands	"	"	La Louvière près Ernest Georget.	Très bien tenu
I allemand	soldat	"	près de la tuilerie Burton Guillaume	entourage rustique -d°-
I sergent	"	46°	Le Village près fosse Bignis.	-d°-
Labat	Lieutenant	"	le village jardin à Henri Aragon.	-d°-
Inconnu	"	"	jardin à M. Elloy Félix	-d°-
d°	"	"	jardin à Jules Baillet	-d°-
plusieurs inconnus	"	"	" tombe assez vaste	-d°-
Pinat	sergent	II2°	Près de la fontaine de la rue Haute-Champ à Albert Vin	-d°-
2 soldats	"	II2°	Près de la Fontaine Champ à Ernest Elloy	-d°-
Aubert Marius	Caporal	II2°	Cour de la Maison Colson	-d°-
I Français	soldat	"	jardin à Lippuner	-d°-
12 soldats	"	II2°	d° à Camille Beck	-d°-
Pascal Louis	"	II2°	d° Jules Noël	-d°-
2 Français	soldats	"	d° Alcide Reboulet	-d°-
MICHAUD	Capitaine	II2°	d° d°	-d°-
Inconnu	"	"	d° d°	-d°-
Inconnu	"	"	d° d°	-d°-
I soldat	"	II2°	Jardin à Alfred Monplone	-d°-
Curgetal	S/Lieut.	III°	d° à Eugène Michel	-d°-
Inconnu	"	"	d° La Claverie champ Jules Duhamel	-d°-
d°	"	"	sous le lavoir de la rue Hante champ Lesure	-d°-
Inconnu probablement allemand	"	"	La rose Jeanneton terrain communal	-d°-
FABRY Emile	Marechal Ferrant	"	d° d°	-d°-
Un chasseur alpin	"	"	à la Bourotte Berger à J. Duhamel	-d°-
9 Français	soldats	"	Le Goutrot près J. Lesure	-d°-
I allemand	officier	"	d° près Jules Noël	-d°-
x Français	soldats	"	"	-d°-
Inconnu	"	"	Mt St-Jean pré j. Noël	d°-

N O M	Grade	CORPS ou Unité	LIEU de l'INHUMATION
Jacowschi Adrien		31° ligne	ferme de Gresterne
français	soldat		sous la croix près du monument Boncour
PEYRY	capitaine	31° ligne	cimetière Laimont.
Maurice Leroy	2° Canonnier	13° Art.	d°
Réné Brédillard	sergent	46° Infant.	d°
Gitton Louis de (Bugency-Loiret)			d°
I français	sergent		d°
I allemand			d°
I allemand	soldat		Près de la ferme Grosterne à côté de 6 aulnes
I allemand	d°		d° - au dessus de la ferme 100 m. de roues
I allemand	d°		50 m. à droite avant l'entrée de la ferme, à côté du gros sapin.
Prévost Jules Désiré		89° Infant.	cimetière de Laimont
Dauvernet Henri	Adjudant	31° Infant.	-d°-
Bonabosch Marius		31° Infant.	-d°-
I allemand			Derrière le grand jardin (près du cimetière
I allemand			d°
I allemand	(essou)		d°
I français			Le village - jardin maison Aubertin
I allemand			sur les hauts monts (près de la Maison Philippe)
I allemand			au paguis sous le jardin de M. Lecocq).
G. Chavaillon		45° Art.	Poirier Moraudel à 80 m. à gauche du chemin de Villersaux-Vents au- dessus de la Porcherie (à droite du chemin de Villers aux- Vents
⁴ ROUDIE		46° Infant.)	
Binard Antoine		46° d°)	
2513 Benoit Georges		46° d°)	au Monthomme
Bernard	Sergent	46° d°)	
I allemand			
I allemand			sous Launois
2 Allemands			Queue des chenevrières.

Nous venons de passer en revue les hommes du front, mais il ne faut pas oublier les femmes qui ont joué un rôle considérable pendant les guerres. Elles n'avaient pas de matricule et il est plus difficile de les répertorier.

Le président du conseil des ministres, René Viviani leur lance un appel le 2 août 1914.

RÉPUBLIQUE  **FRANÇAISE**

AUX
FEMMES de FRANCE

La Guerre a été déchaînée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre, pour maintenir la paix.

A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils et vos maris se sont levés, et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les *travaux des champs interrompus*; la moisson est inachevée; le temps des vendanges est proche.

Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat.

Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine; vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service; ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines, et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'Indépendance du Pays, la Civilisation et le Droit.

DEBOUT donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie. Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille. Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime : **Tout est grand qui sert le Pays!**

DEBOUT ! à l'action, au labeur !

Il y aura demain de la gloire pour tout le monde!

Vive la République ! Vive la France !

Pour le Gouvernement de la République :
Le Président du Conseil des Ministres,
RENÉ VIVIANI.

En campagne, elles ont fait fonctionner les exploitations agricoles en étant en sous-effectif et sous-équipé du fait des réquisitions effectuées par l'armée. Selon des documents retrouvés dans le Pas de Calais, c'est un quart des chevaux qui seront réquisitionnés en France. Tous pays confondus, on estime que huit millions de chevaux ont participé à la Grande Guerre et un million d'entre eux y ont trouvé la mort, décimé par l'artillerie ou par les attaques chimiques, morts de faim ou de maladie. Après les hommes, ce sont bien les chevaux qui ont payé le plus lourd tribut à la guerre !

<http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Chroniques-de-la-Grande-Guerre/Requisition-de-chevaux-lors-de-la-mobilisation>

https://www.lepoint.fr/histoire/14-18-des-chevaux-dans-la-guerre-06-05-2017-2125325_1615.php

Dans les villes, les femmes ont permis aux industries, de continuer à produire notamment l'armement.

En Poitou-Charentes, les quatre manufactures d'État liées aux armées fonctionnent évidemment à plein rendement. Entre 1913 et 1918, les effectifs de la manufacture d'armes de Châtellerauld et de la fonderie de canons de Ruelle quadruplent, passant chacun d'environ 1 400 à plus de 6 000 – dont près de 1 600 femmes à Châtellerauld. Dans ces deux usines, la production se fait sans interruption 24 heures sur 24, pour parvenir à fournir un nombre suffisant de mousquetons, de fusils et de mitrailleuses à Châtellerauld, et de canons, de douilles, de projectiles en fonte et en acier à Ruelle. À ces conditions, la production de la Fonderie de Ruelle passe de 4 000 obus avant la guerre à 900 000 en 1916.

<http://decouverte.inventaire.poitou-charentes.fr/14-18-poitou-charentes/themes/la-vie-quotidienne-2/>

Puis il y a les infirmières, les anges blancs considérés comme la quatrième armée. Il existait plusieurs catégories d'infirmières :

- Les infirmières professionnelles
- Les infirmières temporaires des hôpitaux militaires
- Les infirmières bénévoles des trois sociétés de la Croix-Rouge
 - o La SSBM, Société de Secours aux Blessés Militaires
 - o L'ADF, les Dames de France
 - o UFF, Union des Femmes Françaises.

Ces trois sociétés vont se regrouper en 1941, pour créer la Croix-Rouge française que nous connaissons aujourd'hui.

- 68 000 infirmières mobilisées
 - 105 infirmières tuées lors de bombardements
 - 246 infirmières mortes de maladies contractées en service (tuberculose par ex)
 - 2 500 infirmières blessées
 - Il y aura même des « gueules cassées »
 - 10 223 infirmières décorées dont 373 Légions d'honneur
- Entre 1916 et 1920, plus de 3 000 infirmières ont été décorées en guise de reconnaissance.

<http://www.racontemoilhistoire.com/2017/04/infirmieres-grande-guerre/>

<https://buclermont.hypotheses.org/2474>

<https://www.la-croix.com/Actualite/France/Ces-femmes-au-service-de-la-France-en-14-18-2014-07-11-1177983>

Les conséquences de la guerre se mesurent partout avec les réquisitions et les rationnements, en Allemagne, c'est la même chose.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Blocus_de_l%27Allemagne

<http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Chroniques-de-la-Grande-Guerre/Requisition-de-chevaux-lors-de-la-mobilisation>

De 1914 à 1920: <https://www.nithart.com/fr14-18.htm>

La pénurie alimentaire et sur d'autres articles se développe assez rapidement après le début de la guerre. Dès 1915, on prévoit de rationner le pain. En 1916, la pénurie est telle que le marché noir se développe, les citoyens étant réduits à manger du pain noir. La récolte est mauvaise et la pêche est interdite.

En 1917, la population française est répartie en 6 catégories pour la mise en place de tickets de rationnements:

Catégorie E: les enfants.

Catégorie A: les adultes.

Catégorie J: les jeunes.

Catégorie T: les travailleurs.

Catégorie C: les cultivateurs.

Catégorie V: les vieillards.

Les bêtes de boucherie sont envoyées vers le front de l'est dès 1917, aggravant la pénurie. Au mois d'avril 1917, le gouvernement oblige à se servir de farines "plus extraites" et à utiliser une "recette standard" dans tout le pays. Au mois d'août de cette même année, la farine et le pain sont rationnés et il est interdit de faire de la pâtisserie. Les cartes de rationnement pour le pain sont alors mises en place et leur usage perdurera jusqu'en 1919. Les travailleurs avaient droit à 700 grammes de pain par jour, les enfants jusqu'à 6 ans à 300 grammes et les adultes 600 grammes. N'oublions pas que le pain était consommé bien plus qu'aujourd'hui et était à la base de l'alimentation populaire. Après un arrêté du 10 octobre 1918, la ration passe à 100 grammes pour les enfants jusqu'à trois ans et à 300 grammes jusqu'à 13 ans. Les cultivateurs de plus de 11 ans et les travailleurs de force n'ont droit qu'à 500 grammes. Pour les groupes A, J et V, la ration quotidienne passe à 400 grammes seulement. À partir d'avril 1919, les restrictions quantitatives sur le pain sont levées. La qualité habituelle ne reviendra que progressivement.

En ce qui concerne la viande, il n'est possible d'en avoir que deux fois par semaine en 1917 et trois fois en 1918. Un arrêté du 11 mai 1918 instaure un rationnement par tickets semestriels qui resteront en application jusqu'au début de 1919.

Le sucre est rationné à 750 grammes par mois de 1917 à 1921. Des rations de saccharine sont également disponibles contre des tickets.

Le rationnement du lait dépendait des régions. Avec les tickets semestriels, il était également possible, quand il y en avait, d'acheter des pâtes, du riz, des pommes de terre, du chocolat ou de la confiture. En fait, le seul article non rationné était le tabac !

L'essence et le pétrole ont été rationnés de 1917 à fin 1918. La situation a dû être également difficile pour le charbon, mais je n'ai pas d'informations précises à ce sujet. [Claude Jean Blanchard,](#)

Les prix flambent comme le montre le tableau ci-après. Le retour des soldats dans leur famille ne va pas être toujours facile. L'absence a duré au minimum trois ans mais souvent beaucoup plus.

Que ce soit au front ou dans les familles, chacun aura appris à vivre sans l'autre et il faut retrouver des repaires.

août 1914, août 1915 et août 1916.

Denrées	août 1914	août 1915	août 1916
Pain, le kg	0,37	0,45	0,45
viande de bœuf, le kg	1,40 à 2,40	2 ^o à 3,80	2,40 à 4,50
- d: veau -	1,40 à 2 ^o	2,20 à 4 ^o	3 ^o à 4,25
- d: mouton -	1,60 à 2,60	2,20 à 3,60	3,20 à 4 ^o
- d: porc -	1,80 à 2,60	2,50 à 3,50	4 ^o à 4,80
Haricots -	0,60	0,75	1,70
Pommes de terre, les 50 kg	4 ^o	5 ^o	8 ^o
Huile d'olive, le kg	2,80	3 ^o	3,50
Huile d'arachide, le kg	1,60	2,10	2,80
Graine -	1,20	2,20	3,20
Sucre -	0,65	1,10	1,60 ^o
vin l'hl.	30 ^o	30 ^o	75 ^o



3/3

La hausse des prix entre 1914 et 1916, d'après les carnets

d'instituteurs de Charente. (Archives départementales de Charentes 4 Tp 481. www.archives16.fr)



**SOLDE DES SOUS OFFICIERS CAPORAUX ET SOLDATS
DES TROUPES METROPOLITAINES ET COLONIALES
En 1912**

	Solde journalière de présence			
	Jusqu'à la 5 ^{ème} année	De la 6 ^{ème} année à la 8 ^{ème} année	De la 9 ^{ème} année à la 11 ^{ème} année	A partir de la 12 ^{ème} année
Adjudant chef la solde journalière de présence est de 6 francs				
Sous officier élève officier jusqu'à la 11 ^{ème} année			4,30	4,50
Adjudant et assimilé				
Troupes métropolitaines	2,44	5,10	5,30	5,50
Troupes coloniales	2,44	5,10	5,30	6,00
Sergent-major et assimilé				
Troupes métropolitaines	1,02	3,70	3,90	4,10
Troupes coloniales	1,02	3,70	3,90	4,60
Maréchal des logis maître sellier				
Troupes métropolitaines	0,74	3,40	3,60	3,80
Maréchal des logis maître sellier Sergent et maréchal des logis, Maître tailleur ou maître cordonnier et sous chef armurier	0,74	3,40	3,60	4,30
Troupes coloniales				
Sergent, maréchal des logis et assimilé				
Troupes métropolitaines	0,72	3,40	3,60	3,80
Troupes coloniales	0,72	3,40	3,60	4,30
Caporal ou brigadier-fourrier et brigadier-armurier du train	0,52			
Caporal, brigadier, musicien après 10 ans de fonction	0,22			
Artificier de batterie, maître-pointeur, maître-ouvrier, maître-artificier, premier ouvrier ou soldat armurier des troupes coloniales	0,07			
Soldat, cavalier, canonnier, sapeur et conducteur du génie, artificier, aide- maréchal ferrant, bourrelier, tambour, clairon, trompette, soldat et élève musicien, soldats des sections spéciales, etc...	0,05			

TABLEAU DES HAUTES PAYES en 1912

A partir de la 6^{ème} année, les hautes payes des sous-officiers sont comprises dans la solde mensuelle.

Cavalerie et artillerie des divisions de cavalerie	
Sous-officiers et assimilés	1,10
Brigadiers et caporaux	0,70 après 2 ans
Brigadiers et caporaux	0,75 après 6 ans
Brigadiers et caporaux	0,80 après 10 ans
Soldats	0,40 après 2 ans
Soldats	0,45 après 6 ans
soldats	0,50 après 10 ans

Suite tableau des hautes payes en 1912

Dans certains corps désignés par le ministre et sous les conditions qu'il détermine, il peut être alloué un supplément journalier de haute paye qui est fixé comme suit :

Régiments de cavalerie et batteries d'artillerie des divisions de cavalerie	
Sous officiers	0,10
Brigadiers	0,25
soldats	0,55
Autres corps, militaires de tous grades	0,10

Autres troupes et services de l'armée métropolitaine.

Sous-officiers et assimilés	1,00
Brigadiers et caporaux	0,60 après 2 ans 0,65 après 6 ans 0,70 après 10 ans
Soldats	0,20 après 2 ans 0,25 après 6 ans 0,30 après 10 ans

Troupes coloniales

Sous-officiers et assimilés	1,20 par jour
Brigadiers et caporaux	0,80 après 2 ans 0,85 après 6 ans 0,90 après 10 ans
Soldats	0,50 après 2 ans 0,55 après 6 ans 0,70 après 10 ans

Primes d'engagement et de rengagement dans les cadres métropolitains de l'armée.

	1 ^{ère} catégorie	2 ^{ème} catégorie	3 ^{ème} catégorie	4 ^{ème} catégorie
Engagements				
Engagements de 4 ans	100	150	200	250
Engagements de 5 ans	200	300	400	500
Rengagements				
Du commencement de la 4 ^{ème} année jusqu'à la fin de la 5 ^{ème} année de service, il est alloué, pour une année de rengagement				
Sous officiers	360	420		
Caporaux brigadiers et soldats	100	150	200	250
http://lasabretache.fr/wp-content/uploads/2016/10/Aper%C3%A7u-historique-sur-la-solde.pdf				

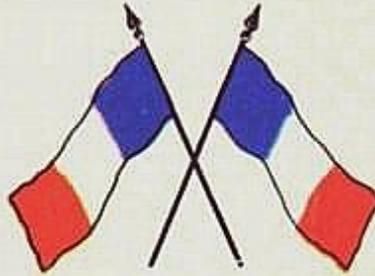
Table de correspondance du franc en euro

1901 -2002

Franc de l'année	= €	Franc de l'année	= €
1901	3,20315	1955	0,01780
1902	3,20315	1960	1,31029
1905	3,20315	1965	1,08922
1910	3,20315	1970	0,88204
1915	2,31339	1975	0,56639
1925	0,78568	1980	0,34442
1930	0,47319	1985	0,21798
1935	0,64063	1990	0,18718
1940	0,33048	1995	0,16781
1945	0,10384	2000	0,15797
1950	0,02308	2002	0,15245

**ILS
SONT MORTS
DURANT LA
DEUXIÈME
GUERRE,
EN INDOCHINE
OU
EN
MISSION**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ORDRE

DE

MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE *lundi deux septembre, huit heures trente neuf à zéro heure*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son **FASCICULE DE MOBILISATION**.

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant aux **ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR**, y compris les **INSCRITS MARITIMES**, les hommes appartenant aux **TROUPES COLONIALES** et les hommes du **SERVICE AUXILIAIRE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine.



Le Ministre de l'Air.



IMPRIMERIE NATIONALE - 100, RUE DE LA HARPE - PARIS

JACOB Gilbert André Né le 23/09/1920 à Pagny sur Meuse

Fils de Louis Gustave Jacob, mécanicien et Juliette Joséphine Quidaut

Célibataire domicilié 10 rue de Traveron à Sauvigny

Taille 1,75 m Cheveux bruns Yeux bruns

Gilbert était infirmier à l'hôpital de Neufchâteau

Il avait un frère, Maurice Louis né le 28/12/1925

Il à été arrêté dans le sud de la France ou en Espagne probablement le 27/05/1943 puis emprisonné jusqu'à son départ de Compiègne le 25/6/1943 vers Buchenwald.

Matricule au KL Buchenwald 14725

Il décèdera au DORA le 24/03/1944 à l'âge de 23 ans et 6 mois

Il est inscrit aux monuments aux morts de Pagny sur Meuse et de Sauvigny

JACOB Gilbert – est né le 29.09.1920 à Pagny-sur-Meuse. Il était fils de Louis JACOB, mécanicien, et de Juliette Joséphine QUIDAUT. Célibataire, il demeurait à Sauvigny. Désireux de rejoindre les Forces de la France Libre du Général de Gaulle, il passait clandestinement en Espagne dans l'espoir de rejoindre ensuite l'Angleterre. Malheureusement arrêté en Espagne il fut renvoyé en France. Peut-être fut-il remis aux autorités allemandes ou arrêté par elles. Quoiqu'il en soit, à une date encore imprécise, il fut déporté au camp de concentration du DORA. D.O.R.A est l'abréviation de : "Deutsche Organisation Reich Arbeit". Dora-Mittelbau est situé au nord-ouest de Buchenwald près de Nordhausen. Ce camp fut créé en août 1943 par un commando de Buchenwald pour aider à installer, dans une usine souterraine, le centre d'essai des V1 et V2 replié de la côte balte. 15 000 à 20 000 déportés y sont morts. Gilbert JACOB figure douloureusement parmi eux puisqu'il y est décédé le 24 mars 1944. Ce constat fut dressé le 06.05.1947 par l'officier d'état civil du Ministère des Anciens Combattants et victimes de guerre à Paris sur la base des éléments d'information figurant au dossier du de cujus qui a été présenté à cette date. La mention légale "Mort en déportation" date du 01.08.1955.

M.Nicolas écrit que Jacob Gilbert a été arrêté en Espagne alors qu'il tentait de rejoindre l'Angleterre. Je n'ai rien trouvé permettant de le confirmer. Il a peut-être recueilli un témoignage oral. Cela dit, la fiche blanche en bas à droite de la page 139 mentionne Perpignan, ce qui accrédite les écrits de M.Nicolas

<https://arolsen-archives.org/fr/>

Le camp de **Dora** (également appelé **Mittelbau-Dora** ou **Nordhausen-Dora**) était un camp de concentration allemand (et non d'extermination) destiné à la fabrication de missile V2 pendant la deuxième guerre mondiale. Le camp de Dora, dépendant du camp de Buchenwald, ouvrit à la fin du mois d'août 1943. Il reçut sous le nom de **Dora-Mittelbau**, un statut de camp de concentration autonome en octobre 1944. Environ 60 000 prisonniers de vingt-et-un pays sont passés par Dora. On estime que plus de 20 000 hommes y moururent ; 9 000 sont morts d'épuisement, 350 pendus (dont 200 pour sabotage), les autres ont été abattus ou sont morts de maladie ou de famine. [http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Dora%20\(camp\)/fr-fr/#anchorWiki](http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Dora%20(camp)/fr-fr/#anchorWiki)

Le camp de Dora était une usine souterraine destinée à remplacer la base de Peenemünde détruite par la RAF dans la nuit du 17 au 18 août 1943. C'est là que les Allemands développaient et construisaient les bombes volantes V1. La colline de Kohnstein, située entre les villes d'Ellrich et de Nordhausen, n'a pas été choisie par hasard. Une partie des galeries existait déjà. Il faut en construire de nouvelles et c'est probablement pendant ces travaux que Gilbert Jacob est décédé. La main-d'œuvre est constituée exclusivement de déportés qui arrivent à partir du 25 août 1943. La production commença en août 1944.

Convoi du 25 juin 1943

Premier convoi parti de Compiègne pour le camp de concentration de Buchenwald, il rassemble 999 hommes arrêtés et internés pour de motifs différents. Refus du service obligatoire du travail, activités antiallemandes, tentatives de passage de la frontière espagnole constituent autant de raisons pour être appréhendés par les autorités allemandes et françaises.

Le changement de destination des convois au départ de Compiègne dénote l'importance prise par la production des fusées de type A4, futures V2. Le Reich cherche à remplacer les hommes partis au front et à utiliser une main d'œuvre asservie pour soutenir sa production de guerre.

Arrivés à Weimar deux jours plus tard, les hommes sont affectés à divers kommandos. Quelques centaines gagnent ainsi l'usine de fusées de Peenemünde avant qu'elle ne soit transférée vers un autre site.

http://www.memorial-compiegne.fr/iso_album/9._convoi_du_25_juin_1943.pdf

KL. MITTELBAU T/D NR.

JACOB *Gilbert*
Name Vorname

23.9.1920 **14725**
Geb. Datum Geb. Ort Häftl. Nr.

Postkontrollkarte	<input type="checkbox"/>	Dokumente:	<input type="checkbox"/>
Arbeitskarte	<input type="checkbox"/>	Inf. Karten:	<input type="checkbox"/>
Revierkarte	<input checked="" type="checkbox"/>	Bemerkungen:	<input type="checkbox"/>
Krankenblätter	<input type="checkbox"/>	Umschlag-Nr.:	<input type="checkbox"/>
Röntgenkontrollkarte	<input type="checkbox"/>		
Zahnbehandlungskarte	<input type="checkbox"/>		
Abgang durch Tod	<input type="checkbox"/>		
Totenmeldung	<input type="checkbox"/>		

19297

KL. BUCHENWALD (Männer) T/D Nr.

JACOB *Gilbert*
Name Vorname

23.9.1920 **14725**
Geb. Datum Geb. Ort Häftl. Nr.

Häfl. Pers. Karte	<input checked="" type="checkbox"/>	Mil. Gov. Quest.	<input type="checkbox"/>	Dokumente:	<input type="checkbox"/>
Effektenkarte	<input checked="" type="checkbox"/>	Order f. Disp.	<input type="checkbox"/>	Inf. Karten:	<input type="checkbox"/>
Effektenverzechnis	<input checked="" type="checkbox"/>	Todesmeldung	<input type="checkbox"/>	Bemerkungen:	<input type="checkbox"/>
Postkontr.-Karte	<input checked="" type="checkbox"/>	Soz. Vers. Unterlagen	<input type="checkbox"/>	Umschlag-Nr.:	<input type="checkbox"/>
Schreibk.-Karte	<input checked="" type="checkbox"/>	Zahnbehandlungskarte	<input type="checkbox"/>		
Häfl. Pers. Bogen	<input checked="" type="checkbox"/>	Korrespondenz	<input checked="" type="checkbox"/>		
Revierkarte	<input type="checkbox"/>	Stärke	<input checked="" type="checkbox"/>		
Krankenblätter	<input type="checkbox"/>				
Arbeitskarte	<input type="checkbox"/>				
Geldverw.-Karte	<input type="checkbox"/>				
Nummernkarte	<input checked="" type="checkbox"/>				

Konz.-Lager **Waffen-II** Verwaltung, den _____, den _____

Bezug: Verst. Jacob, Gilbert, geb. 23.9.20, gest. 24.3.44, H. Nr. 14725

Anlagen: i. P. O. Folio N. 410. 2. P. See Dora Hosp. - Card. Nr.

An _____

Anbei werden folgende Nachlass-Sachen im Lager verstorbenen geb. _____ übersandt:

Es wird gebeten, die Sachen an _____ des Verstorbenen, wohhaft, gegen Quittung auszuhändigen und die beiliegende Empfangsbestätigung unterschrieben zurückzusenden.

Richtig verpackt: _____ Der Leiter der Verwaltung _____

9.9.44 Nachlass aufgelist.

Standesamt Weimar II Weimar, den **1. Jul 1944**

Post Weimar-Buchenwald

An das **Amtsgericht Berlin (Reichskartei für Testamente)** in Berlin C 2, Neue Friedrichstraße 12-15.

Dies am **23. 9. 1920** in **Pagny sur Meuse, Frankreich** geborene **Jacob Gilbert Andre Sanitäts** (ständige Zu- und Wohnort, Wohnort unterzeichnen) ist am **24. 3. 1944** in **Weimar-Buchenwald** (Ort, Straße und Hausnummer) verstorben. Letzter Wohnsitz war **Kaufhofstraße** (Ort, Straße und Hausnummer) Der Sterbefall ist unter Reg.-Nr. **18/163/44** beurkundet.

Der Standesbeamte _____

Jacob, Gilbert - Andre geb. 23.9.1920

Franzose **Sch - häftling Gilbert J a c o b** Haft-Nr. **14725**

Beruf: **Maurer** geboren am **23.9.1920** in **Pagny sur Meuse**

Angehöriger-Adresse: **Vater: Louis J., Sauvigny sur Meuse/Dep. Meuse**

Eingef. am **21.6.43** Ubr von **B.D.S Paris** Conf./Überf. am **28. März 1944**

<input checked="" type="checkbox"/> Hut / Mütze	<input checked="" type="checkbox"/> Wäster	<input type="checkbox"/> Hülschaler	Verfälschen: Goldener, gelbroeiß mit Rot, gelb rot Kronen, gelbroeiß mit Edelstein / Standes Gbe., Eingef.-Ring, gelb - weiß mit Stein
<input checked="" type="checkbox"/> Paar Schuhe / Stiefel	<input checked="" type="checkbox"/> Handsch / Schal	<input type="checkbox"/> Schloß	
<input type="checkbox"/> Strümpfe	<input type="checkbox"/> Paar Handschuhe	<input type="checkbox"/> Feuersperre	
<input type="checkbox"/> Ohrensch	<input type="checkbox"/> Arbeitszeug	<input type="checkbox"/> Kofferzeug	
<input checked="" type="checkbox"/> Mantel, Gewehr / Wäster	<input type="checkbox"/> Handbuch	<input type="checkbox"/> Rhetorik	
<input checked="" type="checkbox"/> Red - Mittel	<input type="checkbox"/> Manuskripten Skizze	<input type="checkbox"/> 6154202 - GILBERT JACOB	
<input checked="" type="checkbox"/> Sofa	<input type="checkbox"/> Briefe / m. Papier	<input type="checkbox"/> Paß	
<input type="checkbox"/> Mefle	<input type="checkbox"/> Gen.-Verf.-Karte	Verfälschen:	
<input type="checkbox"/> Pullover - Strümpf.	<input type="checkbox"/> Arbeitsbuch		
<input checked="" type="checkbox"/> Hemd	<input type="checkbox"/> Weispaß		
<input checked="" type="checkbox"/> Hinterho	<input type="checkbox"/> Auslieferungsbchein		
<input type="checkbox"/> Kragen	<input type="checkbox"/> Drehschlüssel		

Ich erkläre nachstehende Eintragungen als richtig an:
Jacob Gilbert (Unterschrift)

Für die Richtigkeit: **Gefangenen-Eigenverwaltung** *[Signature]*

I. T. S. FOTO No. 1089c

Unterschrift: _____

abgegeben am: **1944**

entnommen am: _____

am: _____

Einseitig bezeichnetes Eigentum habe ich am _____ 19____ restlos zurückgelassen.

Stiftungseigenungsverwalter: _____

I. S.: _____

I. T. S. FOTO No. 1089c

14725

Jacobe, Gilbert Polit. Franz. geb. **23.9.20** in **Pagny s. Meuse** Sanitäter / Mense

27. Juni 1943 verstorben **28. III. 1944**

Binet, Ernest Polit. Franz. Maler geb. **29.7.06** Arras

23. April 1944 Verstorben **24. Aug. 1944**

Obertine, Auguste Polit. Zwischenh. II. Fabrikarbeiter geb. **17.10.14** Metz

14. Feb. 1945 MITTELBAU **1. 3. 45**

JACOB GILBERT **14725**

1 Bündel

- 1. 9. Kalkulatur (edwig)
- 1. Mantel
- 1. Ruch
- 1. Hose
- 2. Handtasche
- 1. M. hose
- 1. Schal
- 1. Bündel
- 1. Kussort
- 1. Bombenabwurf m. Metallband m. m. G.

ZOLDAN Jean Constantin

Né le 23/07/1901 à Castellavazzo Italie

Veuf de Diné Simone Eugénie née en 1907 et décédée le 28/12/1930

De cette union est né un garçon, Jacques André le 7/4/1927

Taille : 1,63 m Cheveux châains Yeux marrons

Patron maçon domicilié 4 Grande rue A Sauvigny

Ensuite Toul au moment de son engagement dans la légion étrangère le 9/6/1936

Jean Constantin se marie le 12/12/1925, son fils naît en 1927 et son épouse décède en 1930, presque 5 ans jour pour jour après leur mariage. Selon des témoignages d'anciens du village, l'ambiance s'est dégradée avec sa belle-famille après le décès de Simone. C'est peut-être ce qui l'a poussé à s'engager dans la Légion étrangère. Il s'engage sous le nom de DINE et aura le grade de caporal au 3^{ème} bataillon.

Son parcours militaire n'est pas facile à reconstituer, car le livret fourni par la légion s'arrête à 1940.

Croix de guerre 39/40 étoile de bronze

Blessé en Norvège le 28/05/1940, il est évacué en Angleterre. Engagé volontaire aux FFL (forces françaises libres) le 1/07/1940

AC 21 P 172511

Le 10 mai 1942, Jean Constantin était à bord du navire-hôpital Ramb IV au large d'Alexandrie pour une raison inconnue, (maladie, blessure, autre ?). L'aviation allemande a bombardé le navire qui a pris feu et à finit par couler. Le nombre exact de personnes à bord varie suivant les sources, mais le chiffre de 165 victimes est avancé.

Un cénotaphe se trouve au cimetière de Sauvigny N° U 247/248



Navire hôpital Ramb IV

Le lien ci-dessous donne quelques informations, mais c'est une traduction par logiciel, je pense, car ce n'est pas très clair.

<http://boowiki.info/art/bateaux-militaires-de-la-seconde-guerre-mondiale/ramb-iv.html>



MINISTÈRE DES ARMÉES



COMMANDEMENT DE LA
LÉGION ÉTRANGÈRE

Division des ressources
humaines
Bureau des anciens

Aubagne, le 06 SEPT 2019

N° D19-1150/COMLE/EM/DRHLE/BALE/ADM/NP

MLE : 1936/66371

Le général Denis **MISTRAL**
commandant la Légion étrangère

à

Monsieur André **BRUNEL**

OBJET : Demande de renseignements.

REFERENCE(S) : ./.

Monsieur,

En réponse à votre correspondance datant du 22 juillet 2019, par laquelle vous sollicitez des renseignements concernant l'ex-légionnaire Jean **ZOLDAN**, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint :

- la copie de la fiche matriculaire.

veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

par délégation

Le commandant Jean-Michel **GUIMARD**
chef du bureau des Anciens et d'aide à la Reconversion
de la Légion étrangère



DÉTAIL DES SERVICES ET DES POSITIONS SUCCESSIVES (suite)

Contour de la main

Blank lines for service details.

FICHE MATRICULAIRE Mle. 66.371		Section B <i>817</i>	
Signes conventionnels	Recrutement d'origine	Nancy	
E/5	N° à la liste matricule	240	
41	Grade	E.V. 1936	
Nom et Prénoms		Koldan, Jean	
Nationalité déclarée		Italienne	
ETAT CIVIL DÉCLARÉ		SIGNALEMENT	
Né le 23 juillet 1901, à Castellapezza		Couleur (des yeux) : <i>noir</i>	
Département d'origine : Italie		(des cheveux) : <i>brun</i>	
Résidant à Coul d. P. canton d'...		Taille : 1.63	
Département d'origine : Murât - et Apollon		Taille rectifiée :	
Fils de Jacques et de Mme Louis Lucie		Marques particulières : <i>diagonal taché sur cuir</i>	
Domicilié à Castellapezza		Coupé : <i>tail. poign. gauche</i>	
Professions successives		Situation de famille	
<i>Maçon</i>		CDTM	
Incorporé à compter du 9 juin 1936 comme Engagé Volontaire pour 5 ans à l'Intendance Militaire de Coul			
Corps et unité successives d'affectations		Services accomplis au 31.12.37	
1 ^{er} C ^o Régiment Etranger 66371		1 ans 6 mois 12 jours	
2 ^e Régiment Etranger 66371			
3 ^e Régiment Etranger - a ^o			
Régiment Etranger		Emploi particulier	
Religion Catholique			
Adresse de la personne à prévenir en cas d'accident		<i>Jean Koldan - Courmoulin - Bayle Duc</i>	
Contexture modifiée, Circulaire Ministérielle n° 5444 II du 6 Mai 1921.			

Blessures, citations, décorations, lettres de félicitations, récompenses diverses	CAMPAGNES	DURÉE	
		ans	mois
<i>Rite à l'ordre de la Brigade</i>	<i>Algérie</i>	<i>19.6.36</i>	
<i>extrait de l'ordre n° 1278</i>	<i>21.6.22</i>	<i>au 13.12.38</i>	
<i>Blessé à son poste de combat le 28 mai 1940</i>	<i>Algérie</i>	<i>13.12.38</i>	
	<i>20.3.20</i>	<i>au 16.2.37</i>	
	<i>algerie TC</i>	<i>17.2.37</i>	
	<i>22.6.22</i>	<i>au 3.6.37</i>	
	<i>Baron TH</i>	<i>4.6.37</i>	
	<i>20.3.20</i>	<i>au 31.12.39</i>	
	<i>Allemagne</i>	<i>12.9.39</i>	
	<i>afrique du nord C. d. P.</i>	<i>au 2.3.40</i>	
	<i>C. Allemagne</i>	<i>3.3.40</i>	
	<i>France</i>	<i>19.3.40</i>	
	<i>C. Allemagne</i>	<i>20.3.40</i>	
	<i>France</i>	<i>20.6.40</i>	
	<i>Angleterre</i>	<i>21.6.40</i>	
	<i>France</i>	<i>25.6.40</i>	

Fiche créée en un seul exemplaire par le Major soussigné.
 Bel-Abbès, le 7 juillet 1936.
 Le Major, J.

DÉTAIL DES SERVICES ET DES POSITIONS SUCCESSIVES

Vient du 3^e R.E.I.
 Affecté au Bataillon de Marche (Type Montagne) de la Légion Etrangère (rattaché au 3^e R.E.I.) par N.d.S. N° 532 I/O du 10-2-40 du Général de C.A. Commandant les Troupes du Maroc.
 Arrivé au Corps et affecté à la C.D.T.M. le 16-2-1940
 AUX ARMEES, le 29-2-1940

Par D.M. n° 8966-147 M.A. du 13-4-1940, le Groupe-ment type montagne de la Légion Etrangère, devient 13^e demi-Brigade de la Légion Etrangère, et est rattachée au dépôt de la Légion à Sathonay.
 1-5-40. Rayé des contrôles du 3^e R.E.I.
 Certifié exact :
 Chef de Bataillon, Major *Corrion*

Major Corrion

Major Corrion

DÉTAIL DES SERVICES ET DES POSITIONS SUCCESSIVES

2^e Régiment Étranger
 Incorporé au 2^e Étranger a/c du 4 Juin 1936
 Arrivé au Corps et 2^e classe le 6 Juin 1936
 Affecté le dit jour à la C.S.P. Sub. C.H.R. le dit jour

Rejoint son unité le 11-5-1937 - a obtenu le
 Brevet Sportif Populaire (4^e échelon) n°
 0642055 le 20. 8. 37 à Chabennes. Évacué sur
 l'hôpital "Sain" de Vitteaux le 11. 9. 39. Sort d'indiv. au
 C.H.R. le 20. 3. 39. Rejoint son unité le 23. 3. 39. En substituant
 à la 2^e C^{te} du B.R. le 13. 10. 39 affecté à la C^{te} du
 C^{te} 1. a. du 16. 11. 39

Affecté au 3^e R.A.I. exécution des
 prescriptions des notes n°532 I/4 du
 10-2-40 et 609 I/O dy 15-2-40 du Génér-
 ral Cdt. les F.M. mis en route sur F.F.2
 le 25-2-40 et F.d.o. du 2^e R.A.I. 144
 Certifié: Le Major



13-j-j. Parti aux Américains avec la 1^{re} Brig. 3^e
 Ne s'est pas présentée à l'embarquement de son corps et y
 destination de l'Afrique du Nord le 1. 7. 40. Régularisation
 appartenait à la 18^{ème} D.A.L.E. Blessé en charge le 28
 Mai 1940. Evacué sur l'Angleterre. Engagé volontaire au
 F.F.L. le 1. 7. 40. Mort le 10 Mai 1945 à bord du
 navire hôpital "Ramb. IV" R.D.C. le 11 Mai 1945 Ref.

DÉTAIL DES SERVICES ET DES POSITIONS SUCCESSIVES

Engagé volontaire pour 5 ans à l'Int^{re} Militaire
 le 9. Juin 1936 au titre de la Légion Étrangère
 Arrivé au Corps et incorporé au Dépôt Commun
 des Régiments Étrangers le 6. 6. 1936
 Service comptant du 9. 6. 1936
 Affecté à la C.P.3. le 23. 6. 36.

Payé le 26. 6. 1936 1^{re} moitié prime d'engagement de 300 fr.

Payé le 18. 6. 1936 2^e moitié prime d'engagement de 300 fr.

Affecté à la C.P.2 le 28. 5. 36. Affecté à
 la C.F. 8. 6. le 17. 9. 36. Detache à Demi-Année Site
 de Service n° 120474 en date du 6. 10. 36 du Lt. Cdt. 2nd
 d'Arm. Mis en route sur Demi-Année le 20. 10. 36. Sauf pour
 absence de la C^{te} et en substituant à la 5^{ème} C^{te} 9^{te} de
 Demi-Année par du 13. 11. 36 affecté à la C.F. Valenciennes
 puis à la détache et en route à la 5^{ème} C^{te} le 15. 12. 36
 Affecté à la 5^{ème} Compagnie le 20. 11. 36
 (Detache au C.E.S.P. à Demi-Année) affecté à la
 C.P.2 le 17. 2. 37 En substituant à la C.H.R.
 par du 2. 3. 1937. Affecté à la C.P.1 le 16. 5. 37

Dirigé sur Ombry le 4. 6. 37
 Affecté au 2^e Étranger à l'Int^{re}
 le 4. 6. 37
 des Régiments
 Positions de

Signature: *J. Zoldan*

se de la personne à prévenir en cas d'accident

Prénoms: *Jack Saurin Zoldan*
Bernard Luc Saurin

Département: *Bar le Duc*

Signature de l'intéressé:

Zoldan

Par suite de condamnations...
 services et

État civil déclaré lors de l'engagement.

CLASSE de RECRUTEMENT: 1936	BUREAU de RECRUTEMENT: NANCY NOM: <i>Zoldan</i> Prénoms: <i>Jean</i> SURNOMS: <i>Jean</i>	NUMERO A LA LISTE matricule: 270
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.
Né le 23. juillet 1901 à <i>Castellazzo</i> Département <i>de l'Al. Italie</i> Profession <i>Macon</i> Fils de <i>Jacques</i> et de <i>Paula Rosa Lucie</i> Domicilié à <i>Castellazzo</i> Département <i>Italie</i>		Cheveux: <i>Châtains</i> Yeux: <i>marrons</i> Front: <i>moyen fuyant</i> Inclinaison: <i>"</i> Hauteur: <i>"</i> Largeur: <i>"</i> Nes: <i>rectiligne</i> Visage: <i>ovale</i> Taille: 1 mètre 62 cent. Taille rectifiée: 1 mètre <i>"</i>
Marié le <i>"</i> à <i>"</i> alors domicilié à <i>"</i> Département <i>"</i> Autorisation <i>"</i>		MARQUES PARTICULIÈRES: <i>Scarifier sur pal gauche sur chapel 1 Scarifier sur pal gauche.</i>
Rectification autorisée le <i>"</i>		
Naturalisé le <i>"</i>		
Engagé volontaire pour 5 ans le <i>Neuf</i> <i>juin</i> 1936 à la sous-dépendance militaire de <i>Colt</i> A <i>no 36</i> le 9. JUIN 1936 Le Commandant du Bureau de recrutement.		

Etat civil établi d'après des documents officiels.

CLASSE de RECRUTEMENT.	BUREAU DE RECRUTEMENT :	NUMÉRO A LA LISTE matricale.
	NOM :	
	PRÉNOMS :	
	SURNOMS :	

ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.
Né le		Cheveux
à		Yeux :
Département		Front :
Profession		Inclinaison :
Fils de		Hauteur :
et de		Largeur :
Domicilié à		Nex :
Département		Visage :
Marié le		Taille : 1 mètre
à		Taille rectifiée : 1 mètre
alors domiciliée à		MARQUÉS PARTICULIÈRES :
Département		
Autorisation		
Rectification autorisée le		
Naturalisé le		
Engagé volontaire pour 5 ans le		
à la sous-intendance militaire de		
A		
le		
Le Commandant du bureau de recrutement,		

Etat civil déclaré lors d'un nouvel engagement.

DETAILS.	DATE	DATE :
Nom		
Prénoms		
Surnoms		
Né le		
à		
Département		
Profession		
Fils de		
et de		
Domicilié à		
Département		
Marié le		
à		
Domiciliée à		
Autorisation		
Rectification autorisée le		

ARRIVE AU CORPS DÉSIGNÉ CI-DESSOUS.	LE	NUMÉRO MATRIQUE.
1. Régiment étranger d'infanterie	22.6.36	66371
Dépôt commun du Régiment étranger d'infanterie	20.11.36	66371
2. Régiment étranger d'infanterie	17.2.37	66371
3. Régiment étranger d'infanterie "Montagne"	6-6-37	66371
	21.2.40	66371

SERVICES ET POSITIONS DIVERSES.

COMPAGNIES.	DURÉE DES SERVICES.		
	A.	M.	J.
E. F. pour cinq ans à l'issue de la foire du 22.6.36 de la légion étrangère le 9.6.36. Arrivé au Corps et incorporé au Dépôt commun de Régiments étrangers le 22.6.36. S'empare comptant du 9.6.36. Affecté au 2 ^e R.E.I. le 6.11.36 C.P.B. Affecté au 3 ^e R.E.I. le 6.11.36 C.F.L. Arrivé au Corps le 6.11.36 C.I.E. Fils au 2 ^e R.E.I. le 30.11.36 5 ^e Arrivé au D.C.R.E.I. le 17.2.37. C.P.R. Affecté pour compter du 16 mai 1937 à la C.P.L.			
Dirigé sur Quelida le			
Affecté au			
le			
des Régiments étrangers			

2^e RÉGIMENT ÉTRANGER
 Incorporé au 2^e Etranger a/c du 4 Juin 1937
 Arrivé au Corps et 2^e classe le 6 Juin 1937
 Affecté le dit jour à la C.S.P. des 2^e C.N.R. de l'Algérie
 Rejoint son unité le 11.6.37

Affecté au 3^e R.E.I. exécution des
 prescriptions des notes n° 532 I/O du
 10-2-40 et 609 I/O du 15-2-40 du Génér-
 al Cdt. les T.M. mis en route sur FEZ
 le 25-2-40 et r.d.c. du 2^e R.E.I. l.d.j.

Affecté à la C.D.E. du groupement des
 bataillons "Egyp Montagne" N.d.S. 509/2
 du 15-2.40 sous le commandement de C.A. Cdt
 E.H. Officier au corps et légionnaire

13^e DEMI BRIGADE DE MARCHÉ DE LÉGIION ÉTRANGÈRE

Fiche provisoire concernant le legionnaire
Foldan Jean n° d'inc 66371

Incorporé à la 13^e Demi Brigade et affecté
 à la CDT le 25.2.40

Embarqué à ORAN le.....2-3-40
 Débarqué à MARSEILLE le.....4-3-40
 Embarqué à BREST le.....23-4-40
 Débarqué en NORVEGE le.....6-5-40
 Embarqué en NORVEGE le.....4-6-40
 Débarqué à BREST le.....16-6-40
 Embarqué à BREST le.....18-6-40
 Débarqué en ANGLETERRE le.....21-6-40

Malade évacué le 9 mai 1940 à Fortin (Pologne)
 sur un hôpital 16^e Anglais.

Droits à l'indemnité de combat:
 du 23-4-40 au jour inclus de
 l'évacuation

Fiche établie au moyen de témoignages et de
 documents trouvés dans les archives des unités
 et qui ne peut, dans ces conditions, être certifiée
 rigoureusement exacte.

Fes, le 30 août 1940
 Le Sous-Lieutenant VANDENBROUCKE, Officier
 des détails de l'ex.13^eD.B.M.L.E., chargé
 de la liquidation de cette unité

[Signature]

FORSTER Albert Charles Né le 18/02/1927 à Sauvigny

Fils de Forster Aloïs et Charlotte Marie Rose Anna Chrétien, couturière.

Domiciliée 24 Grande Rue ensuite sa mère, veuve est venue habiter au 15 Grande Rue

Célibataire

Albert Charles avait une sœur, Huguette Margueritte née à Nancy le 18/08/1932

Taille : 1,68 m

Sergent 43e régiment d'Infanterie Matricule N° 18021927

Affecté à Phu-Doan au Tonkin actuellement le Vietnam

Décédé dans une embuscade le 24/10/1947 à l'âge de 20 ans et 8 mois

En patrouille sur la rivière Claire, son bateau à coulé au km 126

Un cénotaphe se trouve au cimetière de Sauvigny tombe N° P 188

Il est inscrit aux monuments aux morts de Blancheville (Haute-Marne) et de Sauvigny

2^e *André*
LL 98526



Le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-sept,
neuf heures Charlotte Marie Rose Anna, ~~née~~
Chrétien née à Sauvigny (Meuse) le vingt-quatre
du sept janvier mil neuf cent neuf, couturière
domiciliée à Sauvigny a déclaré reconnaître
pour son fils un enfant né le dix-huit février
et de mil neuf cent vingt-sept⁽¹⁾ et inscrit sous
le nom de Albert Charles, fils de Charlotte
Marie Rose Anna Chrétien.

domiciliée _____
Dressé le _____ mil neuf cent
vingt sept, _____ heure _____ sur la
délégation _____

Lecture faite la déclarante a signé avec _____
qui, lecture faite, a signé avec _____

Nous, Marie Gustave Tol Belcroy, maire de Sauvigny
Chevalier de la Légion d'honneur.

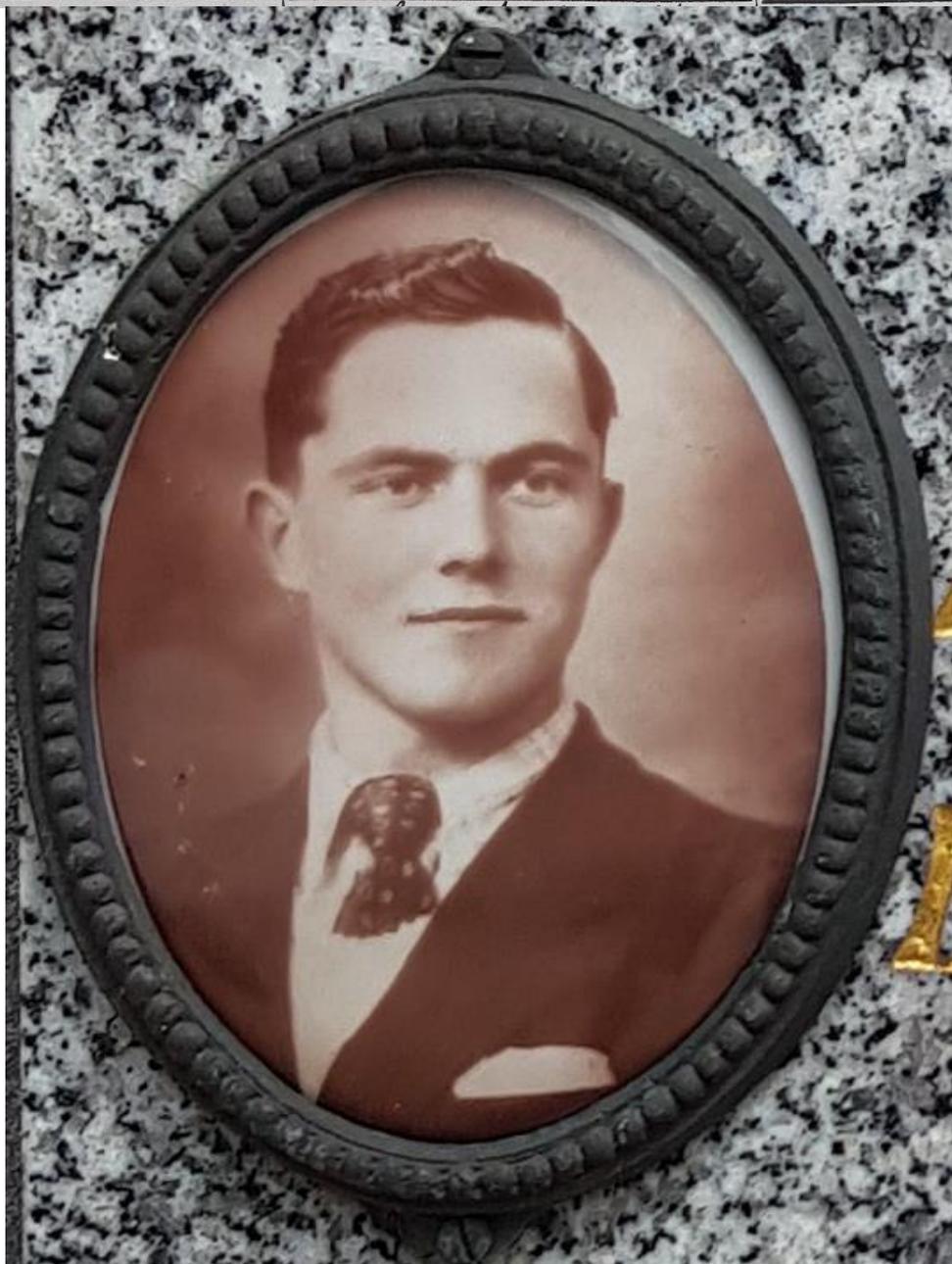
Charlotte Chrétien *J. Seuler*

(1) à Sauvigny, renvoi approuvé.

Charlotte Chrétien *J. Seuler*

Decédé "mort pour la
France" le 24 octobre
1947 à Phu Quoc,
- Tonkin -
mariage fait à Paris le 18 avril 1950
le mariage
Michèle
N° *A*
Acte de reconnaissance
par la mère de Chrétien
Albert Charles.
27 mars 1927.

1°	Torster	Né le 18-2-1927	Cheveux :	
		à Saur gny	Yeux :	Marie
		canton d e Vauvoulens	Front :	Veuf
		département d e Meun	Nez :	Père de
		résidant à (2) Saur gny	Visage :	Fils d'un
		canton d e Vauvoulens	Taille : 1 mètre 68 cent.	d'une
		département d e Meun	Taille rectifiée : 1 mètre	• Mort
		profession d e cultivateur	cent.	France
		fil de reçu pour Torster Alois	Renseignements physiques	paru s.
		et d e Clérey charlotte	complémentaires et mar-	Fils d'un
		domiciliés à (2) Saur gny	ques particulières :	formé av
		canton d e Vauvoulens		au mor
		département d e Meun		validité.
		Nationalité du père <i>fr</i>		Nombre d
		Nationalité de la mère <i>fr</i>		et sœurs
		Tuteur M.		ou • Mor
		domicilié à (2)		la Franc
		canton d		Soutien in
		département d		sable de
3°				



BOBLIER Jean Émile Auguste né le 11/04/1936 à Sauvigny

Fils de Jean Auguste Boblier, Plombier zingueur et Cécile Gertrude Lechoff
Domicilié 16 Grande Rue

Marié le 15/07/1957 avec Claudine Marcelle Gossmann

De cette union sont nées deux filles Carole Yvette Lucie le 16/2/1958 et Corinne le 14/2/1959

Jean Émile travaillait avec son père et faisait régulièrement des périodes à l'armée.

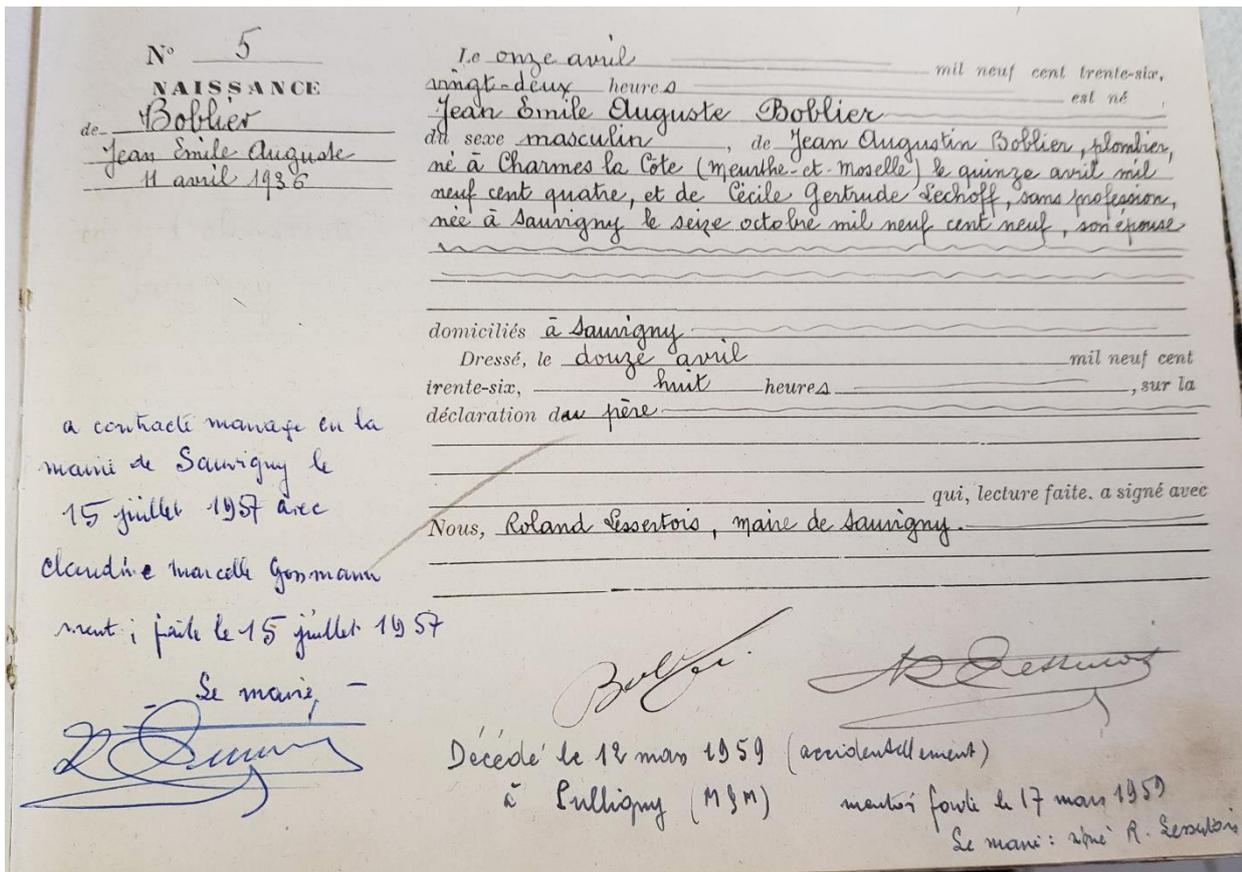
Sergent pilote à la base aérienne 121 à Essey les Nancy (base fermée le 31/12/1964)

Il est décédé le 12/03/1959 à l'âge de 22 ans et 11 mois lors d'un vol de mission. J'ai reçu un rapport très succinct de la part des anciens de la BA 121.

« Il était seul à bord d'un SIPA 121 de l'ERALA 1/36 au-dessus de Pulligny (54-Meurthe-et-Moselle) et il y avait une forte couverture nuageuse. Il aurait dû utiliser les instruments permettant une montée en IFR, mais il avait omis de brancher les pompes à vide donc les instruments étaient inopérants, et c'est ce qui est à l'origine de son accident. » J'ai cherché d'autres renseignements, mais les témoignages oraux que j'ai recueillis ont des versions très différentes. Je vais donc m'en tenir au rapport de la BA121.

Pourquoi n'a-t-il pas utilisé son parachute ? Une hypothèse est avancée selon laquelle il aurait fait son possible pour éviter que l'avion ne s'écrase sur le village.

Repose au cimetière de Sauvigny tombe N° V 255/256



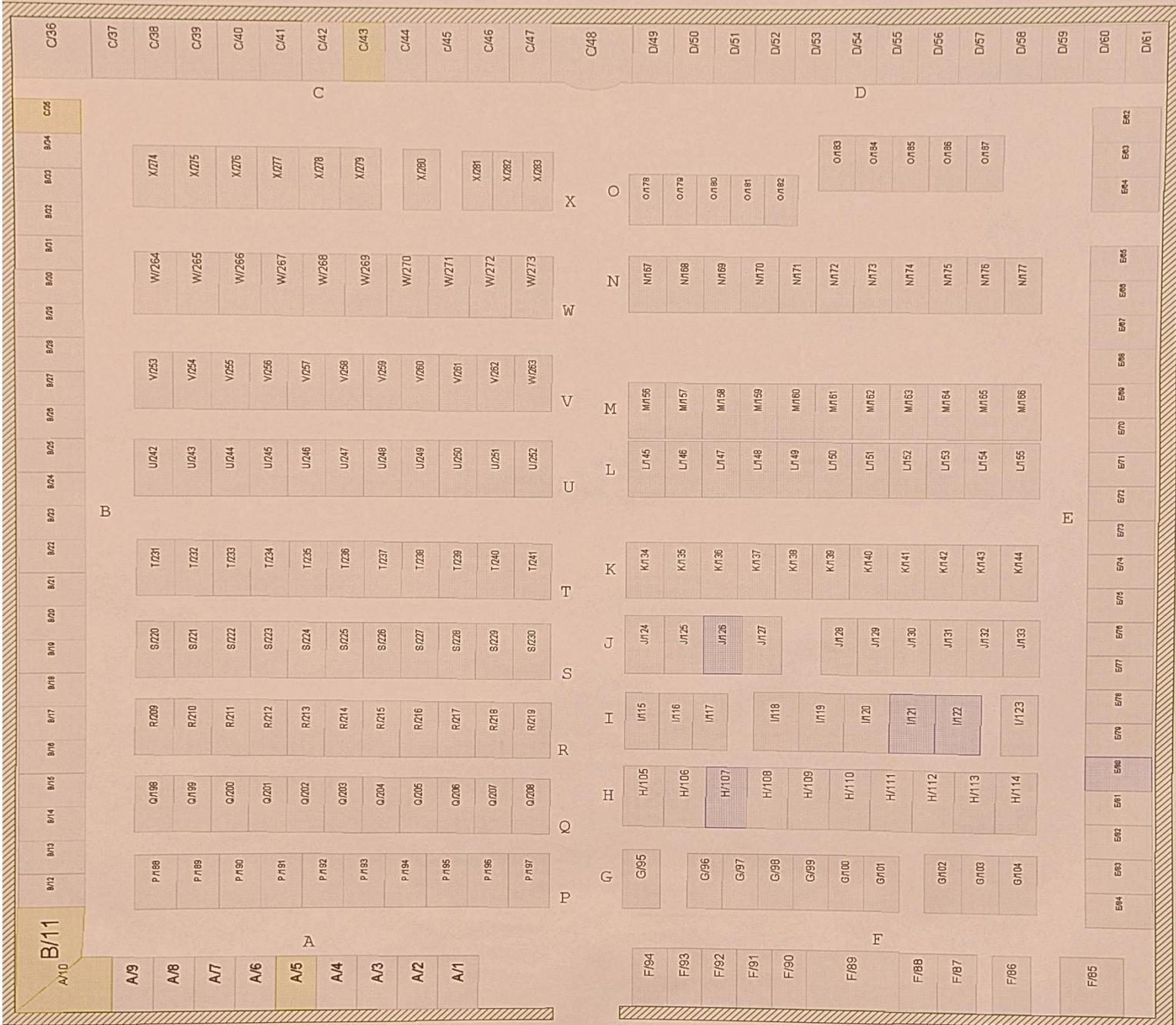


SIPA S12-1 N°51 de l'ERALA 1/36 Essey-les-Nancy semblable à celui que pilotait Jean Boblier, le 12 mars 1959

Source: <http://passiondesavions.blogspot.fr/> Photo S-12 N°51 Essey via JIL-CDRH-BA 133

CIMETIÈRE DE SAUVIGNY

NORD



Les informations présentes dans ce document ont été collectées aux :

- Archives départementales
- Registres d'état civil en mairies
- Différents sites internet ci-dessous les plus consultés :
- <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>
- <https://www.geneanet.org/>
- http://www.guide-genealogie.com/guide/archives_militaires.html
- <https://arolsen-archives.org/fr/rechercher-decouvrir/recherche-dans-les-archives-en-ligne/>
- <http://www.centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/aout-1914-la-mobilisation-generale>
- <http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>
- <https://www.onac-vg.fr/>

L' [Office National des Anciens Combattants](#)

'sepultures.pennhlm@orange.fr' (lieu de sépulture des soldats pour toute la France)

'yvette.raffa.onacvg@gmail.com' (lieu de sépulture des soldats pour la Meuse)

Je remercie les personnes ci-dessous pour leur aide :

- Mme Babkine Françoise
- Mme Balancy Violette et sa fille Mme Kennel Catherine.
- M. Besseau Frédéric
- Mme Bonel Béatrice
- Mrs.Bourquard Damien et Vincent
- Mme Bruto Marie-Claude
- Mme Burgbacher Catherine
- M.Claudepierre Bernard
- M. Despret Jacques
- M.Gasser Daniel
- M. Grimaud Jean-Pierre
- M. Henry Alain
- M. Henry Claude
- M. Henry Jean-Luc
- Mme Henry Lucette
- Mme Henry Thérèse
- Mme Jouron et son fils Pierre-Jean
- Mme Joyeux Hélène
- M.Kasjan Bernard
- M.Labrude Pierre
- M. et Mme Langard Daniel
- M.Laurent Philippe
- M. Lejay Yves
- Mme Menzin
- M. Morlot Joël
- M. et Mme Rodriguez
- M. Sanvito Jean-Louis a restauré plusieurs photos du cimetière.

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Aspect physique	Situation de famille	Profession et adresse	Non et prénoms des parents, profession et adresse en 1896 dernier recensement à Sauvigny avant la guerre	Date de décès	Lieu de décès	Cause de la mort	Grade Décoration	Unité	Bureau de recrutement Classe Matricule	Lieu de sépulture
BERTRAND Marcel Émile	Né le 24-10-1881 à Sauvigny	1,72m Cheveux châtains Yeux gris	Célibataire	Cultivateur Sauvigny	Joseph Paulin Bertrand Manœuvre Tisserand et Marie Celestine Bigotte Rue du bois	DCD le 31/05/1915 à l'âge 33 ans et 7 mois	Val-de-Meuse Hôpital temporaire n°6 à Montigny-le-Roi 52 - Haute-Marne	Fièvre typhoïde	Soldat de 2e classe	94e régiment d'infanterie (94e RI)	Verdun (55) Cl: 1901 Ma:879	Sauvigny tombe T 240
BIGEON Clément Henri	Né le 19-02-1891 à Sauvigny	1,70m Cheveux noirs Yeux verdâtres	Célibataire	Contrôleur de laiterie Rauville La Bigot 50 - Manche	Jules Émile Bigeon Cultivateur et Marie Anna Myria Menudier 2 Rue du bois	DCD le 11/09/1914 à l'âge de 23 ans et 6 mois	Champenois 54 - Meurthe-et- Moselle	Tué à l'ennemi	Sergent	168e régiment d'infanterie (168e RI)	Verdun (55) Cl: 1911 Ma: 9	Sauvigny tombe D 57/58
BOULANGER Ferdinand	Né le 06-10-1889 à Sauvigny	1,68 m cheveux châtains Yeux gris	Célibataire	Militaire Toul	Jean Prosper Boulangier cultivateur et Joséphine Gaussot 6 Rue de Traveron	DCD le 01/06/1918 à l'âge de 28 ans et 8 mois	Fait prisonnier le 25/09/1915 à St Thomas (Aisne) et transféré à Heidelberg en Allemagne puis au camp de prisonniers de BÛTOW où il se suicidera après trois années de captivité.		Lieutenant Croix de guerre avec étoile de bronze	168e régiment d'infanterie (168e RI)	Verdun (55) Cl: 1909 Ma: 423	Sauvigny tombe T 236/237
BRIOT Raymond Émile	Né le 04-02-1888 à Sepvigny	1,60 m Cheveux châtains Yeux gris	Célibataire	Cultivateur Rue de Traveron	Auguste Emile Briot cultivateur et Mathilde Isabelle Alliot Maison entre le 7 et le 9 Rue de Traveron mitoyen avec le 9	DCD entre les 06 et 16 /09/1914 à l'âge de 26 ans et 7 mois	Bataille de La Vaux Marie Rembercourt-aux- Pots 55 - Meuse	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe	154e régiment d'infanterie (154e RI)	Verdun (55) Cl: 1908 Ma: 1505	Sauvigny tombe C41
BURTON César Firmin Henri	Né le 27-06-1880 à Sauvigny	1,60m Cheveux bruns Yeux châtains	Marié le 12-05-1908 avec Cécile Joséphine Delphine Chiquel 1 fille Joséphine Marie Simone 28/8/1914	Aubergiste	Joseph Jean-Baptiste Burton Cafetier et Joséphine Amélie Génin Rue de l'église 3 rue du pont en 2019	DCD le 27/09/1915 à l'âge de 35 ans et 3 mois	Souain-Perthes- lès-Hurlus 51 - Marne	Tué à l'ennemi	Chasseur de 1re classe	29e bataillon de chasseurs à pied (29e BCP)	Verdun (55) Cl: 1900 Ma: 898	Nécropole Souain la Crouée 51- Marne Tombe N° 1070
CHRÉTIEN Lucien Justin	Né le 23-01-1887 à Sauvigny	1,64 m Cheveux blonds Yeux bleus	Marié le 20-07- 1912 avec Marie Valérie Jeanne Norguin 1 garçon Marcel Émile 5/5/1914	Cultivateur Sauvigny	Emile Alexandre Chrétien Cultivateur et Joséphine Thouvenin 9 rue de Traveron	DCD le 08/09/1915 à l'âge de 27 ans et 6 mois	Saint-Hilaire-le- Grand 51 - Marne	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe	155e régiment d'infanterie (155e RI)	Verdun (55) Cl: 1907 Ma: 975	Nécropole nationale de Mourmelon le Grand, tombe n° 2624
EYMANN Émile	Né le 17/12/1877 à Boucq Meurthe et Moselle		Marié le 9/9/1911 avec Marie Camille Menoux 1 fille Andrée Marie Georgette 14/07/1912	Cultivateur N° 4 hameau de Traveron mais il n'y a pas de plaque sur la maison	Joseph André Eymann Cultivateur à Boucq et Louise Gérard	DCD le 06/09/1918 à l'âge de 40 ans et 9 mois	Marcilly-en- Bassigny 52 - Haute-Marne	DCD des suites d'un accident pendant une permission de détente	Soldat de 2e classe	109e régiment d'infanterie (109e RI)	Toul (54) Cl: 1897 Ma: 1844	Lieu inconnu pour l'ONAC

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Aspect physique	Situation de famille	Profession et adresse	Non et prénoms des parents, profession et adresse en 1896 dernier recensement à Sauvigny avant la guerre	Date de décès	Lieu de décès	Cause de la mort	Grade Décoration	Unité	Bureau de recrutement Classe Matricule	Lieu de sépulture
GALAND Fernand Léon	Né le 21-02-1885 à Ruppes - Vosges	1,70 m Cheveux châains yeux bleus	Marié le 31/05/1909 avec Marie Emilie Vanier 1 garçon Gilbert Gustave Germain 20/6/1910	Cultivateur N° 3 hameau de Traveron	Achille Galand et Marie Joséphine Vélastine Burton Rue de Mont l'Etroit Ruppes	DCD le 16/12/1914 à l'âge de 29 ans et 10 mois	Hôpital temporaire Boulevard Thiers n° 16 Dijon 21 - Côte d'Or	Suite aux blessures par éclat d'obus Fracture de sacrum et cul de sac ?	Soldat de 2e classe	25e bataillon de chasseurs (25e BC)	Neufchâteau (88) Cl: 1905 Ma: 538	Sauvigny tombe n° P196-197
HENRY Joseph Charles Jules	Né le 15/05/1894 à Sauvigny	1,72m cheveux châains yeux gris	Célibataire	Cultivateur Sauvigny	Auguste Elophe Henry Vigneron bouilleur et Marie Céлина Pierre Grande rue	DCD le 18/06/1915 à l'âge de 21 ans et 1 mois	Neuville-Saint-Vaast 62 - Pas-de-Calais	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe	135e régiment d'infanterie (135e RI)	Verdun (55) Cl: 1914 Ma: 24	Lieu inconnu pour l'ONAC
JACQUOT Charles Paulin	Né le 24-05-1886 à Sauvigny	1,66 m Cheveux châains Yeux verts	Célibataire	Journalier Ferrailleur, peau de lapin	Jules Gustave Jacquot, Scieur de long et Marie Rose Mathilde Thierry 18 Rue de Traveron	DCD le 22/08/1914 à l'âge de 28 ans et 3 mois	Fillières 54-Meurthe et Moselle	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe Croix de guerre avec étoile de bronze	154e régiment d'infanterie (154e RI)	Verdun (55) Cl: 1906 Ma: 826	
JACQUOT Marcel Édouard	Né le 11-12-1888 à Sauvigny	1,69 m Cheveux châains Yeux bleus	Marié le 28/12/1912 à Autigny la Tour avec Blanche Alice Aubertin 1fille Charlotte Mathilde Marcelle 5/12/1913	Manœuvre Sauvigny	Jules Gustave Jacquot, Scieur de long et Marie Rose Mathilde Thierry 18 Rue de Traveron	DCD le 02/04/1916 à l'âge de 27 ans et 4 mois	Béthincourt Mort-Homme 55 - Meuse	Tué à l'ennemi	Caporal	161e régiment d'infanterie (161e RI)	Verdun (55) Cl: 1908 Ma: 1550	Lieu inconnu pour l'ONAC
JAMAIS Ernest Aime	Né le 23-12-1878 à Sauvigny	1,58 m Cheveux blonds Yeux gris verts	Marié le 3/02/1912 avec Claire Julie Jacquinot 1 garçon Pol Ernest 16/04/1915	Grande Rue ?	Nicolas Justin Jamais cultivateur et Anne Caroline André rue de Traveron Nicolas est DCD le 23/01/1892	DCD le 21/08/1918 à l'âge de 39 ans et 8 mois	Mont de Choisy Cuts 60 - Oise	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe	330e régiment d'infanterie (330e RI)	Bar-le-Duc (55) Cl: 1898 Ma: 1028	Sauvigny tombe n° R212
JANIN Joseph Émile	Né le 16/06/1893 à Gondrecourt le Château	1,66 m Cheveux châains Yeux châains	Célibataire	Typographe Sauvigny	Louis Gaston Arthur Nicolas Janin Garde Forestier et Marie Eugénie Sophie Richard Gondrecourt Le Château	DCD le 03/06/1915 à l'âge de 22 ans	Roclincourt 62 - Pas-de-Calais	disparu	Soldat	25e régiment d'infanterie	Verdun (55) Cl: 1913 Ma: 994	
JOLY Hubert Abel	Né le 06-12-1896 à Sauvigny	1,72 m Cheveux blonds Yeux bleus	Célibataire	Cultivateur Sauvigny	Arthur Eugène Joly, Cultivateur et Hélène Clotilde Vautrin 3 rue du bois	DCD le 20/09/1916 le matin vers 8 ou 9 heures à l'âge de 19 ans et 9 mois	Rancourt 80 - Somme	Tué à l'ennemi balle dans la tempe	Caporal	94e régiment d'infanterie (94e RI)	Verdun (55) Cl: 1916 Ma: 436	Sauvigny tombe n° X 281 à 283

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Aspect physique	Situation de famille	Profession et adresse	Non et prénoms des parents, profession et adresse en 1896 dernier recensement à Sauvigny avant la guerre	Date de décès	Lieu de décès	Cause de la mort	Grade Décoration	Unité	Bureau de recrutement Classe Matricule	Lieu de sépulture
LAURENT Constant Émile	Né le 27-10-1888 à Sauvigny		Célibataire	Garçon limonadier Sauvigny	Arsène Laurent Plafonnier et Henriette Thierry 17 Grande Rue	DCD le 25/05/1916 à l'âge de 27 ans et 7 mois	Verdun 55 - Meuse	Tué à l'ennemi	Caporal Croix de guerre insigne ordre 4	294e bataillon d'infanterie (294e BI)	Verdun (55) Cl: 1908 Ma: 1543	Lieu inconnu pour l'ONAC
MARC André Xavier Paul	Né le 06-09-1887 à Vaucouleurs	1,77 m Cheveux châtains Yeux châtains	Célibataire	Petit fils de Jules Etienne Henry et Isabelle Marie- Hélène Vincent N° 6 Rue du bois puis Moulin de Brixey	Auguste Joseph Marc né le 09/12/1860 Pharmacien et Marie Lucie Aline Henry née le 26/01/1867 Vaucouleurs ? Plus de trace dans le recensement	DCD le 12/09/1918 à l'âge de 31 ans pendant une permission de 10 jours	Moulin de Sauvigny Brixey aux Chanoines 55 - Meuse	Pneumonie grippale	2e canonnier servant Croix de guerre 2 étoiles en vermeil	5e régiment d'artillerie à pied (5e RAP)	Verdun (55) Cl: 1907 Ma: 1015	
MENZIN Jules Fernand	Né le 09-05-1898 à Sauvigny	1,66 m Cheveux châtains Yeux gris	Célibataire	Cultivateur Sauvigny	Odile Menzin Journalier cultivateur et Marie Noémie Leclerc Rue de l'église	DCD le 29/08/1918 à l'âge de 20 ans et 4 mois	Bataille de l'Ailette Manicamp 02 - Aisne	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe Croix de guerre avec étoile d'argent	166e régiment d'infanterie (166e RI)	Verdun (55) Cl: 1918 Ma: 713	Lieu inconnu pour l'ONAC
MORIZOT Émile Joseph Gaston	Né le 03-12-1873 à Montigny les Vaucouleurs	1,77 m Cheveux bruns Yeux bleus	Marié le 08/08/1911 à Sedan avec Marceline Julie Constance Eugénie Dubos	Militaire Sauvigny	Antoine Ernest Instituteur et Marie Virginie Elophe Rue de l'église Habitaient ensuite 3 rue de Traveron à partir de 27/06/1905	DCD le 25/08/1914 à l'âge de 40 ans et 9 mois	Provençères-sur- Fave 88 - Vosges	Tué à l'ennemi éclat d'obus	Capitaine A reçu les félicitations du ministre de l'intérieur en 1904	22e régiment d'infanterie	Verdun (55) Cl: 1893 Ma: 928	Sauvigny tombe n° P191
MOUDIN Germain Henri	Né le 13-05-1893 à Sauvigny	1,63 m Cheveux châtains Yeux gris	?	Cultivateur rue du bois à Sauvigny	Jean Moudin Journalier et Marie Emilie Oudard lessiveuse Rue du bois	DCD le 12/03/1916 à l'âge de 22 ans et 10 mois	Fort de Bois Bourrus Marre 55 - Meuse	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe	155e régiment d'infanterie (155e RI)	Verdun (55) Cl: 1913 Ma: 1010	Nécropole Esnes en Argonne Tombe N°1185
QUIDAUT Maurice Émile	Né le 01-01-1887 à Frébécourt	1,69 m Cheveux châtains Yeux gris	?	Terrassier Sauvigny Barrière de Traveron	Florentin Adolphe Quidaut garde barrière et Marie Potier Barrière de Traveron	DCD le 12/01/1915 à l'âge de 27 ans	Hôpital à Bar-le- Duc 55 - Meuse	Fièvre typhoïde	Maître ouvrier	9e régiment du génie (9e RG)	Verdun (55) Cl: 1907 Ma: 970	Cimetière militaire de Bar-le-Duc Tombe n°1063
RAGOT Albert Eugène Louis	Né le 08-07-1891 à Vouthon-Bas	1,77 m Cheveux châtains Yeux marrons clairs	Pas de recensement à Vouthon-Bas avant 1926	Journalier Sauvigny	Antoine Odile Ragot Bûcheron et Marie Gabrielle Optel Giletière 21 rue de Traveron	DCD le 22/08/1914 à l'âge de 23 ans et 1 mois	Neufchâteau en Belgique	Tué à l'ennemi	Soldat de 2e classe	21e régiment d'infanterie coloniale (21e RIC)	Verdun (55) Cl: 1911 Ma: 54	Nécropole de Neufchâteau Malome Belgique

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Aspect physique	Situation de famille	Profession et adresse	Non et prénoms des parents, profession et adresse en 1896 dernier recensement à Sauvigny avant la guerre	Date de décès	Lieu de décès	Cause de la mort	Grade Décoration	Unité	Bureau de recrutement Classe Matricule	Lieu de sépulture
JACOB Gilbert André	Né le 23/09/1920 à Pagny sur Meuse	1, 75 m Cheveux bruns Yeux bruns	Célibataire	Infirmier à l'hôpital de Neufchâteau 10 rue de Traveron Sauvigny	Louis Gustave Jacob 39 ans en 1920 mécanicien Juliette Joséphine Quidaut 35 ans en 1920	DCD le 24/03/1944 à l'âge de 23 ans et 6 mois	Camp de concentration de Dora	Parcours complet Bu,Do	Parti de Compiègne le 25/6/1943 vers Buchenwald. Est allé à l'école avec madame Joyeux		Matricule au KL Buchenwald 14725	
ZOLDAN Jean Constantin	Né le 23/07/1901 à Castellavazzo Italie	1,63 m Cheveux châtains Yeux marrons	Veuf de Diné Simone Eugénie née en 1907 et DCD le 28/12/1930 1 garçon Jacques André 7/4/1927	Patron maçon 4 Grande rue A Sauvigny Ensuite Toul au moment de son engagement dans la légion le 9/6/1936		DCD le 10/05/1942 à l'âge de 41 ans et 10 mois	Après de décès de son épouse Simone en 1930, Jean s'est engagé dans la légion étrangère le 9/6/1936. Le 10 mai 1942, il était à bord du navire hôpital Ramb IV au large d'Alexandrie pour une raison inconnue, (maladie, blessure, autre ?). L'aviation allemande a bombardée le navire qui à prit feu et à finit par couler. Le nombre exact de personnes à bord est inconnu, mais le chiffre de 165 victimes est avancé.		Unité 3e bataillon de la Légion étrangère (3e BLG)	Toul Mat: 66371	Sauvigny tombe n° U 247-248 Cénotaphe	
FORSTER Albert Charles	Né le 18/02/1927 à Sauvigny	1,68 m	Célibataire	24 Grande Rue ensuite sa mère est venue habiter au 15 Grande rue	Charlotte Marie Rose Anna Chrétien Couturière Grande Rue	DCD le 24/10/1947 à l'âge de 20 ans et 8 mois	(Phu Doan Km126 de la rivière Claire, Tonkin Indochine Vietnam	Tué dans une embuscade	Sergent	43e régiment d'Infanterie	18021927	Sauvigny tombe n° P188 Cénotaphe
BOBLIER Jean Émile Auguste	Né le 11/04/1936 à Sauvigny		Marié le 15/07/1957 avec Claudine Marcelle Gossmann 2 filles Carole Yvette Lucie 16/2/1958 et Corinne 14/2/1959	Plombier zingueur Il faisait régulièrement des périodes à l'armée 16 Grande rue Sauvigny	Jean Auguste Boblier et Cécile Gertrude Lechoff Plombier zingueur 16 Grande Rue	DCD le 12/03/1959 à l'âge de 22 ans et 11 mois	Accident d'avion en vol de mission au dessus de Pulligny à bord d'un SIPA 121. 54-Meurthe et Moselle.		Sergent pilote	base aérienne 121 Fermée en 1964	Sauvigny tombe n° V255-256	

Lieux de sépulture non localisés :

Eymann Émile :

N'est ni au cimetière de Boucq ni à celui de Marcilly-en-Bassigny où il est décédé. Son frère Benjamin se trouve au cimetière de Sauvigny.

L'ONACVG de la Meuse n'a rien trouvé pour :

- **Jacquot Marcel**
- **Laurent Constant**

Marc André Xavier Paul n'est pas au cimetière de Brixey ni à celui de Vaucouleurs. Il est peut-être avec ses grands-parents.

Henry Jules Étienne et Vincent Isabelle Marie-Hélène

J'attends des réponses de plusieurs relais ONACVG pour les personnes suivantes :

- **Henry Joseph Charles Jules**
- **Jacquot Charles Paulin**
- **Menzin Jules Fernand**

L'ambassade de France en Belgique pour :

- **Ragot Albert**

Joseph André Eymann Cultivateur à Boucq et **Louise Gérard**
Un petit neveu
en Seine et Marne
Marc 01 60 68 46 38

Louis Gaston Arthur Nicolas Janin Garde Forestier et **Marie Eugénie Sophie Richard** entre **Marc Lefranc** et **Romain Henry** Rue de Vaucouleurs à Gondrecourt

Réquisitions :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071834&dateTexte=19940228>

<http://dvole.free.fr/matford/catalm.htm>

http://chouannerie.chez-alice.fr/memoires/textes/MR_guerre_1939-1945.htm

<http://perso.numericable.fr/cf40/articles/4041/4041361A.htm>

<https://www.paris.fr/pages/les-animaux-ces-heros-de-l-ombre-de-la-premiere-guerre-mondiale-6164>

<https://www.memoirenormande.fr/Parcours-th%C3%83%C2%A9matiques-La-dr%C3%83%C2%B4le-de-guerre-et-la-campagne-de-France-596-87-0-0.html>

Ce document est incomplet, les détails manquants sont toujours plus difficiles à trouver et certains sont peut-être introuvables. Mes recherches concernant la deuxième partie sont encore balbutiantes. Les événements sont plus récents et paradoxalement, c'est plus compliqué, car peu d'archives sont disponibles en ligne.

Amis lecteurs je compte sur vous pour l'enrichir.

- Si vous constatez des erreurs
- Si vous souhaitez apporter des précisions, des modifications
- Si vous avez des photos, pouvez-vous me les confier une demi-journée le temps de les scanner.

Contactez-moi ou allez à la mairie qui fera suivre. Donner votre nom et adresse avec un numéro de téléphone ou une adresse de messagerie.

Si vous le souhaitez, je peux vous fournir une copie numérique en .PDF

Un exemplaire est conservé aux Archives départementales de Bar-le-Duc sous la cote **1 J 705** (numérique).

Version 2 novembre 2021

André Brunel 19 rue du bois Sauvigny.

